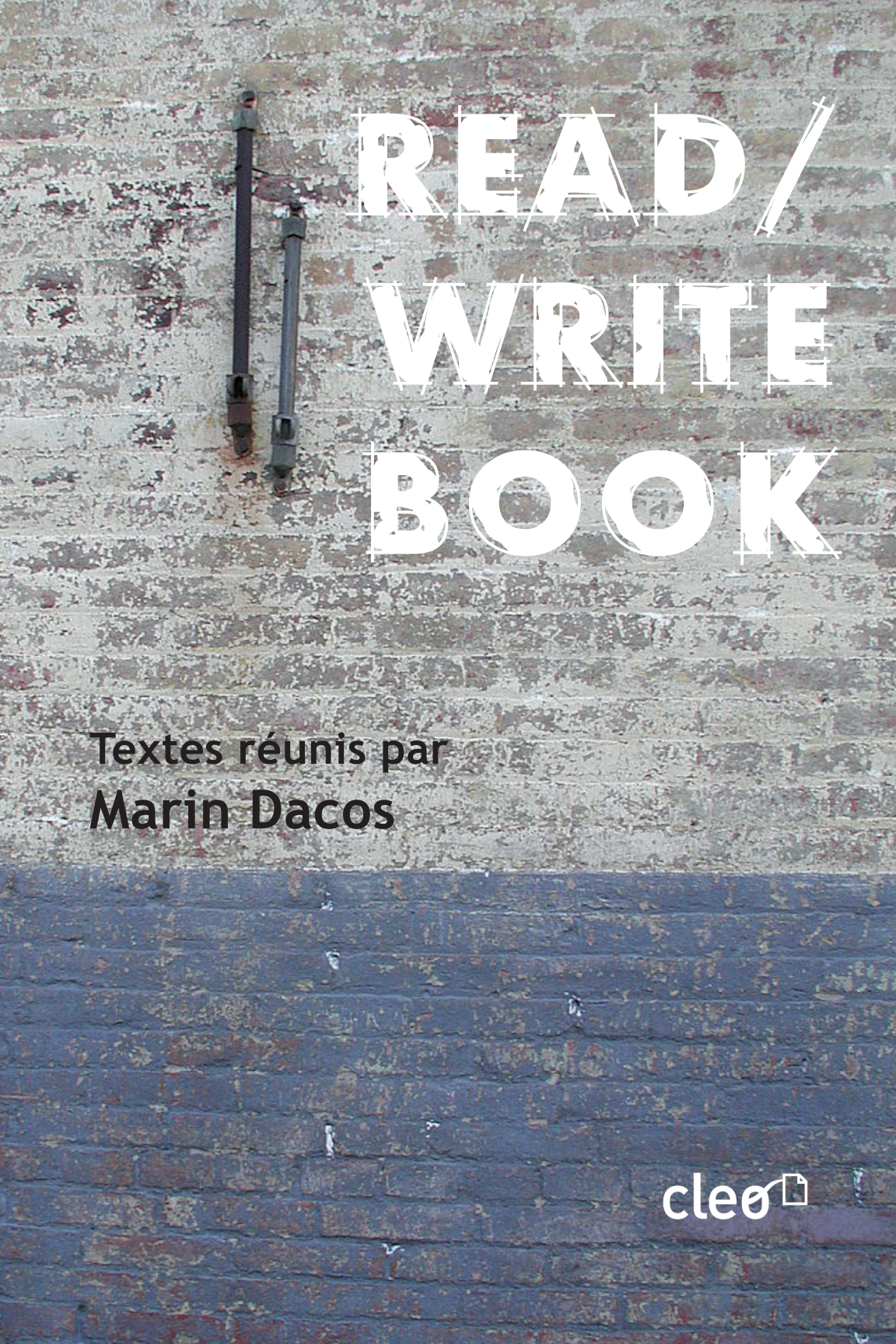

# READ/WRITE BOOK

Textes réunis par
Marin Dacos

cleo

# Read/Write Book

## Le livre inscriptible

# Read/Write Book

## Le livre inscriptible

Textes réunis par
Marin Dacos

Centre pour l'édition
électronique ouverte

*Read/Write Book, le livre inscriptible* est le premier ouvrage publié par le Centre pour l'édition électronique ouverte. Il accompagne, sous forme expérimentale et multi-supports, l'université d'été de l'édition électronique ouverte, qui s'est tenue à Marseille et à Aix-en-Provence du 7 au 15 septembre 2009.
Cet ouvrage a été réalisé en collaboration avec Unibook, service d'impression à la demande.

Le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo) est une unité associant le CNRS, l'EHESS, l'Université d'Avignon et l'Université de Provence. Cette structure, installée à Marseille, développe le portail Revues.org. Elle s'inscrit dans le cadre du Très grand équipement ADONIS (TGE ADONIS). Ses missions sont de promouvoir le développement de l'édition électronique en sciences humaines et sociales et de participer à la diffusion des compétences liées à l'édition électronique, par l'organisation ou l'accompagnement de formations et la rédaction ou la diffusion de documentation.

Illustration de couverture par Chrysti :
*Isolated*, ArtByChristi
http://www.flickr.com/photos/chrysti/

Les épreuves de ce livre ont été préparées par Élise Lemardelé
Maquette et mise en pages : Élise Lemardelé

© Cléo, Marseille, 2009.

*Pour Antonin, mon chevalier à l'épée de lumière,*
*Pour Lulu, ma libre libellule,*
*Et pour Lili, mon indomptable gazelle!*

# Remerciements

Ce recueil constitue un état des lieux des réflexions d'une communauté de chercheurs, de professionnels du livre, de pédagogues, de professionnels du numérique, d'expérimentateurs et d'explorateurs, parfois même de *conquistadores*, bref, d'une communauté d'intellectuels inscrits dans leur siècle que l'on appelle parfois la bouquinosphère. Ils partagent, débattent et parfois même s'étripent au sujet d'un sujet qui les passionne tous : le livre. Il faut saluer leur générosité et l'acuité de leur pensée. Je remercie particulièrement Hubert Guillaud, Virginie Clayssen et Pierre Mounier, dont l'inlassable travail de repérage, traduction, confrontation et mise en perspective ont rendu ce livre possible. Enfin, la dette de ce livre envers l'ensemble de l'équipe du Centre pour l'édition électronique ouverte est énorme, à travers l'enthousiasme, l'exigence de service public et le goût du travail bien fait, dont ils font preuve chaque jour.

SOMMAIRE


## Introduction

Read/Write Book. Le livre devient inscriptible 13
par MARIN DACOS

## Chapitre 1. Le livre électronique est un texte

HUBERT GUILLAUD
Le papier contre l'électronique 25

HUBERT GUILLAUD
Qu'est-ce que le livre à l'heure du numérique ? 51

BOB STEIN
A Unified Field Theory of Publishing
in the Networked Era 74

NOVA SPIVACK, traduction de VIRGINIE CLAYSSEN
Bienvenue dans le flux : un nouvel âge pour le web 83

## Chapitre 2. Monopolivre

JOËL FAUCILHON
Portrait du pirate en conservateur de bibliothèque 97

MILAD DOUEIHI
Le livre à l'heure du numérique :
objet fétiche, objet de résistance 109

PHILIPPE AIGRAIN
La contribution créative : le nécessaire, le comment
et ce qu'il faut faire d'autre 121

ROBERT DARNTON
La bibliothèque universelle, de Voltaire à Google 134

TIM O'REILLY, traduction de VIRGINIE CLAYSSEN
Concurrence sur le marché du livre 147

ANDREW SAVIKAS
Amazon Ups the Ante on Platform Lock-In 152

FABRICE EPELBOIN
Données et métadonnées : transfert de valeur
au cœur de la stratégie des médias 157

## Chapitre 3. Édition électronique scientifique ?

PIERRE MOUNIER
L'édition en ligne : un nouvel eldorado
pour les sciences humaines ? 167

ANTOINE BLANCHARD
Ce que le blog apporte à la recherche 177

ANDRÉ GUNTHERT
Why Blog ? 190

## Conclusion
Rendez-vous dans la bouquinosphère 199

Orientations bibliographiques 203

Biographie des auteurs 211

# Introduction

# Read/Write Book

## Le livre devient inscriptible

Les généticiens, ces spécialistes de la genèse des œuvres, qui travaillent par exemple sur les brouillons de *Madame Bovary*, savent qu'il y a une vie avant le livre. Tout un monde d'essais, de mots, de phrases, d'empilements, de ratures, de remords, d'errements, de découpages et de collages, d'associations et de désassociations, de traits, de flèches et de cercles entourant des blocs qui doivent glisser ici ou s'en aller là, glisser en dessous ou au dessus, tout une vie de paragraphes qui enflent, de phrases qui maigrissent, de mots qui s'éclipsent, d'expressions qui l'emportent. Bref, un dialogue explosif entre l'auteur et son œuvre, jusqu'à ce que celle-ci soit soumise à un éditeur, qui, lui-même, va lui faire subir divers traitements, la correction, la mise en collection et la mise en page n'étant pas les moindres. On sait également qu'il y a une vie après le livre. Une vie publique, sous forme de recensions, comptes-rendus, débats, citations, évocations, imitations. Une vie privée, plus encore. La photocopie partielle, la glose, l'annotation, le surlignage, l'opération du stabilo, le coin corné. Et même le classement, qu'il soit alphabétique ou thématique, par éditeur ou par pays, par couleur ou par collection, par taille ou par date d'achat. Un continent d'appropriations individuelles, dont l'essentiel est intime, conservé dans les bibliothèques de chacun d'entre nous. En amont, comme en aval, donc, plusieurs mondes du livre s'ignorent largement, et qui pourtant font partie du livre lui-même. Avec le numérique, ces continents immergés semblent se remplir d'oxygène, se connecter entre eux et remonter à la surface.

Les carnets de George Orwell reparaissent en ligne, soixante-dix ans après leur rédaction, billet par billet, au rythme quotidien de leur écriture, sous les atours inattendus d'un blog posthume. L'éditeur

ajoute des liens internes, des liens externes, des *tags*, des rubriques. Et les lecteurs d'aujourd'hui naviguent dans le corpus, formulent leurs réactions, leurs questions, apportent des précisions[1]. Les auteurs contemporains exploitent la forme du blog pour tester leurs idées et les soumettre au débat, en prélude à celui qui pourra avoir lieu lors de la publication. Ils associent, ainsi, leur lectorat à la genèse de l'ouvrage. Sur Wikipedia, la notice « Johannes Gutenberg » a été créée en 2003, éditée 836 fois depuis, dont 291 corrections mineures, par 375 personnes différentes. Dans les 12 derniers mois, 197 modifications ont été apportées à la notice[2]. Zotero, Delicious, CiteUlike, Librarything et bien d'autres récoltent les moissons de lecture des internautes, autant de signets conservés, classés par *tags* et rendus publics. L'internaute peut parcourir ces corpus inédits verticalement, horizontalement, ou même en diagonale, dans l'ivresse désordonnée des *tags* collectifs ou dans la linéarité de l'ordre antéchronologique. Ces listes de lectures peuvent être répercutées sur les sites personnels du lecteur lui-même, constituant une offre de partage de lectures, qui a tendance à déborder sur le monde matériel. En témoignent les nombreuses initiatives d'échanges et de partages de livres dans la cité[3]. Les exemples d'interactions, d'inter-écritures, entre le livre et le reste du monde semblent innombrables et appelés à se développer. Même sur Amazon.fr, de telles inscriptions se développent. Les lecteurs écrivent leur émotion à la lecture de *Lettre à D.* d'André Gorz. Ils créent des listes de livres préférés qu'ils rendent publiques. Ils laissent également des traces lors de leurs achats, qui permettent à Amazon de proposer, autour de la notice du *Creuset français* de Gérard Noiriel, d'autres livres qui ont été acquis par des acheteurs de l'ouvrage. D'ambition commerciale, une telle fonctionnalité construit également des propositions de lecture



1. Voir à ce sujet : Marin Dacos, « La mécanique des fluides. L'édition électronique du journal de George Orwell sur Wordpress.com », *Blogo-numericus,* 03/09/08, http://blog.homo-numericus.net/spip.php?article162, consulté le 11 août 2009.

2. Voir l'historique des statistiques pour la notice « Johannes Gutenberg » : http://vs.aka-online.de/cgi-bin/wppagehiststat.pl?lang=fr.wikipedia&page=Johannes_Gutenberg. Consultée le 11 août 2009.

3. Voir www.bookcrossing.com

et de découverte qui étaient autrefois l'apanage des gens instruits, disposant d'un environnement culturel privilégié. Elle offre à tous une forme de cartographie de la culture. Elle rend publique des informations de sociologie de la culture inaccessibles, autrefois, sans une longue et coûteuse enquête de terrain. Surtout, elle offre des conseils de lectures qui étaient autrefois l'apanage de ceux qui disposaient les clés permettant de s'aventurer jusqu'au bureau de la bibliothécaire du quartier ou jusqu'à l'office du libraire.

Cette liste d'interactions entre le livre, l'auteur et le lecteur est très partielle et pourrait s'énumérer sur des dizaines de pages. Elle permet, cependant, de distinguer l'écriture, l'inscription et la lecture. Le lecteur inscrit le livre dans sa trajectoire et certaines de ces inscriptions laissent une trace qui contribue au savoir de l'humanité. Le lecteur devient un des auteurs du complexe de livres qu'il lit et qu'il parcourt.



En entrant dans l'ère de l'informatique en réseau, le livre semble appelé à devenir de plus en plus réinscriptible. Il n'est plus seulement séquentiel comme autrefois, dans cette fameuse chaîne du livre qui mène de l'amont vers l'aval en ligne droite. Il est aussi réticulaire. Comme un oignon, il se pare de multiples couches, un ensemble d'informations ajoutées par des dizaines de métiers différents, qui participent à une vaste entreprise d'enrichissement documentaire, et par des auteurs secondaires qui, par leurs inscriptions, contribuent, à toutes les étapes de la vie du texte, à enrichir la grille de lecture du texte, à ajouter des strates supplémentaires au texte initial.

Le livre devient inscriptible, dans un système d'information riche, polymorphe, mouvant et encore très fragile. C'est le *Read/Write Book*, expression proposée par Hubert Guillaud[4], sur le modèle du magnifique *Read/Write Web*. Le livre qui s'écrit et qui se lit. Ou bien le livre qui se lit  puis qui s'écrit. Comme on voudra. Les inquiets y verront la disparition des figures de proue du navire livre : l'auteur, l'éditeur, le librairie. Et, trop souvent, de dénoncer

4. Voir « Qu'est-ce qu'un livre à l'heure du numérique » d'Hubert Guillaud, p. 54.

Wikipedia comme le paroxysme de la démocratie des médiocres et de l'absence de hiérarchie, d'ordre et de valeurs. La transposition sur internet de l'ancienne prophétie concernant les quinze minutes de célébrité offertes à chacun. Ce contre-sens est lié à la confusion entre l'encyclopédie des Lumières et l'encyclopédie collaborative, en train de se faire, du XXIe siècle. Les autres y voient un enrichissement historique, qui se dotera peu à peu de repères, de règles, de lieux, de formes et de codes. Et qui nécessite la mise en place de grilles de lectures. La « prison de papier », selon l'expression de Christian Vandendorpe[5], dans laquelle le livre avait atteint son âge d'or, pourrait donc céder la place à un écosystème inédit, vivant et puissant.

Mais le palimpseste n'est pas le modèle du *Read/Write Book*. Pour inscrire leurs prières sur un parchemin, des prêtres du XIIe siècle ont effacé des traités de mathématiques d'Archimèdes[6]. La rareté du support a mené au sacrifice d'œuvres anciennes. Le *Read/Write Book* n'est pas l'autodafé ou le monde sans hiérarchie ni auteur que craignent certains fidèles du livre traditionnel. L'auteur et l'éditeur restent libres de rendre le noyau de l'œuvre réinscriptible ou de le refuser. À terme, même, ils devraient même pouvoir régler de nombreux curseurs d'inscriptibilité, comme on décide de modérer *a priori* ou *a posteriori* les commentaires d'un site web. Le modèle du *Read/Write Book* ne s'impose pas à tous les niveaux, comme une solution de substitution à la définition traditionnelle de l'auteur ! Yves Bonnefoy et Michel Foucault restent Bonnefoy et Foucault, et rien n'indique que doive disparaître l'auteur solitaire, travaillant des années dans son atelier, signant de sa plume un livre marqué de l'empreinte de sa personnalité ou, même, de son génie. Le paradigme du *Read/Write Book* ne se substitue pas à celui du livre classique, il s'y ajoute. Ils devront désormais cohabiter. Notre thèse est que le livre se situe à un tournant de son histoire et que, malgré les



5. Christian Vandendorpe, « Le livre et la lecture dans l'univers numérique », *in* Éric Le Ray et Jean-Paul Lafrance (sous la dir. de), *La bataille de l'imprimé à l'ère du papier électronique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008, pp. 191-209.

6. http://www.archimedespalimpsest.org/

chausses-trappes qui l'attendent, et à condition d'abandonner tout fétichisme[7], sa vitalité, sa liberté et sa force sont en mesure d'être décuplées avec l'arrivée du numérique en réseau. Révolution de l'accès, bien entendu, mais aussi révolution des usages, qu'ils soient d'écriture, de lectures ou d'inscription. Le livre, donc, sans cesse, se réinvente, et réinvente notre société par la même occasion.

De telles évolutions vont jusqu'à poser la question ontologique de la définition du livre, qui semble avoir perdu ses repères historiques, patiemment construits au fil des siècles. C'est l'objet du chapitre un, qui regroupe des contributions importantes sur ce que devient le livre au XXI^e siècle, lorsqu'il s'installe « dans les nuages » du réseau. Mais ces évolutions attisent également les convoitises, car un marché en devenir s'ouvre devant nos yeux, et une bataille s'engage entre diverses conceptions du réseau. Doit-il être centralisé ou distribué, les contenus en accès restreint ou en libre accès, avec ou sans DRM[8], dans des formats propriétaires ou dans des formats ouverts ? Quels modèles d'organisations pour les métiers du livre, quels acteurs, quelles compétences, quels canaux, quels lieux de pouvoirs peuvent, doivent ou risquent d'émerger ? Ces questions agitent le chapitre deux, qui concerne la bataille du livre numérique, désormais engagée. Le scénario le plus sombre déboucherait sur ce que nous avons appelé un *monopolivre*, c'est-à-dire un univers complètement noyauté par une poignée d'acteurs tenant les leviers de l'écriture, de l'inscription et de la lecture, de l'accès au savoir et à la possibilité de confronter les points de vue. Pour que le livre soit au service de la société, il ne doit pas être inféodé à quelques intérêts, mais devenir un bien largement public, tout en s'inscrivant dans une économie libre. Le dernier chapitre cherche à replacer la science au cœur du questionnement sur l'avenir du livre, elle qui a si largement contribué à l'histoire du livre et à la naissance d'internet. Elle qui se situe au cœur des enjeux de la société et de la connaissance.



7. Voir à ce sujet Milad Douehi, « Le livre à l'heure du numérique : objet fétiche, objet de résistance », p. 109.

8. Digital Rights Management (DRM). Voir à ce sujet : http://fr.wikipedia.org/wiki/Gestion_des_droits_num%C3%A9riques, consulté le 12 août 2009.

# Chapitre 1

Le livre électronique est un texte

*Le livre est nu. On découvre derrière ses habits tombés que sa nature première est d'être un texte. Un texte dont la lecture, l'écriture, la granularité et la circulation vont devenir pluriels. Il ne faut pas compter sur nous pour crier au loup. Pas plus que pour annoncer une révolution idéale, annonçant des lendemains radieux pour la pensée, l'alphabétisation des masses, la démocratisation de lecture, le débat d'idées, le transport littéraire. En revanche, on peut compter sur nous pour économiser la litanie des postures… morale, passéiste ou futuriste. Car il faut dépasser la force des vents contraires qui nous bousculent, pour comprendre ce que devient le texte lorsqu'il s'inscrit dans un univers numérique complexe. On retiendra notamment la formule fulgurante d'Hubert Guillaud selon lequel le livre, désormais, est lisible et inscriptible, c'est le* Read/Write Book. *De Bob Stein, on retiendra que le livre «* is a place *» : le livre est un lieu, lieu de parcours, parcouru, parcourant. Et, pour finir, que le livre résiste avec vitalité, puisqu'à force de dire que le livre est un texte, on continue à parler de lui comme d'un livre, au moment où sa dématérialisation frappe les esprits. Immatériel, vraiment, le livre électronique ?*

# Le papier contre l'électronique

Hubert Guillaud

## Nouveau support, nouvelle culture

Lit-on de la même manière sur le support papier que sur le support électronique ? Le débat commence à être ancien : on pourrait le faire remonter aux critiques de Socrate à l'encontre de l'écriture à une époque où la transmission du savoir se faisait uniquement de manière orale. Elle se pose également en terme de conflit depuis la naissance de l'hypertexte, comme l'évoquait Christian Vandendorpe dans *Du Papyrus à l'hypertexte*[1]. Un peu comme si deux mondes s'affrontaient : les anciens et les modernes. Ceux pour qui le papier est un support indépassable et ceux pour qui le changement, la bascule de nos connaissances vers l'électronique, à terme, est inévitable.

Il n'est pas sûr que ce texte parvienne à réconcilier les tenants de chacune des positions, qui, malgré de nombreuses nuances, semblent profondément séparer les raisonnements. À tout le moins, espérons qu'il permette de résoudre quelques questions : la lecture sur nos ordinateurs a-t-elle les mêmes qualités que nos lectures sur papier ? Notre attention, notre concentration, notre mémorisation sont-elles

1. Christian Vandendorpe, *Du papyrus à l'hypertexte : essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Paris, La Découverte, 1999.

transformées par le changement de support ? Sommes-nous aussi attentifs quand nous lisons sur écran que quand nous lisons sur du papier ? Le média, par ses caractéristiques propres, altère-t-il notre rapport à la connaissance ?

### « Est-ce que Google nous rend stupide ? »

« À chaque fois qu'apparaît un nouveau média, une nouvelle façon de distribuer le savoir et l'information, il se trouve quelqu'un pour crier à l'abêtissement des masses[2] », attaque Luc Debraine dans *Le Temps*. Cet été, c'est le toujours critique Nicholas Carr qui a crié au loup. Selon lui, l'internet dénature notre capacité de concentration, explique-t-il dans « Est-ce que Google nous rend stupide[3] ? », en évoquant le fait qu'il n'arrive plus à lire plusieurs pages d'un livre avec toute son attention.



> Ces dernières années, j'ai eu la désagréable impression que quelqu'un, ou quelque chose, bricolait mon cerveau, en reconnectait les circuits neuronaux, reprogrammait ma mémoire. Mon esprit ne disparaît pas, je n'irai pas jusque là, mais il est en train de changer. Je ne pense plus de la même façon qu'avant. C'est quand je lis que ça devient le plus flagrant. Auparavant, me plonger dans un livre ou dans un long article ne me posait aucun problème. Mon esprit était happé par la narration ou par la construction de l'argumentation, et je passais des heures à me laisser porter par de longs morceaux de prose. Ce n'est plus que rarement le cas. Désormais, ma concentration commence à s'effilocher au bout de deux ou trois pages. Je m'agite, je perds le fil, je cherche autre chose à faire. J'ai l'impression d'être toujours en train de forcer mon cerveau rétif à revenir au texte. La lecture profonde, qui était auparavant naturelle, est devenue une épreuve. […] Comme le théoricien des média Marshall McLuhan le faisait remarquer

2. Luc Debraine, « Internet nous rend-il idiots ? », *Le Temps,* 22/08/08.

3. Article traduit de l'anglais « Is Google making Us Stupid ? » par Penguin, Olivier et Don Rico pour *Framablog*, 07/12/08,[en ligne], http://www.framablog.org/index.php/post/2008/12/07/est-ce-que-google-nous-rend-idiot, consulté le 7 juillet 2009.

> dans les années 60, les média ne sont pas uniquement un canal passif d'information. Ils fournissent les bases de la réflexion, mais ils modèlent également le processus de la pensée. Et il semble que le Net érode ma capacité de concentration et de réflexion. Mon esprit attend désormais les informations de la façon dont le Net les distribue : comme un flux de particules s'écoulant rapidement. Auparavant, j'étais un plongeur dans une mer de mots. Désormais, je fends la surface comme un pilote de jet-ski.

Bien évidemment, cet article a déclenché un tombereau de réactions, dont les plus intéressantes ont été recensées par le magazine *The Edge*[4] et le blog de l'encyclopédie Britannica[5]. La plupart des commentateurs de Nicholas Carr semblent d'accord sur un point : l'électronique transforme la manière dont on lit, mais est-ce nécessairement dans le mauvais sens ?



## Nos références culturelles changent

> Le flot qui nous noie est, bien sûr, le flux d'information, une métaphore si courante que nous avons cessé de l'interroger. (...) Cette métaphore est-elle une conséquence de l'avancée des technologies de la communication ? La marque de la puissance des médias ? Est-elle générée par notre faiblesse à recevoir l'information ? Toutes ces tendances sont réelles, mais je crois qu'elles n'en sont pas la cause. Elles sont les symptômes de situations difficiles. La rapidité de la communication, la puissance des médias et la superficialité de nos écrémages sont toutes les produits de notre insatiable besoin d'information. Nous ne voulons pas seulement plus, nous avons besoin de plus.[6]

4. http://www.edge.org/discourse/carr_google.html, consulté le 7 juillet 2009.

5. http://www.britannica.com/blogs/2008/07/this-is-your-brain-this-is-your-brain-on-the-internetthe-nick-carr-thesis/, consulté le 7 juillet 2009.

6. Daniel Hillis sur « Is Google Making Us Stupid ? » de Nicholas Carr, 10/07/08, http://www.edge.org/discourse/carr_google.html#dysong, consulté le 11 juillet 2009.

À en croire l'inventeur Daniel Hillis, ce n'est pas Google qui nous rend stupide. Selon lui, si nous avons besoin de plus d'information, c'est parce que la technologie a détruit l'isolement dans lequel nous affrontions le monde, mais aussi parce que ce monde est devenu plus compliqué et que les ressources pour le décrire ont explosé. « Nous avons besoin d'en savoir plus parce que nous avons à prendre plus de décisions : nous devons choisir notre propre religion, notre propre service de communication, notre propre service de santé.[7] » Nous avons besoin d'en savoir plus pour être mieux connecté à notre environnement et mieux le comprendre. Notre monde nous demande d'être plus intelligent même si pour cela, il faut sacrifier la « profondeur » de notre connaissance – pour autant que livre donne plus de profondeur à la connaissance que le web, ce que beaucoup avancent mais que nul ne prouve.



L'historien George Dyson pense que nous sommes face à un risque : nous perdons peut-être des moyens de penser, mais nous les remplaçons par quelque chose de neuf. Il est plus inquiet par le fait que nous ne sachions plus aiguiser un couteau de chasse ou construire un carburateur que par le fait que nous sachions plus lire de livres. « L'iPod et les MP3 ont entériné le déclin des albums et la montée des Playlists, mais au final plus de gens écoutent plus de musique, et ça c'est bien[8] ». Le nombre de livres lus en moyenne diminue si l'on en croit les enquêtes sur les pratiques culturelles, mais force est de constater que l'écriture et la lecture sont toujours plus présentes dans nos vies. Si la culture livresque recule, notre capacité de lecture et d'écriture explose à mesure que nous utilisons toujours un peu plus les outils informatiques. Notre univers quotidien ne cesse de se peupler de lectures, toujours plus multiples et variées : celles de nos mails, de nos blogs, de nos twitts, de nos jeux qui s'ajoutent ou remplacent celles de nos livres, nos journaux ou nos courriers.

7. *Ibid.*

8. George Dyson sur l'article de Nicholas Carr, le 11/07/08, http://www.edge.org/discourse/carr_google.html#dysong, consulté le 11 juillet 2009.

## Le web : un nouveau rapport à la culture

Pour le consultant Clay Shirky, auteur d'un livre sur la puissance de l'auto-organisation, l'anxiété de Nicholas Carr ne traduit pas l'évolution de la pensée ou de la lecture, mais marque l'horizon d'un changement de culture. Si nous lisons plus qu'avant, comme le dit d'ailleurs Nicholas Carr, ce n'est plus de la même façon. Après avoir perdu sa centralité, le monde littéraire perd maintenant sa mainmise sur la culture. « La crainte n'est pas de voir que les gens vont arrêter de lire *Guerre et Paix* […] mais qu'ils vont arrêter de faire une génuflexion à l'idée de lire *Guerre et Paix*.[9] »

Daniel Hillis rappelle qu'il aime les livres, mais que ce respect est plus pour les idées que pour le format. Il soutient que Shirky a raison de dénoncer le culte de la littérature. Depuis longtemps, les livres sont les premiers vecteurs des idées, tant et si bien que nous les avons associés aux idées qu'ils contiennent. Leur nostalgie vient de ce que nous avons pris l'habitude de les considérer comme le meilleur véhicule de la pensée ou des histoires. Mais est-ce encore exact ? Certains films nous bouleversent plus que certains livres et certains documentaires savent nous apprendre et nous faire réfléchir autant que certains livres :



> J'ai aimé *Guerre et Paix*, mais la série télévisée *The Wire* m'a apporté plus encore. Et pourquoi cela devrait-il être surprenant ? Plus nous mettons d'effort dans une série télévisée plutôt que dans un roman, et plus nous passons de temps à le consommer. Si les deux sont réalisés au plus haut niveau, avec un soin, des compétences et une perspicacité équivalente, nous pourrions alors en attendre un peu moins des livres. […]
>
> Même si la littérature perd sa primauté dans la façon dont nous nous racontons des histoires, nous devons nous rappeler que le livre reste le meilleur moyen pour véhiculer une idée complexe. Mais est-ce pour autant que le format d'un livre

9. Clay Shirky, « Why Abundance is Good: A reply to Nick Carr », *Encyclopædia Britannica Blog*, 17/07/08, http://www.britannica.com/blogs/2008/07/why-abundance-is-good-a-reply-to-nick-carr/, consulté le 11 juillet 2009.

> est adapté à la façon dont on pense ? J'en doute. Il est parfois exact que la longueur et la quiétude d'un livre est parfaitement adaptée à certaines argumentations, mais quand cela arrive, ce n'est qu'une heureuse coïncidence. […]
>
> La lecture est un acte non-naturel, quelque chose que nous avons appris pour faire passer nos idées dans le temps et l'espace. Les chercheurs de connaissances gravitent naturellement vers les sources les plus riches et les plus utiles. Ils gravitent donc de plus en plus loin des livres. […] Je pense, comme Georges Dyson, que les livres de connaissances sont des vieilleries qui seront bientôt relégués dans la profondeur obscure des monastères et des moteurs de recherche. Cela me rend un peu triste et nostalgique, mais ma tristesse est tempérée par l'assurance que ce n'est pas le dernier ni le premier changement de format dans la manière dont nous accumulons notre sagesse.[10]



## Le choc des cultures

Plus qu'un changement de support, le passage du papier à l'électronique marque un changement de culture. Nous passons de la culture de l'imprimé à la culture du web et de l'hypertexte, et ce changement a de nombreuses implications concrètes jusque dans la forme de nos écrits et dans la manière dont nous construisons nos raisonnements. Internet modifie nos références culturelles, comme souligne Frank Beau dans *Cultures d'Univers*[11] en signalant combien l'univers du jeu devenait la source d'une nouvelle culture. Plus encore, l'internet modifie les racines où puise notre culture, sans que cela ne signifie nécessairement que l'une est meilleure que l'autre.

Ce glissement culturel se fait dans la douleur. Mais les signes sont clairs : partout le numérique remplace le matériel. La page web est en train de remplacer la page de papier. On peut le regretter,

10. Daniel Hillis sur l'article de Nicholas Carr, le 20/07/08, http://www.edge.org/discourse/carr_google.html, consulté le 11 juillet 2009.

11. Frank Beau *et al.*, *Cultures d'univers : jeux en réseau, mondes virtuels, le nouvel âge de la société numérique*, Limoges, FYP, « Innovations », 2008.

le déplorer, mais force est de constater que les deux cultures ont tendance à s'opposer toujours plus. D'un côté, on déplore la « vicariance » des écrans, comme dans *Le Tube*[12], reportage qui s'intéresse aux effets des écrans. Il décrit le déclenchement constant d'un réflexe d'orientation provocant un état quasi hypnotique qui fait que l'écran nous absorbe et court-circuite en partie notre raison. D'un côté, on présente volontiers les adeptes des écrans comme les victimes consentantes d'une manipulation médiatique (voire neurologique). De l'autre, on finit par déprécier l'écrit-papier comme le symbole de la culture des générations finissantes. En effet, en réaction à la façon dont on nie toute valeur à cette culture naissante, on déprécie la culture de l'écrit, symbole de la culture transmise. Chez les adolescents, rappelle la sociologue Dominique Pasquier[13], spécialiste de la culture et des médias, les produits de la culture légitime ne permettent plus de se classer par rapport à ses pairs. Tant et si bien que tout ce qui est associé à la culture scolaire, à commencer par le livre, subit une forte dépréciation chez les adolescents qui lui préfèrent la culture des *mass media* et celle transmise par les technologies de l'information et de la communication.



« Nous sommes ce que nous lisons », rappelait avec intelligence Alberto Manguel dans *Une Histoire de la lecture*[14]. Il est certain que si nous ne lisons plus les mêmes textes, plus avec les mêmes outils et plus dans les mêmes conditions, nous ne serons peut-être plus les mêmes hommes. Mais n'est-ce pas un peu le cas à chaque génération – qui se définit par le contexte qui la façonne mais aussi par ses référents culturels et les technologies avec lesquels elle consomme les contenus culturels qui sont les siens, comme l'expliquent les études générationnelles de Bernard Préel[15]?

12. Peter Entell, *Le Tube*, production Show and Tell Films et KAOS Films, 2002.

13. Dominique Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.

14. Alberto Manguel, *Une Histoire de la lecture*, Arles, Actes Sud, « Babel », 1998.

15. http://www.telecom-paristech.fr/_data/files/docs/id_333_1077878245_271.pdf, consulté le 11 juillet 2009.

## Lequel nous rend plus intelligent ?

Après avoir constaté combien la question déclenchait des débats passionnés entre ceux qui viennent de la culture du livre et ceux qui vivent avec la culture du web, il est temps de comprendre l'impact des différences de support, et notamment de nous demander vraiment si l'un des deux supports est capable de nous rendre plus intelligents.

### Le calme est bon pour l'esprit

La psychologue et neurologue Maryanne Wolf est la directrice du Centre de recherche pour la lecture et le langage de la Tufts University. Dans *Proust and the Squid*[16] (*Proust et le Calmar*, en référence à la façon dont ces animaux développent leurs réseaux de neurones) elle explique comment l'espèce humaine a appris à lire et comment la lecture transforme nos fonctions cérébrales de l'enfance à l'âge adulte. « L'acte de lecture n'est pas naturel », rappelle-t-elle, il a eu une influence sur l'évolution de nos circuits neuronaux et certaines zones du cerveau se sont spécialisées dans la reconnaissance de caractères et dans la lecture. La lecture est une invention culturelle récemment acquise. « L'efficacité que nous avons développée grâce à la lecture nous a permis d'avoir plus de temps pour réfléchir », explique-t-elle, en observant, via l'imagerie cérébrale, comment les enfants apprennent à maîtriser de mieux en mieux la lecture. Wolf se réfère à *Sur la lecture*[17] de Marcel Proust. Il y définit la lecture comme l'intervention, qui, tout en venant d'un autre, se produit au fond de nous-mêmes, c'est-à-dire l'impulsion d'un autre esprit sur notre solitude. La lecture nous rend plus intelligents car elle laisse notre cerveau seul avec lui-même, le laissant penser sans être dérangé, contrairement à ce qui arrive lors d'une conversation par exemple.



16. Maryanne Wolf, *Proust and the squid: the story and science of the reading brain*, New York, Harper, 2007.

17. Marcel Proust, *Sur la lecture*, La Bibliothèque électronique du Québec, n° 401, [en ligne], http://jydupuis.apinc.org/Proust/Proust-Surlalecture.pdf, consulté le 7 juillet 2009. (Édition originale, 1906).

Caleb Crain, dans le long dossier « Twilight of the books »[18], qu'il livre au *New Yorker*, signale une très intéressante étude pour mesurer la différence entre une lecture attentive et silencieuse et une lecture troublée par un commentaire audio. Les résultats de cette étude montrent que ceux qui lisent silencieusement une présentation PowerPoint la trouvent généralement plus intéressante que ceux qui doivent lire cette même présentation avec le commentaire audio de l'intervenant. Une autre étude britannique a montré pour sa part que ceux qui lisent en silence ont tendance à mieux se souvenir de ce qu'ils lisent que ceux qui regardent un écran. Les cobayes qui lisent les transcrits d'informations, de publicités, de programmes politiques ou d'émissions scientifiques en ont une meilleure mémoire que ceux qui n'ont fait que les regarder à la télévision.

Reste que ces exemples ne permettent pas de différencier l'impact du support sur la lecture. On peut lire (ou écrire) d'une manière calme, sans aucune perturbation extérieure, depuis un clavier et un écran d'ordinateur. Il suffit de se donner quelques règles pour lire ou écrire à l'ère de la distraction permanente, comme le dit Cory Doctorow.



Nonobstant, Maryanne Wolf se montre plutôt inquiète pour l'avenir de la lecture. Selon elle, la façon dont nous lisons change profondément sur le web, instantané et surchargé d'informations : à l'écran, nous ne lisons pas, nous écrémons ! C'est aussi ce qu'affirme le gourou de « l'utilisabilité » Jakob Nielsen, selon lequel le faible temps que nous passons sur la plupart des sites que nous parcourons ne permet pas de les lire en profondeur. Les chercheurs du Centre d'étude sur le comportement vis-à-vis de l'information et l'évaluation de la recherche de l'University College de Londres font également ce même constat en observant les usages de livres au format électronique sur les postes d'accès d'une bibliothèque universitaire[19]. L'étude Superbook, qui a donné naissance à un

18. Caleb Crain, « Twilight of the books », *The New Yorker*, 24/12/07, [en ligne], http://www.newyorker.com/arts/critics/atlarge/2007/12/24/071224crat_atlarge_crain?currentPage=1, consulté le 7 juillet 2009.

19. *Information behaviour of the researcher of the future*, University College London, 2008, [en ligne], http://www.ucl.ac.uk/infostudies/research/ciber/downloads/ggexecutive.pdf, consulté le 7 juillet 2009.

Observatoire national des usages des livres électroniques en milieu académique, montre ainsi que les lecteurs de livres électroniques ont tendance à piocher des passages dans les livres plutôt que d'en lire l'intégralité. Moins d'un quart de la poignée d'usagers observés aurait lu un chapitre ou plus dans les livres électroniques qu'ils ont consultés. Reste que l'étude ne compare pas les pratiques papier aux pratiques électroniques. Or, certains usages savants reposent également sur le feuilletage rapide de livres pour y trouver des références. Oui, le livre au format électronique facilite le picorage d'information. C'est même son plus grand atout, nous permettre d'aller plus rapidement aux mots clefs qui nous intéressent. Peut-on le lui reprocher ? Est-ce que ne pas tout lire d'un livre signifie ne pas l'avoir lu ?

Pour Maryanne Wolf, la lecture nous a fait le « don du temps », c'est-à-dire des instants où nos pensées peuvent aller au-delà des mots écrits sur la page pour atteindre de nouveaux niveaux de compréhension. La lecture ne consiste pas seulement à absorber l'information et trouver des réponses toutes prêtes : elle est « pensée en action ». Comme le dit Proust, à nouveau, à propos des livres :



> Nous sentons très bien que notre sagesse commence où celle de l'auteur finit, et nous voudrions qu'il nous donnât des réponses, quand tout ce qu'il peut faire est de nous donner des désirs. Et ces désirs, il ne peut les éveiller en nous qu'en nous faisant contempler la beauté suprême à laquelle le dernier effort de son art lui a permis d'atteindre. Mais par une loi singulière et d'ailleurs providentielle de l'optique des esprits (loi qui signifie peut-être que nous ne pouvons recevoir la vérité de personne, et que nous devons la créer nous-mêmes), ce qui est le terme de leur sagesse ne nous apparaît que comme le commencement de la nôtre, de sorte que c'est au moment où ils nous ont dit tout ce qu'ils pouvaient nous dire qu'ils font naître en nous le sentiment qu'ils ne nous ont encore rien dit[20].

20. Maryanne Wolf, *op.cit.*

Pour Maryanne Wolf, le web risque de nous faire perdre la « dimension associative » de la lecture qui nous permet d'entrevoir de nouveaux horizons intellectuels. Mais la dimension associative de la lecture, qui permet de passer d'une pensée, d'un argument l'autre, n'est-elle pas encore plus facile à l'heure de l'hypertexte, où un simple lien est capable de vous emmener au coeur d'une association ?

## L'idiotie de nos sociétés n'est pas la faute de la technologie

Si le web ne nous rend pas plus intelligents que le papier, peut-être nous rend-il plus bête ? Ce n'est pas l'avis non plus de David Wolman[21]. Selon lui, il faut « rebooter » la critique des opposants à l'internet : l'internet ne nous a pas conduits dans un nouvel âge noir, au contraire ! Et de rapprocher la critique de Nicholas Carr avec celle d'autres Cassandre comme l'écrivain Lee Siegel, qui, dans *Against the Machine : Being Human in the Age of the Electronic Mob*[22] suggère que le web nous rend narcissiques ; Maggie Jackson dans *Distracted : The Erosion of Attention and the Coming Dark Age*[23], éreinte notre capacité à être « multitâches » ; Mark Bauerlein et sa « Dumbest Generation[24] », c'est-à-dire génération la plus bête, s'en prend à la culture jeune.

Certes, explique Wolman, le web nous donne un remarquable accès à toutes les idées les plus idiotes en les amplifiant bien souvent. Mais c'est ne pas voir que l'idiotie a toujours existé, quel que soit le support qui la véhicule. « La pensée antirationnelle a gagné une respectabilité sociale aux États-Unis lors des cinquante dernières



21. David Wolman, « The Critics Need a Reboot. The Internet *Hasn't* Led Us Into a New Dark Age », *Wired*, 18/08/08, [en ligne], http://www.wired.com/culture/culturereviews/magazine/16-09/st_essay, consulté le 07 juillet 2009.

22. Lee Siegel, *Against the Machine : Being Human in the Age of the Electronic Mob*, New York, Spiegel & Grau, 2008.

23. Maggie Jackson, *Distracted : The Erosion of Attention and the Coming Dark Age,* New York, Prometheus, 2008.

24. Marc Bauerlein, T*he Dumbest Generation : How the Digital Age Stupefies Young Americans and Jeopardizes Our Future (or Don't Trust Anyone Under 30)*, New York, Tarcher, 2008.

années[25] », note Susan Jacoby dans *The Age of American Unreason,* « […] Elle a montré sa résistance à la vaste expansion de la connaissance scientifique qui caractérise la même période[26]. » Mais l'irrationalisme de nos sociétés n'est pas la faute de la technologie. Au contraire : « […] l'explosion de la connaissance représentée par l'internet et encouragée par toutes sortes de technologies numériques nous a rendu plus productifs et nous a offert l'opportunité de devenir plus intelligents, et non plus bêtes.[27] »

## Le web : plus stimulant que le papier !

Le spécialiste de la réalité virtuelle Jaron Lanier est plus critique encore. Le changement technologique serait-il un processus autonome qui dirait que nous prenons une direction indépendamment de ce que nous voulons ? Certaines technologies peuvent effectivement nous rendre stupides (les casinos, les tabloïds, la cocaïne, cite-t-il) et il y a des technologies numériques qui renforcent les aspects les moins brillants de la nature humaine. « Mais est-ce pour autant que nous n'avons que le choix d'être pour ou contre ?[28] »



Pour Kevin Kelly, l'ancien rédacteur en chef de *Wired*, l'océan de courts textes que le web a généré est dû au fait que nous avons un nouveau véhicule et un nouveau marché pour les échanger. Nous n'arrivions pas, jusque là, à produire des textes courts qui soient échangeables et utiles. Contrairement à Nicholas Carr, Kelly n'a pas de doute : le web nous rend plus intelligents. Laissons Google nous rendre plus intelligent, explique-t-il en détail sur son blog[29].

25. Susan Jacoby, *The Age of American Unreason*, New York, Pantheon Books, 2008.

26. *Ibid.*

27. *Ibid*.

28. Jaron Lanier sur l'article de Nicholas Carr, le 11/07//08, http://www.edge.org/discourse/carr_google.html#dysong, consulté le 11 juillet 2009.

29. Kevin Kelly, « Will We Let Google Make Us Smarter? », *The Technium*, 11/06/08, http://www.kk.org/thetechnium/archives/2008/06/will_we_let_goo.php, consulté le 11 août 2009.

Les chercheurs semblent d'ailleurs vouloir lui donner raison : en effet, selon des neuroscientifiques de l'université de Californie, la stimulation cérébrale générée par la consultation de l'internet est plus forte que celle générée par la lecture traditionnelle. Selon les chercheurs du Centre de recherche sur la mémoire et l'âge, la lecture et la recherche sur le web utilisent le même langage, le même mode de lecture et de mémorisation et stimulent les mêmes centres d'activité du cerveau que pour la lecture sur papier. Mais la recherche sur l'internet stimule également des secteurs liés à la prise de décision et au raisonnement complexe.

Mais il est évident que l'internet nécessite de prendre sans arrêt des décisions, ce qui n'est pas le cas d'une lecture classique, qui ne nécessite pas de choix constants ou complexes. Le fait que la lecture sur le net soit plus stimulante pour le cerveau (parce qu'elle mobilise de la concentration pour activer les liens et nécessite une interaction active) est finalement assez logique. Peut-être que cela favorise également la mémorisation, puisqu'on sait que celle-ci réussit mieux quand le récepteur est actif plutôt que passif, mais rien ne dit que cette « surstimulation » facilite la compréhension ou l'assimilation des informations qu'on y parcourt, ou qu'elle favorise la dimension associative censée nous amener à de nouveaux niveaux de conscience.



Par sa « complexité », son hypertextualité qui nécessite de faire des choix constants, la lecture sur l'internet stimule plus certaines zones de notre cerveau que l'austère page blanche d'un livre. Cela ne tranche pas le débat, mais ça le scinde un peu plus en deux : entre ceux qui y voient un danger qui risque de transformer la manière dont notre cerveau raisonne et assimile l'information, et ceux qui y voient une preuve de la supériorité du net qui ouvre de nouvelles perspectives dans ses façons d'impliquer le lecteur dans la lecture.

Gary Small, directeur de ce centre, a d'ailleurs depuis écrit un livre intitulé *iBrain : Surviving the Technological Alteration of the Modern Mind*[30]. Mais celui-ci, selon de nombreux commentateurs, est plutôt une charge à l'encontre des nouvelles technologies regardées

30. Gary Small, Gigi Vorgan, *iBrain : Surviving the Technological Alteration of the Modern Mind*, New York, Collins Living, 2008.

essentiellement sous l'angle de l'addiction. Comme on l'a vu avec Maryanne Wolf, les neuroscientifiques ne sont pas à l'abri de faire passer leurs intimes convictions pour des arguments scientifiques. Elle révèle surtout, le plus souvent, comment cette génération issue du livre est mal à l'aise avec les nouveaux outils technologiques pour ne voir l'internet que par ses défauts potentiels.

On comprendra qu'il est difficile de savoir qui du papier ou de l'électronique nous rend plus intelligent, comme le concluait Thomas Clabun dans son article « Is Google Making Us Smarter ? »[31] : « […] il faudra du temps avant que nous sachions s'il faut pleurer nos anciennes façons d'apprendre ou célébrer les nouvelles ». En attendant, on conclura sur le constat que les deux supports stimulent différemment notre intelligence, certainement aussi parce que nos chercheurs ont encore bien du mal à définir ce qu'est l'intelligence ou plutôt ce que sont les différentes formes d'intelligence.



## Vers de nouvelles manières de lire

Comme le résume bien le philosophe Larry Sanger – en réponse à l'inquiétude de Nicholas Carr se plaignant d'être devenu incapable de lire des documents longs à force de parcourir des formes courtes sur le web – si nous ne sommes plus capables de lire des livres, ce n'est pas à cause d'un déterminisme technologique, mais uniquement à cause d'un manque de volonté personnelle. La question est alors de savoir : le média a-t-il un impact sur notre capacité de concentration ?

### Quel est l'impact du média sur notre capacité de concentration ?

Pour l'écrivain Jeremy Hatch, qui pour seul bagage avance avoir lu les *Confessions* de Thomas De Quincey ou les mémoires de Tolstoy sur son PDA, il en est ainsi :

31. Thomas Clabun, « Is Google Making Us Smarter? » [« Google nous rend-t-il plus intelligent ? »], *Information Week,* 15/10/2008.

> Notre capacité à nous concentrer sur un long texte ne dépend pas du média qui le délivre, mais de notre discipline personnelle et de l'objectif que nous avons quand nous lisons. Si vous vous asseyez pour lire *Guerre et Paix* avec le but de vous faire plaisir, que vous ayez du papier ou du plastique entre vos mains, vous vous attendez à être attentifs à votre lecture, pendant des heures entières, peut-être un jour complet. Quand vous vous asseyez pour lire vos fils RSS, vous focalisez votre attention sur de courtes rafales, cinq minutes là, vingt ici, peut-être une heure sur un long article qui va particulièrement vous intéresser.
>
> À en croire mon expérience, il suffit de le vouloir pour ignorer les distractions qu'offre le web, et le web permet aussi de faire des recherches profondes ou contemplatives à un degré qui s'étend bien au-delà des amas de livres des bibliothèques publiques. Il y a des inconvénients à chaque époque, mais je ne pense pas que les inconvénients de la nôtre se concrétisent par la disparition de la pensée profonde et de la méditation, ou du bonheur de se perdre dans de très bonnes œuvres littéraires. Les gens continueront d'avoir besoin de toutes ces choses, à la fois pour le travail et le développement personnel, ce besoin ne restera pas négligé très longtemps[32].



« L'expérience de Jeremy est plutôt proche de la mienne[33] », poursuit Kevin Kelly :

> Je pense que l'espace de la littérature est orthogonal au cyberspace et à l'espace de la lecture. Vous pouvez vous plonger dans un livre en ligne aussi bien que dans un livre papier, et vous pouvez passer d'une idée à l'autre sur le papier aussi bien qu'avec un livre au format électronique. Il est vrai que le média est lui-même un message (comme l'expliquait Mac Luhan), mais nous habitons maintenant un Intermedia, le média

32. Jeremy Hatch *in* Kevin Kelly, « Literature-Space Vs. Cyberspace », *The Technium*, 03/08/08, http://www.kk.org/thetechnium/archives/2008/08/literaturespace.php, consulté le 11 juillet 2009.

33. Kevin Kelly, *op.cit.*

> des médias, où chaque média coule dans un autre, ce qui rend difficile de tracer des frontières entre eux. Le livre est à la fois dans le cyberspace et dans l'espace de la littérature. Qu'il soit plus grand ou plus petit que nous le pensons, il est certain que nous sommes en train de le redéfinir.[34]

D'un point de vue neuroscientifique, explique le professeur Laurent Cohen de l'Unité de neuroimagerie cognitive de l'Inserm, auteur de *L'homme thermomètre*[35] et de *Pourquoi les chimpanzés ne parlent pas*[36], « le support ne crée pas beaucoup de différences au niveau visuel ». Techniquement parlant, c'est-à-dire du point de vue des capacités de lecture, l'écran ou le papier ne changent rien au processus de la lecture, si l'on prend le même texte proposé d'une manière brute sur l'un ou l'autre support. Les caractéristiques physiques du livre génèrent certaines habitudes de lecture, mais rien que l'évolution des supports ne puisse demain faire évoluer, nous confie le collègue du professeur Stanislas Dehaene, l'auteur de *Neurones de la lecture*[37]. Bien sûr, l'écran de nos ordinateurs a tendance à générer des « distractions exogènes »qui demandent un effort cognitif plus important pour rester focalisé sur un sujet ou un texte. Toutefois ce n'est pas le support en tant que tel qui est en cause, mais bien les distractions qu'il génère. Ce n'est pas lire à l'écran qui nous perturbe : c'est lire connecté, lire en réseau.



## C'est le réseau qui nous distrait !

L'écrivain de science-fiction Cory Doctorow, pourtant blogueur prolixe sur l'un des blogs américains les plus lus, BoingBoing, l'a

34. *Ibid.*

35. Laurent Cohen, *L'homme thermomètre : le cerveau en pièces détachées*, Paris, Odile Jacob, 2008.

36. Laurent Cohen, *Pourquoi les chimpanzés ne parlent pas et 30 autres questions sur le cerveau de l'homme*, Paris, Odile Jacob, 2009.

37. Stanislas Dehaene, *Les neurones de la lecture*, Paris, Odile Jacob, 2007.

bien compris, quand il donne ses conseils pour écrire à l'ère de la connexion permanente[38] : c'est la connectivité qui nous distrait ! Ce sont les distractions que le réseau et les outils numériques facilitent, parce qu'elles favorisent des micro-interactions constantes, des mises à jour continues. L'ordinateur nous conduit à être multitâches, comme on l'entend souvent, désignant par là même non pas la capacité à faire tout en même temps, mais à accomplir de multiples tâches qui cognitivement demandent peu d'attention, comme l'explique clairement Christine Rosen. Appuyer sur un bouton pour relever ses mails, consulter son agrégateur d'information, sa messagerie instantanée en même temps et avoir plusieurs pages web ouvertes est devenu courant. Avec tous les outils qui nous entourent, les sollicitations sont constantes, et il faut reconnaître qu'il est facile de se perdre en surfant, alors qu'on avait commencé par vouloir lire un texte un peu long et qu'une recherche pour éclaircir un point nous a fait oublier notre objectif initial.



Faut-il imaginer des outils qui nous déconnectent selon ce qu'on lit pour favoriser notre concentration ? Ou bien des outils capables de mieux hiérarchiser nos priorités, favorisant les distractions selon la qualité des expéditeurs ou les empêchant selon le type d'outils que l'on est en train d'utiliser par exemple ? Les études commencent à s'accumuler sur les méfaits de cette distraction permanente, comme celle relevée récemment par l'Atelier, qui montre que la connexion continue sur son logiciel de réception de mail n'est pas bonne pour la productivité des salariés[39]. Elles soulignent le besoin d'une véritable écologie informationnelle[40]. Mais il semble bien qu'il y ait

38. Cory Doctorow, « Écrire à l'heure de la distraction permanente », *Framablog,* 03/02/2009, http://www.framablog.org/index.php/post/2009/02/03/ecrire-distraction-internet-cory-doctorow, consulté le 13/07/2009. Traduit de l'anglais par Don Rico et Goofy pour Framablog.

39. Mathilde Cristiani, « Courriels : une consultation fractionnée améliore l'efficacité », *L'Atelier*, 10/03/09, http://www.atelier.fr/informatique/10/10032009/mail-simone-distraction-fragmentation-consultation-37954-.html, consulté le 11 juillet 2009.

40. Voir à ce sujet : Hubert Guillaud, « Pour une écologie informationnelle », *InternetActu.net*, 24/04/09, http://www.internetactu.net/2008/04/24/pour-une-ecologie-informationnelle/, consulté le 13 juillet 2009.

là encore beaucoup à faire pour que les outils soient aussi fluides que nos pratiques.

Pour autant, il est probable que l'on puisse de moins en moins lire en n'étant pas connecté. Couper notre lecture du réseau ne semble pas devoir être à terme une solution pour retrouver le calme qui sied à une lecture profonde. Au contraire ! Comme le prédit Bob Stein, de l'Institut pour le futur du livre à la conférence Tools of Change for Publishing 2009[41], pour nos petits enfants, la lecture sera une expérience éminemment socialisée. C'est-à-dire que la lecture à l'avenir ne sera plus une expérience isolée, close, fermée sur elle-même – pour autant qu'elle l'ait jamais été –, mais une expérience ouverte aux autres lecteurs et aux textes en réseaux, qui prendra du sens en s'intégrant dans l'écosystème des livres et des lecteurs. Pourrons-nous lire demain des livres sans accéder à leurs commentaires, au système documentaire qui va naître de cette mise en réseau des contenus? Pourrons-nous faire l'économie d'accéder aux livres et blogs qui citent ce livre, aux passages les plus importants signalés par l'analyse de toutes les citations faites d'un livre ? L'interface de Google Books préfigure peut-être ces nouvelles formes de lecture, avec par exemple, la page de références, de citations, de meilleurs passages et de recommandation d'un livre référencé dans Google Books comme *We The Media*[42] de Dan Gillmor. La lecture ne sera plus une expérience solitaire, car en accédant au livre, à un article, on accédera aussi aux lectures d'autres lecteurs et surtout à son importance culturelle, au système qui le référence.



41. Bob Stein, *in* « Where Do You Go with 40,000 Readers? A study in Online Community Building », O'Reilly Tools of Change for Publishing Conference, 2009, [en ligne], http://toccon.blip.tv/#1790326. Un compte-rendu de cette vidéo, réalisé par Marin Dacos, est disponible sur le blog *L'édition électronique ouverte*, http://leo.hypotheses.org/category/international/usa-international, consulté le 13 juillet 2009.

42. Dan Gillmor, *We the media*, Beijing/Farnham, O'Reilly, 2004, exemple de Google Books : http://books.google.fr/books?id=Dgfufx9H1BcC.

## Notre mode de lecture change parce que le numérique favorise de « nouvelles manières » de lire

Les premières études sur les usages des livres électroniques montrent bien qu'on ne les utilise pas de la même façon que les livres papier. On pioche plus facilement des passages ou des chapitres plutôt que d'avoir une lecture linéaire. Sans compter qu'on n'a pas les mêmes usages selon les types de contenus qu'on consulte : on a plutôt tendance à télécharger certaines formes littéraires et à accéder en ligne à d'autres, comme l'expliquaient certains des spécialistes du secteur à la conférence TOC 2009.

Sous forme électronique, la lecture linéaire n'est plus le seul mode d'accès aux contenus. Au contraire, le passage à l'électronique « augmente » le livre. On peut interroger les contenus, aller chercher ce qu'ils renferment, établir des interactions documentaires en croisant des contenus de natures différentes… L'électronique favorise des accès partiels certes, cependant il ne faut peut-être pas les entendre comme une régression, mais bien comme le développement d'un autre mode de lecture. Le changement de paradigme que suppose le livre électronique ne signifie peut-être pas un accès partout, en tous lieux, à tout moment, sur un mode plutôt linéaire, comme le propose le livre papier. Il ouvre de nouveaux contrats de lecture, de nouveaux modes d'accès aux contenus, dont la recherche documentaire et donc l'accès partiel est certainement le mode appelé le plus à progresser.



Assurément, à l'heure de l'électronique, le rapport à ce que nous lisons est différent, parce que la posture de lecture est différente. Avec le livre, je lis, je suis dans un moment à part, j'absorbe l'information. Avec les écrans, ou avec un livre électronique, bien souvent, je lis et écris, ou je lis et communique. La posture de lecture n'est pas exactement la même. Nous accédons à de nouvelles manières de lire, qui brouillent les questions de lecture, nos façons de les mesurer et de les comptabiliser.

## Qu'est-ce que lire ?

Dans cette bataille d'arguments sur les vertus de la lecture selon les supports, un excellent papier du *New York Times*[43] essaye de dépassionner le débat en se référant aux derniers travaux des chercheurs sur le sujet. Pour son auteur, Motoko Rich, tout l'enjeu consiste à redéfinir ce que signifie lire à l'ère du numérique.

### Quels sont les effets de la lecture en ligne sur nos capacités de lecture ?



À l'heure où les tests de lecture des plus jeunes se dégradent, beaucoup d'enfants passent désormais plus de temps à lire en ligne qu'à lire sur papier. La tendance serait de lier l'un à l'autre, mais peut-on au contraire y trouver l'amorce d'une réponse ? On sait que, selon certaines statistiques fédérales américaines que cite l'auteur de l'article du *New York Times*[44], les jeunes qui lisent pour s'amuser, sur leur temps libre, obtiennent de meilleurs scores à leurs tests de lecture que ceux qui ne lisent que dans le cadre scolaire. Est-ce que l'internet a ce même effet ? Est-ce que les jeunes, dont les pratiques de lectures basculent sur l'internet, améliorent par ce biais leurs capacités de lecture ? Le lien entre les deux n'est pas si évident à démontrer. Ceux qui critiquent l'activité de lecture sur le web affirment qu'ils ne voient pas de lien évident entre l'activité de lecture en ligne et l'amélioration des capacités à lire en classe. Pire même, pour Dana Gioia[45], président de l'Association nationale américaine pour l'éducation, la baisse de la capacité à lire et de la compréhension de ce qu'on lit est générale.

Les spécialistes de l'alphabétisation commencent à peine à explorer les effets de la lecture en ligne sur nos capacités de lecture.

---

43. Motoko Rich, « Literacy Debate : Online, R U Really Reading ? », *New York Times*, 27/07/08, [en ligne], http://www.nytimes.com/2008/07/27/books/27reading.html?_r=2, consulté le 13 juillet 2009.

44. *Ibid.*

45. Dana Gioia *in* « Literacy Debate : Online, R U Really Reading ? », *op.cit*. p. 3

Selon une étude récente, portant sur 700 personnes pauvres, noires ou hispaniques de Detroit, les jeunes lisent plus sur le web que sur n'importe quel autre média, même s'ils lisent aussi des livres. Néanmoins, le seul type de lecture qui semble avoir un effet réel sur l'amélioration des résultats scolaires est la lecture de romans. Pour Elizabeth Birr Moje[46], professeure à l'université d'État du Michigan et responsable de cette étude, cela s'explique par le fait que la lecture de romans correspond à une demande de l'institution scolaire et que les connaissances issues de ce type de lecture sont valorisées dans le processus scolaire, plus que la lecture d'essais ou de l'actualité par exemple. Sur l'internet, explique-t-elle, les étudiants développent de nouvelles capacités de lecture qui ne sont pas encore évaluées par le système scolaire. Selon une autre étude[47], en apportant un accès internet à des étudiants pauvres, leurs résultats aux tests de lecture s'améliorent : « Cela concerne des enfants qui ne lisent pas pendant leur temps libre », explique Linda A. Jackson, elle aussi professeure de psychologie à l'université d'État du Michigan : « Une fois qu'ils sont passés sur l'internet, ils se sont mis à lire ».



Nos chercheurs du Michigan ont étudié ainsi les usages de l'internet d'enfants et d'adolescents, rapporte Caleb Crain pour le *New Yorker*[48], et ont montré que la qualité et l'aptitude à lire s'améliorent à mesure qu'ils passent du temps en ligne. « Même la visite de sites pornographiques améliore les performances scolaires », ironise-t-il, pour autant que l'internet continue à proposer du texte avant des contenus multimédias ou vidéo, ce qui n'est pas si sûr.

La lecture fragmentée et éclatée que nous proposent les supports culturels modernes (bulles de BD, éléments textuels dans les jeux vidéos, micro-messages ou SMS…) semble également, malgré ce

46. Elizabeth Birr Moje, « Literacy Debate : Online, R U Really Reading ? », *op.cit*. p. 3

47. Linda A. Jackson *et al.*, « Does Home Internet Use Influence the Academic Performance of Low-Income Children ? », *Development Psychology*, Vol. 42, n° 3, 2006, [en ligne], http://www.apa.org/releases/dev423-jackson.pdf, consulté le 13 juillet 2009.

48. Caleb Crain, *op. cit.*

qu'on pourrait en penser, participer de la lecture. Elle ne crée pas pour autant des lecteurs assidus ou de gros lecteurs, ni de meilleurs élèves, mais cela contribue à familiariser avec la lecture et à généraliser l'alphabétisation, même si elle paraît parfois sommaire ou rudimentaire.

### La fin de la lecture ?

Les rapports insistent régulièrement sur la baisse en fréquence et en quantité de la lecture chez les plus jeunes alors que leur temps passé sur le web progresse. Mais faut-il y voir un rapport de cause à effet ? « Les courbes de la lecture des plus jeunes entre la France et les États-Unis sont assez proches[49] », confie Olivier Donnat, spécialiste de l'étude des pratiques culturelles et chargé d'études pour le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture.



> Depuis les années 90, on constate la baisse régulière de la lecture à l'adolescence en quantité et en fréquence, plus forte chez les garçons que chez les filles. Mais il n'y a pas qu'internet qui est responsable ! L'augmentation du temps passé sur les jeux vidéos, le développement du temps passé en communication (mobiles) viennent concurrencer la pratique de la lecture. Internet s'inscrit dans un mouvement : il n'est pas seul en cause[50].

Les pratiques de lecture deviennent difficiles à mesurer, car, notamment avec l'électronique, elles se démultiplient, se transforment et se mixent à d'autres pratiques. Olivier Donnat montre que la question de la lecture sur écran est complexe à aborder, car les pratiques sont très éclatées : « elles vont de la lecture du livre numérique (transposition du papier vers l'écran, sans changement

49. Hubert Guillaud, *Entretien téléphonique avec Olivier Donnat, chargé d'études pour le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)*, le 14 novembre 2008.

50. *Ibid.*

de contenu) à des formes de pratiques "où on lit du texte" (mais souvent de manière ponctuelle ou associée à d'autres médias)[51] ». Mais surtout, il rappelle que :

> la modification des pratiques de lecture est antérieure à l'arrivée d'internet. Internet va certainement avoir tendance à amplifier certains phénomènes, mais il faut rappeler qu'ils étaient perceptibles avant : la baisse de la quantité de livres lus chez les jeunes générations date des années 80 ; la transformation des formats de lecture également, car voilà longtemps que la presse a fait évoluer sa mise en page vers une diminution de la taille des textes, l'ajout de résumés et de citations permettant le survol des articles... Le fait de lire d'une manière ponctuelle, sur des temps courts, plus que d'avoir à se concentrer sur le long terme n'est pas né avec l'internet. Internet ne fait que renforcer, qu'accentuer cette tendance[52].



Comme le souligne le chercheur, on ne sait pas grand-chose des passerelles entre la lecture sur papier et la lecture à l'écran. On ne les mesure pas, on ne les voit pas ou on ne les identifie pas. « Peut-être faut-il se poser la question plus radicalement », explique-t-il :

> Dans la lecture, l'unité de compte n'est-elle pas appelée à changer ? Dans le monde de la musique par exemple, on ne raisonne plus en album, mais de plus en plus en morceau, en chanson. Voire peut-être en refrain ou séquences de quelques secondes comme la durée d'une sonnerie de téléphone portable. Est-ce qu'il ne va pas en être de même dans la pratique de la lecture ? Si je regarde comme beaucoup mes propres pratiques, dans le numérique, on est souvent à la recherche d'une information précise. L'unité de lecture est donc plus ramassée du même coup, car on a des contraintes de temps et une exigence en terme de rentabilité plus forte. Sans compter qu'avec l'hypertexte, les textes sont également plus ouverts[53].

51. *Ibid.*
52. *Ibid.*
53. *Ibid.*

Mesurer la lecture à l'écran est plus difficile que mesurer un temps de lecture sur un support dédié. Il est de plus en plus difficile d'observer ce qu'est la lecture. Alors qu'on pouvait facilement établir qu'on passait tel temps à lire un livre ou un journal, il est plus difficile de mesurer notre activité de lecture sur une console de jeu ou un ordinateur, car la lecture fait partie d'un processus plus complexe auquel se greffent des moments d'écriture, des moments d'interaction, d'écoute, de repérage… La lecture telle qu'on la connaissait, telle qu'on la pratiquait, telle qu'on la mesurait jusqu'alors, semble en train de nous échapper. Elle n'est en tout cas plus une activité isolée, mais elle s'inscrit dans un ensemble d'activités dont elle est une des articulations. On joue, on lit, on écoute, on écrit, on consulte… Tout se fait dans le même mouvement. C'est la pratique culturelle, telle qu'elle était jusqu'à présent identifiée et analysée, qui se transforme. Est-ce que surfer sur le web, consulter ses mails ou Wikipédia, c'est encore lire ? Très souvent, c'est le cas.



Selon certains experts, c'est la lecture elle-même qu'il faudrait redéfinir. Interpréter une page web, une vidéo ou une image devient aussi important que de savoir comprendre un roman ou un poème. Pour les lecteurs en difficulté, le web est souvent un meilleur moyen pour glaner des informations, pour faire l'économie d'une lecture plus complexe et qui se perd parfois dans les détails. On parle ainsi de « littératie » pour définir « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. [54] »

## Vers de nouvelles sociologies de la lecture ?

La difficulté d'évaluer les différentes façons de lire est d'autant complexe qu'on lit de différentes façons pour différentes raisons. Il y a autant de lecteurs que de lectures, et nos façons de lire n'ont cessé d'évoluer, valorisées ou dénigrées sous la pression de nos représentations sociales : la lecture savante, concentrée, analytique s'est imposée au détriment des autres formes, comme les formes

54. http://fr.wikipedia.org/wiki/Littératie, consulté le 13 juillet 2009.

sociales de la lecture. Les sociologues de la lecture, comme Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré[55] ne nous disent pas autre chose, quand elles soulignent la grande diversité des pratiques de la lecture – qui varient selon le sexe, le milieu social, le niveau d'instruction. La lecture électronique, elle aussi, se vit dans des « contextes » sociaux et dans des histoires personnelles. On ne lit pas les mêmes choses selon le support qu'on utilise, selon la façon dont on l'utilise, selon les conditions dans lesquelles on l'utilise…

L'étude des pratiques culturelles des jeunes souligne que les plus jeunes sont ceux qui ont les pratiques culturelles les plus variées. Mieux : « leur niveau d'investissement dans les pratiques culturelles traditionnelles (cinéma, musée, lecture de livre, consommation de média) est directement corrélé à l'investissement dans les pratiques numériques[56] », explique la dernière étude du Département des études de la prospective et des statistiques (Deps). La concurrence entre les nouvelles technologies et les anciennes pratiques culturelles se fait en terme d'occupation du temps au détriment des formes traditionnelles, mais pas au détriment des contenus.



> La lecture de livres, largement répandue chez les plus jeunes, baisse tendanciellement avec l'avancée en âge. Cette baisse n'est pas seulement imputable à un effet de distanciation face aux injonctions scolaires et/ou familiales, même si celui-ci est avéré, mais elle participe également d'un phénomène générationnel. Les générations successives sont de moins en moins lectrices de livres, alors que d'autres formes de lecture s'y substituent, modifiant le modèle implicite qui a été celui de la lecture linéaire, littéraire.[57]

55. Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré, *Sociologie de la lecture*, Paris, La Découverte, « Repères », 2007.

56. Sylvie Octobre, « Pratiques culturelles chez les jeunes et instituions de transmission : un choc de cultures ? », *Culture Prospective*, n° 1, 2009, [en ligne], http://www2.culture.gouv.fr/culture/deps/2008/pdf/Cprospective09-1.pdf, consulté le 13 juillet 2009.

57. *Ibid.*

Le numérique, en accroissant le nombre de produits culturels accessibles et en démultipliant les modes de consommation, favorise l'éclectisme et développe la capacité à digérer des formes culturelles différentes. Ces deux phénomènes sont renforcés par les transferts de contenus accrus d'un support à l'autre, via les adaptations de livres en une multitude de produits culturels et inversement. Pour autant,

> de même que la baisse de l'affiliation partisane ne signifie pas la fin du sentiment politique, les mutations contemporaines observables dans les rapports des jeunes générations à la culture ne doivent pas automatiquement faire craindre la mort de la transmission culturelle. De manière générale, les valeurs culturelles des parents et des enfants se sont rapprochées, notamment autour d'une médiatisation croissante de la culture, de la diffusion croissante des pratiques amateurs et de la fréquentation des équipements culturels. Que faut-il en conclure : que la culture se massifie ? Qu'elle se banalise ?[58]



Il faut croire que les fractures culturelles qui se dressent entre les supports sont surtout des fractures que l'on fabrique selon son mode de représentation culturelle. Dans la réalité, les contenus se déversent dans les différents supports et dans les pratiques d'une manière beaucoup plus plastique que ne le clament les tenants du « c'était mieux avant » comme Nicholas Carr ou du « ce sera mieux demain » comme Clay Shirky. Reste que, comme on le constate dans d'autres domaines, l'accès à la culture sur le web ne transforme pas les valeurs culturelles des gens. On demeure avant tout le reflet du groupe social auquel on appartient. Tout autant qu'avant, pour que la culture nous bénéficie, il faut le vouloir.

► *Texte original disponible sur* Internetactu.net.
*http://tiny.cc/internetactunet*

58. *Ibid.*

# Qu'est-ce que le livre à l'heure du numérique ?

Hubert Guillaud

Comment le numérique transforme-t-il notre rapport au livre et à la lecture ? Mon propos n'est pas d'opposer le numérique au papier. Je ne viens pas vous dire que le livre papier va disparaître, je viens vous dire comment il va s'augmenter *via* l'électronique. J'ai du mal à croire que dans cinquante ans nous n'aurons plus de documents papiers autour de nous. Mais j'aimerais vous dire pourquoi nous aurons de plus en plus de formes électroniques des livres dans notre environnement, ce qui va transformer vos métiers[1].

## Qu'est-ce qu'un livre ?

Aussi surprenant que cela puisse paraître, un livre n'est pas défini par son contenu, par sa forme, par ses modalités de commercialisation, par son intégration dans une chaîne économique, mais par son support. C'est un « assemblage d'un assez grand nombre de feuilles portant des signes destinés à être lus », selon la définition du dictionnaire *Le Robert*.

1. Hubert Guillaud s'adresse à des bibliothécaires dans le cadre d'une conférence donnée au Forum des Bibliothèques de Montréal 2.0 le 18 et 19 mars 2009.

Dans l'univers papier, on vend un contenu fixe dans des formats différents (broché, poche, illustré…). Ce contenu se définit par son auteur et son éditeur. Il a un mode de commercialisation stable, un circuit de diffusion/distribution balisé, aux formes éprouvées que vous connaissez très bien. Des formats établis. Des modes d'accès simples : la lecture ne consomme pas d'énergie, ne nécessite pas d'écran, ni de prise électrique, ni d'appareil de lecture… Il propose un contrat de relation, d'usage assez simple, complètement personnalisable : la lecture, *via* une interface très accessible.

La grande question devient donc : qu'est-ce qu'un livre quand il n'a plus de support physique ? Quand la forme matérielle qui définit son existence même n'existe plus ? Voilà une question à laquelle il est très difficile de répondre. Parce qu'en dématérialisant l'œuvre, le format électronique détruit ce qui faisait la définition même du livre : son support. Il s'agit d'une destruction créatrice, mais c'est une destruction tout de même. En remettant en cause son support même, l'électronique remet en cause tout le modèle du livre que l'on connaissait jusqu'à présent. Tant et si bien qu'on ne sait plus définir le livre électronique, comme le remarquait Bruno Patino dans son rapport sur le livre numérique[2].



## Tout change

Quand on parle de livre numérique, on désigne, dans notre esprit, la même chose qu'un livre physique. C'est la même chose et en même temps, tout change ! Le numérique transforme toutes les questions.

À défaut de nouvelle définition, essayons de lister dans un inventaire à la Prévert, ce que ce changement technique produit et comment. Nous n'évoquerons pas tous ces changements en détail, mais l'objectif est de donner des perspectives sur ce qui se réinvente sous nos yeux, pour essayer de comprendre ce qui se modifie avec le numérique.

2. Bruno Patino, *Rapport sur le livre numérique*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, 2008, [en ligne], http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/albanel/rapportpatino.pdf, consulté le 16 juillet 2009.

## Autant de formes de lecture, autant de supports

L'électronique révèle et décompose nos modes de lecture. Comme pour la lecture sur papier, la lecture électronique se vit dans des contextes. On ne lit pas de la même façon et on ne fait pas le même usage d'un document qu'on télécharge sur son ordinateur et d'un document auquel on accède uniquement en ligne. Non seulement les conditions de lecture sont différentes (lire aux toilettes, au lit, en déplacement…), mais la façon de lire est différente (lecture plaisir, lecture recherche).

Ce point est décisif, car il va déterminer des usages, des modalités économiques très différentes. Je ne voudrais pas payer le même prix pour un livre électronique « jetable » que pour un livre électronique dont j'ai besoin pour travailler. Je vais privilégier un mode d'accès sur d'autres. Avec le livre, vos modes de lecture vous étaient personnels ; avec l'électronique, vos modes de lecture vont se différencier, avec toutes les conséquences que cela va entraîner. L'électronique va démultiplier les formes et les supports de médiation autour des contenus. Un livre, vous pouvez en faire ce que vous voulez : le lire sérieusement, prendre des notes ou le survoler. Vous pouvez le lire indifféremment au sommet du Mont Royal, dans le bus ou dans votre lit. Pour l'instant, l'électronique semble complexifier la situation. Vous ne lisez pas de la même façon selon le support ou l'outil que vous utilisez. Pas plus que vous ne commentez le même livre de la même façon dans un forum généraliste ou dans une édition commentée entre spécialistes. Le but de l'électronique est de faciliter nos objectifs finaux, qui sont, comme le disait Alberto Manguel dans *Une histoire de la lecture*, différents pour chacun[3]. L'électronique personnalise nos lectures : nous n'aurons plus un même exemplaire, mais chacun aura le sien, avec des couches d'information qui nous seront personnelles en partie, et d'autres que l'on partagera avec nos amis ou d'autres lecteurs.

Si le support disparaît, qu'est-ce qui le remplace ? Voici l'éventail des nouveaux supports sur lesquels le livre va être désormais



3. Alberto Manguel, *op. cit.*

accessible. Volontairement, je n'ai pas mis l'*ebook* au centre de mon raisonnement. Parce qu'il offre une plateforme sécurisée et rémunératrice, l'*ebook* concentre les espoirs de la chaîne du livre. Je ne crois pas que l'*ebook* soit demain le mode d'accès central du livre. Au contraire : les supports sont appelés à être aussi multiples que nos usages de lecture.

Aujourd'hui, les livres électroniques sont avant tout accessibles sur des ordinateurs. Il n'est pas sûr que cela change demain. Il n'est pas sûr que les téléphones mobiles ou les *eReader* soient demain les modalités dominantes d'accès aux livres électroniques. La connexion du livre (à d'autres services) risque d'être importante pour profiter pleinement des capacités des livres aux formats électroniques. Il faut aussi comprendre que le livre n'est plus seulement un support de lecture (pour autant qu'il l'ait été uniquement), mais il est aussi un support d'écriture. C'est un fait ancien, comme le rappellent les marges que nous gribouillons, parfois capitales, et comme l'illustre le dessin fait en marge des actes du procès de Jeanne d'Arc par un clerc chargé de prendre note, et qui est la seule représentation contemporaine de Jeanne d'Arc que nous ayons. Le livre n'est pas que lecture, c'est aussi une interface adaptée pour écrire, chercher, noter… C'est le livre qui s'écrit et se lit. C'est le *Read/Write Book*.



La question de la lecture n'est pas qu'une question de mobilité, comme pourraient le laisser croire l'usage des liseuses et la lecture sur téléphone portable : toutes nos lectures ne sont pas mobiles ! Il y a des lectures de travail qui nécessitent de pouvoir annoter, mixer et compiler des textes… Le changement de paradigme que suppose le livre électronique ne signifie peut-être pas un accès partout, en tout lieu, à tout moment (comme le livre papier !). Sa promesse première est de permettre de nouveaux contrats de lecture, de nouveaux modes d'accès aux contenus, ce qui n'implique pas forcément la mobilité.

Technique encore difficilement imaginable, la lecture d'un fichier texte *via* une voix électronique sur son poste de radio ou *via* un robot, comme le Nabaztag de la société Violet, peut être néanmoins envisagée grâce au format électronique. Toutefois, il va encore falloir attendre que la synthèse vocale fasse beaucoup de progrès, car si elle devient de plus en plus acceptable pour des

phrases courtes (GPS, répondeurs automatiques…), les problèmes que ce système rencontre pour la position de l'intonation dans des phrases longues freinent son développement.

Dans cet éventail de supports et de canaux de diffusion, la piste du papier n'est pas à négliger. Le papier tissé d'électronique ou de conducteurs alimentés par une pile, avec une connexion radio capable d'appeler des contenus sur un écran de mobile ou de PC distant, existe. On en connaît des formes dérivées dans les livres pour enfants avec par exemple le Bluebook de Manolis Kelaidis. Le papier va devoir se réinventer face à la concurrence de l'électronique, et son électronisation pourrait bien en être une des formes.

Il faut retenir qu'il n'y aura certainement pas d'iPod du livre. N'attendons pas le lecteur universel qui prendra en main le marché, mais favorisons la diversité et regardons avec intelligence les contenus qui sont déjà en train d'apparaître sur nos écrans. Il n'y aura pas de support unique. C'est le contraire que l'on constate : une multitude de supports aux caractéristiques techniques et d'usages différents : taille des écrans, modalités d'interfaces, *hardware*, système d'exploitation, *software*… La difficulté est de trouver les formats interopérables, d'inventer des interfaces qui s'adaptent aux conditions de ces supports. Le sacro-saint PDF qui représente pour tous « le livre au format électronique », singe la disposition du livre imprimé en étant inadapté à nos écrans, montre toutes ses limites à s'adapter à différents supports, à différents écrans, de tailles, de formes, de logiciels, de systèmes d'exploitation multiples. Les rêves de standardisation – et il y a des standards qui commencent à émerger – ne s'appliquent pas à tous les supports que nous avons énumérés, comme la télévision ou les consoles de jeux, qui posent des problèmes spécifiques).

## Le livre électronique, nouveau continent documentaire

La grande transformation du passage du livre papier à l'électronique, c'est la recherche. D'un coup, le livre s'augmente d'une dimension nouvelle. La lecture n'est plus le seul mode d'accès à son contenu. On peut interroger les contenus, aller chercher ce qu'ils renferment, mettre en place des interactions documentaires en croisant notamment des contenus et des requêtes.

La recherche plein texte est, pour ceux qui en doutent, la raison principale qui va nous conduire au basculement du papier à l'électronique. Ce sont, je crois, les capacités d'analyse qu'offrent les outils électroniques sur un texte qui motivent ce changement, car ces capacités d'analyse changent tout. Le livre est cherchable : il devient un nouveau continent documentaire. Alberto Manguel n'évoque pas vraiment le livre électronique – certes, ce livre a dix ans, ce qui commence à faire beaucoup pour l'électronique –, il dit juste qu'il possède les œuvres complètes de Shakespeare sur CD-ROM pour faire des recherches. Une évocation qui a du sens, puisqu'elle souligne combien c'est la capacité d'analyse du texte qui va tout modifier, pas sa capacité à devenir multimédia ou sa capacité à être mobile.



Mais ce contenu textuel ne sera pas le seul à être important. Il va y avoir dans le livre électronique d'autres couches de contenus, comme les métadonnées, c'est-à-dire des informations descriptives et qualifiantes des contenus. Le texte est sémantisé, à savoir qu'on ajoute du sens aux mots écrits, en les augmentant de précisions, de données. Une note de bas de page n'est plus un numéro dans un ficher, mais est reconnue par la machine comme une note de bas de page. Montréal est défini comme un lieu. Jean Charlebois – le poète – est un nom et non pas un ensemble de mots parmi d'autres perdus dans un texte. Un concept n'est pas un ensemble de mots, mais un *tag*, une étiquette, qui dit, « attention, ici, il y a un concept ». Une référence n'est plus une citation d'un auteur, mais est aussi un code, lisible par une machine qui dit qu'« ici, il y a une citation ».

## De l'intelligence des données

L'intelligence des données qui en est extraite ne va pas seulement nous donner accès à une nouvelle classe d'outils, comme l'évoquait Tim Berners-Lee à propos du web sémantique, mais radicalement changer nos pratiques, notre regard sur celles-ci.

Avec le numérique, le livre physique porte sa propre ombre, son double. Une ombre de données, qui spécifie, précise le livre papier. C'est la fiche de catalogue, l'argumentaire que livrent les éditeurs. Mais cela va plus loin qu'un résumé et quelques mots clefs comme on le voit sur les articles scientifiques ou sur les quatrièmes de couverture. Cette ombre spécifie qu'un titre est un titre (de tel niveau) qu'une note est une note, que tel mot correspond à un lieu, que tel autre correspond à un autre livre, à un auteur, à un concept, contient un lien, etc. Avec le numérique, les mots sont dotés d'informations sur leur forme, sur leur sens, sur leur rôle.



Ces nouveaux formats, ces données sur les données (métadonnées), il va falloir les produire, les spécifier (en précisant notamment quelles données doivent apparaître : suppressions d'images pour certaines éditions, etc.), les maintenir (seront-elles lisibles par les nouvelles versions logicielles de vos matériels ?). Il va falloir les fournir, les délivrer, les rendre accessibles, avec le fichier du livre. Mais ce sont elles qui vont ajouter une valeur supplémentaire au simple texte. Dans un texte brut, si je souhaite trouver toutes les villes évoquées dans un livre il faut que j'interroge le moteur avec chaque nom de ville qui existe ! Avec des données enrichies, je cherche « ville », et le livre est capable de me lister toutes les villes qu'il mentionne. Les métadonnées peuvent être un index intelligent, qui assemble les synonymes, qui relie les concepts, qui confère au livre des informations qui n'y étaient pas.

Voilà certainement l'apport principal de la numérisation des livres, des livres qui vont devenir de nouveaux territoires documentaires[4].

4. Cf. Hubert Guillaud, « Demain, l'intelligence des données », *InternetActu.net*, 07/09/07, http://www.internetactu.net/2007/09/07/demain-lintelligence-des-donnees/, consulté le 11 août 2009.

## Brouillage des questions d'accès

L'électronique n'a pas que des avantages, il brouille aussi certaines questions.

Aujourd'hui, quand vous cherchez un livre sur l'internet, que se passe-t-il ? Vous arrivez chez Amazon ou Google Books. Aujourd'hui, quand vous cherchez un livre au format numérique sur l'internet, le trouvez-vous ? Non. Les livres ne sont pas accessibles sur l'internet. À tout le moins, pas sous forme numérique. Quand c'est le cas, les catalogues sont incomplets, éparpillés et très mal référencés. Mais c'est cela qui va changer dans les dix prochaines années. Le web « documentaire », ce web statique (en apparence seulement) va exploser dans les années à venir. Outre la numérisation patrimoniale de contenus tombés dans le domaine public (les programmes Google Books ou Gallica notamment), les contenus d'aujourd'hui, « vivants », vont également faire leur apparition. Quand vous chercherez un livre qui vient de sortir, vous le trouverez en ligne, sous forme numérique, en tête de gondole de l'internet et certainement à un prix de 30 à 50 % moins cher que le papier.



Les livres seront là, au milieu des contenus web, enfin accessibles. Accessibles ? Mais accessibles comment ? À quoi aurons-nous droit ? La question de l'accès se brouille à l'ère du numérique parce qu'elle se complexifie. Comment rendre les contenus des livres indexables par les moteurs tout en continuant à les vendre, et donc en limitant leur accès ? Comment les vendre ou les prêter uniquement dans l'enceinte ou sur le site du libraire ou de la bibliothèque ? Uniquement sur un terminal qu'on prête ou vend, limitant par là-même les accès personnels et multiples ? La nature même du numérique – comme bien non matériel, qui ne se détruit pas quand on l'utilise, mais au contraire permet la copie multiple – bouleverse profondément ces questions. Aujourd'hui, on a accès aux livres de Deleuze sous forme numérique, mais uniquement sur les réseaux peer-to-peer. Vous ne pouvez pas vous les procurer autrement au format numérique. Ils ont été patiemment numérisés par des internautes, qui ont numérisé les pages, effectué une reconnaissance optique des caractères, voire parfois retapé toute l'œuvre. Google Books donne des accès tronqués aux livres sous droits. Aurons-nous accès différemment aux livres

selon que l'on sera abonné ou pas aux bonnes bases de données, comme c'est déjà le cas en bibliothèque, où l'on offre des accès à des bases auxquelles les lecteurs n'ont pas accès chez eux ? Aurons-nous des accès différenciés selon nos niveaux de revenus, selon les abonnements que nous paierons ou non ?

Pourquoi l'accès est-il important ? Comme l'explique Alberto Manguel, la forme première de la lecture aujourd'hui est la lecture savante : celle qui travaille avec le support livre. Aujourd'hui, le livre papier n'est pas fait pour travailler. Je ne peux rien faire avec : ni prendre de notes (sans recopier), ni chercher dans son contenu (retrouver une définition…). À l'âge de l'accès, on ne va plus avoir accès au produit, mais au contenu. Par exemple, chercher dans l'œuvre complète d'un auteur (pas seulement d'un Balzac, mais pourquoi pas d'un Jean-François Kahn, d'un Boris Cyrulnik) toutes les œuvres d'une période donnée (les livres sur 1968, les livres de 68). Cette « recherche savante » ne concerne plus uniquement les savants, mais tous ceux qui travaillent avec du matériel intellectuel, ce qui représente de plus en plus de monde. Il me semble qu'ici réside la révolution du livre numérique. Cet accès-là ne va pas supplanter le livre papier, mais bien développer un nouveau marché, car les deux ne sont pas concurrents une seule seconde : on parle d'une lecture, d'un usage qu'on ne peut pas faire avec le livre papier. Mais encore faut-il que l'écosystème qui va se mettre en place permette de le faire…



## L'économie de l'attention

À terme, il faut comprendre que cet accès va profondément modifier le modèle économique du livre. Dans l'ancien modèle, celui du livre papier, seules les publications les plus rentables existent (font l'objet d'une décision de publication favorable), explique Pierre Mounier du site *Homo-Numericus* et du Centre pour l'édition électronique ouverte. La rareté est donc du côté des publications. Dans le nouveau contexte, toutes les publications possibles existent. Ce sont donc les lecteurs qui deviennent rares. C'est le fondement de ce qu'on appelle l'économie de l'attention, avec une conséquence importante : si ce sont les lecteurs qui sont

rares et non les publications (relativement les unes aux autres), alors les barrières d'accès aux documents deviennent contre-productives. Le principe de la restriction d'accès est contradictoire avec la logique de ce nouveau contexte. Le principal souci des publications est désormais d'être lues, connues et reconnues.

D'où le déferlement, notamment dans les pays anglo-saxons, de livres gratuits en ligne, d'accès à des revues *open access*, sans abonnement, du développement du libre (et du gratuit). Face à une offre pléthorique de contenus, l'essentiel est que les gens puissent accéder à vos ouvrages, quelle que soit la manière, le site, les modalités : gratuites, payantes, voire les deux ensemble puisque rien n'interdit de donner le livre sur le site de l'auteur et de le vendre sur d'autres sites. Car il n'est pas sûr que tous les internautes se rendront jusqu'au site de l'auteur… Ou que les motivations qui amèneront certains jusqu'à un point soient les mêmes que celles qui en amèneront d'autres à un autre point. De même, on peut tout-à-fait imaginer des accès différents : livre gratuit en simple consultation en ligne, livre payant pour garder la version ou pour une version différente (illustrée, par exemple).



Avec l'économie de l'attention, c'est la posture de lecture qui est renouvelée. Accéder à un livre dépendait de modalités simples : vous pouviez l'acheter ou l'emprunter. Avec le numérique, la gamme des modes d'accès se complexifie. On peut louer un livre de nombreuses manières : n'avoir accès qu'à des extraits, ou encore n'avoir accès que sur un type de support (comme cherche à le faire en partie le Kindle d'Amazon).

## Brouillage des modèles économiques : l'éclatement du modèle unitaire

La vente unitaire qui a caractérisé l'économie du livre risque de voler en éclats à l'ère du numérique. D'abord parce que la culture numérique est en premier lieu une culture de la gratuité. De nombreux modèles économiques de la gratuité existent à titre d'exemple, le livre de Chris Anderson[5]. Ensuite, parce que dans une économie où

5. Chris Anderson, *Free : the future of a radical price*, New York, Hyperion, 2009.

l'attention est le bien le plus rare, l'économie de la culture va se redéfinir. Enfin, parce que le paiement unitaire n'a pour l'instant pas prouvé qu'il était le meilleur modèle économique de l'économie numérique : les abonnements marchent souvent beaucoup mieux. Cela ne veut pas dire que le paiement unitaire ne fonctionne pas, mais qu'il est souvent plus difficile à motiver et surtout à renouveler et pérenniser.

Nous allons assister à des expérimentations multiples où il s'agirait :

- d'exploiter les avantages de la gratuité, notamment en matière de recommandation et surtout d'indexation. Ne pas rendre son contenu accessible sur le web, c'est rendre ce contenu invisible de ses lecteurs potentiels. Il faut profiter des effets de réseaux pour rendre son contenu visible : pour le Google PageRank, vos contenus sont rendus visibles par les recommandations des autres, les liens qu'ils tissent vers vous. Enfin, le produit papier n'est pas en concurrence avec le produit électronique : pour l'instant, les usages ne sont pas les mêmes. Il n'est pas sûr que les gens qui téléchargent une œuvre gratuite l'auraient achetée. La plupart du temps, la possibilité d'accéder gratuitement au contenu favorise les ventes, c'est ce qu'assurent la plupart de ceux qui en font l'expérience concrète. En tout cas, la preuve du contraire n'a pas du tout été faite ! ;



- de démultiplier l'exploitation du produit : découpage en morceaux de livres, livres en préparation, épreuves, brouillons, livres avec et sans images, plus chers avec tel fournisseur d'images qu'avec tel autre ; livres épuisés ; nouvelles diffusions, comme le journal de George Orwell[6] ;

- de proposer de la vente de services : Amazon Premium résumés de livres, getAbstract[7], Safari d'O'Reilly[8]…

6. http://orwelldiaries.wordpress.com/

7. GetAbstract est un service de résumés de livres professionnels. Pour 299 dollars par an, getAbstract offre un accès à 4 000 résumés et 500 nouveaux résumés annuels en provenance de plus de 300 éditeurs différents, accessibles au format électronique (et/ou en audio) et personnalisables selon vos centres d'intérêt.

8. Plateforme de stockage et d'accès par abonnement à des livres électroniques choisis par l'utilisateur dans le catalogue d'O'Reilly et d'autres éditeurs américains.

Dans ces nouveaux modèles économiques, il faut retenir deux choses importantes :

- comme l'a expliqué Pierre Mounier, nous sommes dans une économie de l'attention : l'important est d'imaginer des outils capables de retenir l'attention des lecteurs ! Quand O'Reilly propose aux informaticiens d'avoir accès pour quarante dollars à tous ses livres, il offre un service qui capte l'attention, qui offre plus que ce que les gens pourront lire, qui rend ses lecteurs captifs de sa marque, de son offre ;

- dans une économie de l'attention, le plus important n'est plus le contenu (on le trouve ailleurs, autrement, sous une autre forme), mais le service. L'important, c'est le service ajouté et individualisé que vous allez apporter au lecteur. Quel est le plus que vous pouvez lui apporter ? Attention, il faut garder une règle très importante en tête pour tous ceux qui ont la lourde tâche d'imaginer les services numériques de demain : il faut donner du pouvoir à l'utilisateur ! Plus vous allez lui permettre d'interactions, de libertés, de possibilités, plus il y a de chances qu'il vous utilise. Les offres trop fermées (exploitant un seul catalogue), trop limitatives (DRM qui empêchent l'impression, la copie sur plusieurs supports, absence de solutions sociales…), seront autant d'éléments qui ne joueront pas en votre faveur dans une économie de l'attention.



## Brouillage des contenus ? Tout est livre, le web comme livre

Aussi surprenant que cela paraisse, le numérique n'a pas donné jusqu'à présent de formes littéraires nouvelles. La littérature hypertexte ou à contrainte n'est pas devenue grand public. Sauf si l'on n'écarte pas l'océan des formes courtes que le web génère. Le web favorise la démultiplication des textes courts, car il donne un véhicule et une place de marché (même si les échanges y sont gratuits) pour les échanger, alors qu'ils n'avaient jamais vraiment eu d'espace pour cela.

Peut-être y-a-t-il de nouveaux contenus que nous ne voyons pas. L'œuvre que tisse l'écrivain François Bon, sur son blog ou sur Twitter, fait-elle partie de son œuvre au même titre que ses livres ?

Les billets de blogs sont-ils ces nouveaux contenus que l'on cherche des yeux ? Certainement. Mais ils n'entrent pas dans un marché institué et c'est peut-être pour cela que nous ne les appelons pas des livres. Pour cela, il faut un reformatage sous la forme de livre papier, comme le montrent les livres nés de blogs, un genre qui se développe.

Assurément, le numérique bouleverse les formes et les réinterroge. Est-ce à dire que nous allons vers la fin des livres dans la forme que l'on connaît, dans leur organisation intrinsèque, dans la manière dont ils sont pensés ? Incontestablement, le numérique les force à se réinterroger. Le blogueur Narvic va très loin dans ce sens, puisqu'il affirme même que le livre, à l'image de ce qui arrive à la musique et aux journaux, sera disloqué par le web. En ligne, le blog remplace le livre. « Le blog offre un nouveau format, qui permet toujours de développer une pensée suivie, avec la supériorité sur le livre de le permettre de manière progressive, de montrer une pensée "en train de se faire"[9] ».



Je ne sais pas si une pensée en train de se faire est « supérieure » à une pensée aboutie (pour autant que nos livres offrent des pensées « abouties »), mais cet exemple montre bien à mon avis comment les frontières qui séparaient les livres d'autres textes deviennent moins étanches.

Le livre sous forme numérique ne fait pas que brouiller nos repères culturels, notre univers de référence. Il recompose également tout un champ de possibles.

## Du livre personnalisable au livre service

Aujourd'hui, sur l'internet, vous pouvez faire imprimer votre livre pour quelques dollars, qu'il s'agisse de livres de photos ou de livres personnels comme le livre des Twitts de James Bridle[10]. Vous

9. Narvic, « Comme l'album et le journal, le livre sera disloqué par le web », *Novövision*, 01/02/09, http://novovision.fr/?Comme-l-album-et-le-journal-le, consulté le 11 juillet 2009.

10. James Bridle, *My life in tweets*, vol. 1, february 2007-2009.

pouvez compiler les contenus de votre choix sur Wikipédia et les imprimer au format livre avec PediaPress. Vous pouvez composer vous-même votre guide de voyage en récupérant des contenus dans des bases de photos, sur l'internet, sur des guides en ligne.

Si demain je veux me faire un guide de voyage pour la Chine, je vais pouvoir récolter les avis, les images, les commentaires, les bons plans d'amis qui y sont déjà allés (et on sait que les critiques et avis de nos amis ont de l'importance pour nous). À l'aide d'outils en ligne, mon guide se composera tout seul. Tout sera automatisé. Les photos géolocalisées se placeront aux bons endroits… L'expérience utilisateur sera radicalement transformée. La personnalisation devient un mouvement perpétuel. Si je reviens, un an plus tard, sur le site du guide de voyage que j'ai commencé à composer, il va se mettre à jour tout seul, en regardant l'évolution de mes centres d'intérêt, en prenant en compte mes nouveaux amis et ce qu'ont fait mes anciens amis depuis mon dernier passage. Cette automatisation qui suit vos centres d'intérêt donne un atout considérable à la personnalisation.



Enfin, si nous filons la métaphore, alors qu'un guide de voyage normal n'est capable que de me sortir la liste des restaurants d'un quartier, mon guide électronique, en associant des coordonnées précises aux restaurants, peut me guider jusqu'à eux, ou m'indiquer ceux à proximité desquels je me trouve, par rapport à mon emplacement précis, et non par rapport à des limites administratives, comme c'est actuellement le cas dans les guides papier. Le contenu s'adapte à mon parcours, à mon contexte, à mon profil. Les contenus des guides se déversent dans des applications géolocalisées. Au risque que chacun fasse encore plus qu'avant une lecture différente d'un même contenu, à la manière des livres dont vous êtes le héros : nous ne lirons plus de livres du début à la fin, car ils n'auront plus de début ni de fin, mais seront en passe de devenir des logiciels, comme l'imaginaient déjà les CD-ROM culturels d'antan.

C'est le processus industriel de production du livre qui est transformé. Les moyens de l'industrie sont mis au service non plus du livre, mais de chacun. Le livre devient produit personnel, un service qui s'intègre dans un ensemble d'autres services et d'autres outils techniques.

## Des services aux nouvelles interactions

À nouveaux services, nouvelles interactions ! Le livre devient l'un des constituants de la prochaine vague technologique, celle de l'internet des objets. L'objet livre est capable de discuter avec tous les éléments électroniques d'une librairie (écrans, mobiles des clients…) ou d'une chambre d'enfants (lumières, sons…). Dans « Sixième Sens », mis en place par des étudiants du Massachussets Institute of Technology (MIT), le livre que vous prenez en rayon est analysé par l'œil de la caméra que vous portez comme un bijou autour du cou et qui projette, sur la couverture du livre, les recommandations des lecteurs de ce livre, dont il a reconnu la couverture par analyse de l'image. Dans la chambre lumineuse de Philips, c'est le contenu du livre même qui est reconnu par la pièce et qui adapte la luminosité au contexte de l'histoire, à mesure que vous tournez les pages. Dans une bibliothèque, vous prenez un ouvrage, lisez la quatrième de couverture, et ce simple geste déclenche une réaction en chaîne : vous recevez sur votre mobile le résumé du livre, l'écran de la librairie affiche la fiche du livre et les recommandations des lecteurs. Si un autre livre recommandé vous intéresse, une lumière pointe le livre dans le rayon pour vous faciliter la recherche…



Nourri d'électronique, de nouvelles formes d'interactions physiques sont possibles. Le livre devient une interface hybride, une passerelle entre les mondes réels et virtuels.

## Nouvelles interactions entre le livre et les lecteurs : le livre social

Proposer des systèmes qui ne permettent que de lire, c'est oublier combien le livre et le texte sont avant tout des espaces sociaux. Pourquoi lisons-nous si ce n'est, le plaisir passé, pour partager, pour soi ou avec d'autres, ce que nous lisons, comme le montre chaque jour le web 2.0 des conversations ou les marges de nos livres que nous remplissons d'annotations ? Le livre est un endroit où auteurs et lecteurs se retrouvent, explique Bob Stein de l'Institut pour le

futur du livre, qui affirme que pour nos arrière-petits-enfants, la lecture sera une expérience éminemment socialisée. Le livre demain ne sera plus un produit isolé, clos, fermé sur lui-même (pour autant qu'il l'ait été), mais un texte ouvert aux autres textes et aux lecteurs, et qui prendra du sens en s'intégrant dans l'écosystème des livres et des lecteurs.

À la différence du monde physique, le lecteur est à portée de texte, de clic, d'écran, de l'autre côté du nôtre. C'est l'individu, ses préoccupations, ses passions, ses coups de gueule qui sont au coeur du web 2.0, ce web férocement relationnel. Les lecteurs créent naturellement de l'interaction autour du livre, pour créer de l'interaction entre eux. Le livre est un objet transitionnel parmi d'autres. Le web documentaire s'interface avec le web social. D'où la multiplication des sites sociaux de lectures ou de lecteurs, où les gens partagent leurs avis sur les livres : une kyrielle d'outils, de *widgets* (permettant d'embarquer l'information et de la disséminer en ligne), d'interfaces de programmation permettent des recombinaisons multiples et surtout – c'est le plus important – documentent ce qui se passe sur la plateforme. Le plus important n'est pas que l'on puisse ajouter un commentaire, mais c'est de voir ce que font les autres commentateurs, ce qu'empruntent les autres abonnés. C'est toute la force des « Tendances » de LibraryThing[11] par exemple, qui montre le mouvement documentaire auquel chacun participe, qui montre les auteurs les plus lus, les plus critiqués, les plus discutés. Babelio[12] propose chaque semaine le classement des livres les plus critiqués. Non seulement cette documentation participe de l'animation de ces plateformes, mais elle donne à voir ce qui s'y déroule : elle fait apparaître la sociabilité autour du livre ! Et cette sociabilité est primordiale !



## La lecture en réseau

La lecture n'est plus une expérience solitaire. On peut lire précisément un livre à plusieurs, argumenter, commenter… Quand

11. http://www.librarything.com/
12. http://www.babelio.com/

le lecteur lit le livre, il se l'approprie. Il peut discuter avec l'auteur, sur son blog ; mais aussi avec le texte et argumenter, au plus près du texte. Ces commentaires, ces citations, agrégées par le web, redessinent à leur tour le livre, le réimpactent, permettant de voir les passages les plus lus, les plus commentés, les plus cités, les plus célèbres…

Mais le livre en réseau, ce ne sont pas que les relations entre les livres et les lecteurs, ce sont également les relations entre les livres entre eux. Le livre devient un échangeur, un noeud dans un réseau de livres.

## Le livre dans l'écosystème des livres



Les interactions des livres entre eux sont aujourd'hui invisibles, perdues au fond des notes de bas de page. Mais en passant sous forme numérique, le livre entre dans l'écosystème des livres et du web. Le livre entre dans le « réseau des livres ». Les algorithmes permettent de mesurer le nombre de livres qui font référence à tel livre : en scannant le web et les livres, on peut faire ressortir les passages les plus cités d'un livre ou les plus commentés. On n'accède pas seulement aux *Illusions perdues* de Balzac, mais à un système documentaire de ce livre, capable de vous dire quels livres citent ce livre, les passages les plus importants, en regardant dans d'autres livres les passages auxquels d'autres auteurs ont fait référence. Le livre s'augmente de données sur les lectures qu'en ont fait d'autres lecteurs. Et ces lectures deviennent des clefs d'entrée dans l'œuvre, en plus de la seule lecture du livre du début à la fin. Les commentaires de l'œuvre sont associés à l'œuvre. C'est en cela qu'il faut entendre la prédiction de Bob Stein : la lecture n'est plus une expérience solitaire. En accédant au livre, à un article, on accède à son importance culturelle, au système qui le référence. On saura le nombre de fois qu'il a été lu, téléchargé, qui le référence. On entre dans l'analyse documentaire du contenu.

Le livre en réseau, c'est également un livre qui se branche sur d'autres services pour être augmenté, qui se connecte à des dictionnaires, à des encyclopédies, à des cartographies (pour nous

dire où est un lieu), à des banques de données, comme à des banques d'images… Quand vous lisez *Terre de Feu* de Francisco Coloane, vous avez forcément envie de voir des images de Punta Arenas, et vous avez besoin d'accéder à FlickR par exemple, pour démultiplier votre imaginaire. Le livre n'est plus seulement en relation avec l'écosystème des livres, mais également avec l'écosystème des applications et du web.

« Les livres deviennent eux-mêmes un champ documentaire qui les dote d'une artefacture technique qui permet de transformer leur linéarité en dynamique documentaire inédite », dit tout à fait justement le chercheur en science de l'information Olivier Ertzscheid d'*Affordance.info*.



## L'analyse documentaire du contenu

Le livre sous forme numérique permet au contenu de prendre des formes d'analyse inédites, comme le montre le projet BookLamp[13]. Ce dernier propose d'appliquer des algorithmes d'analyse des contenus aux livres pour créer de nouvelles compréhensions du livre. Ainsi, le système est capable d'analyser la part de dialogue contenue dans un livre, sa densité, la part de description qui le composent. Si vous aimez plutôt les livres de science-fiction dialogués, vous apprécierez tel livre. Si vous aimez davantage les livres de science-fiction riches en description, vous préférerez tel autre. L'idée spécifique de BookLamp est de se servir de ces données pour construire un moteur de recommandation inédit, qui ne se baserait pas sur la proximité culturelle des œuvres ou des auteurs, mais qui essayerait de trouver des correspondances dans la forme.

Le projet WhichBook[14], imaginé par des bibliothécaires britanniques, repose un peu sur la même idée. C'est un outil qui vous aide à choisir vos lectures, selon le ton du livre (optimiste ou désespéré), votre exigence de lecture (amusant ou sérieux)…

13. http://booklamp.org
14. http://www.whichbook.net/

Là aussi, c'est une autre manière de faire des recommandations, selon des critères qui peuvent relier des genres de littérature très différents.

Autre exemple d'analyse documentaire inédit, mais appliqué au film : le logiciel Ligne de Temps imaginé par l'Institut de recherche et d'innovation du Centre Pompidou. Le système consiste en un logiciel d'analyse de films qui en décortique la structure sous forme d'une ligne de temps, semblable à celle qui permet de lire un film sur une table de montage numérique. Outre le film complètement décomposé, sont ainsi accessibles le script du scénario, l'indication des lieux, la présence des personnages, la description d'images et de plans (échelles de plans, mouvement de caméras, axe de prise de vue, entrées et sorties de champs…) ainsi que les annotations partagées des utilisateurs. Cet ajout de données offre un accès inédit au film qui peut être décomposé, interrogé, remixé selon les requêtes des utilisateurs. Il permet d'en faire de nouvelles cartographies, d'extraire des séquences et des séries de séquences, de faire des recherches très précises grâce à la description des images et des plans. En permettant de triturer le film dans toutes ses dimensions, l'outil permet de visualiser des pertinences, de mettre à jour des effets de sens, de porter l'analyse filmique à une nouvelle étape, comme le reconnaissent d'ailleurs des professionnels qui l'ont essayé.



Comment, par l'indexation et les couches sémantiques que l'on peut ajouter aux livres ou à leurs descriptions, peut-on imaginer et concevoir de nouveaux outils d'analyse de textes ou d'accès à ceux-ci ?

## La mémorisation des lectures

Quand vous allez sur la page d'accueil d'Amazon, Amazon se souvient de vous. Personne ne voit la page d'accueil d'Amazon de la même façon. Amazon vous propose, en fonction de vos précédentes requêtes ou selon la page d'où vous venez, des contenus différents. Il se souvient des livres que vous avez consultés ou achetés ou que vous désirez acheter, et vous les propose à nouveau ou vous

en propose d'autres, sur des thèmes proches, qui pourraient vous correspondre. Votre historique de lecture, de recherche et d'achats de livres va entrer en compte dans la manière dont vous allez accéder aux livres.

C'est ce qu'on appelle le web implicite : « Le concept du web implicite est simple », explique Alex Iskold de Read/Write Web.

> « Quand nous touchons l'information, nous votons pour elle. Quand nous venons sur un billet depuis un article qu'on a apprécié, nous passons du temps à le lire. Quand on aime un film, nous le recommandons à nos amis et à notre famille. Et si un morceau de musique résonne en nous, nous l'écoutons en boucle encore et encore. Nous le faisons automatiquement, implicitement. Mais les conséquences de ce comportement sont importantes : les choses auxquelles nous prêtons attention ont une grande valeur pour nous, parce que nous les apprécions.[15] »



Le web nous donne justement l'occasion de capturer ce sur quoi nous portons de l'attention. Le web implicite est déjà une réalité, comme le montrent les moteurs de recherche et les moteurs de recommandation : nos gestes et actions en ligne révèlent nos intentions et nos réactions. Nos achats, nos navigations, nos requêtes alimentent des moteurs de recommandation qui affinent le World Wide Web pour nous. « Nous sommes donc passés d'une toute puissance du lien hypertexte, point nécessairement nodal de développement du réseau et des services et outils associés, à une toute puissance du "parcours", de la navigation "qui fait sens", de la navigation "orientée" au double sens du terme[16] », explique avec brio Olivier Ertzscheid. Il va en être de même des livres et de nos lectures…

15. Alex Iskold, « The Implicit Web : Last.fm, Amazon, Google, Attention Trust », *ReadWriteWeb*, 12/06/07, http://www.readwriteweb.com/archives/the_implicit_web_lastfm_amazon_google.php, consulté le 11 juillet 2009.

16. Olivier Ertzscheid, « Le web implicite », *Affordance.info*, 26/06/07, http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2007/06/le-web-implicit.html, consulté le 11 juillet 2009.

## La personnalisation de nos lectures

Bkkeeper[17], un service accessible via Twitter, vous permet de déclarer le livre que vous êtes en train de lire (en envoyant son ISBN). Vous prenez des notes depuis votre mobile, mettez en exergue des passages, prenez en note des citations… Le système est ensuite capable de compiler vos lectures. Vous dire ce que vous avez lu, le nombre de pages que vous avez lues, à quel rythme. Vous portez un nouveau regard sur votre rapport à la lecture. Vous voyez apparaître « la vélocité de la lecture ». Les systèmes comme Librarything proposent les mêmes choses et construisent votre rapport personnel à la lecture : étant capable de vous dire le nombre de livres lus cette année, le nombre de critiques publiées, etc.

Mon historique (Google History) sait déjà ce que je connais (les sites que j'ai visités) ce que j'ai mis de côté et lu (GoogleReader), blogué (mon blog sur Blogger.com), classé, archivé, ce dont j'ai parlé… Mieux, il sait tronquer le contenu de ce à quoi j'accède (Gmail qui tronque les passages que vous avez déjà envoyés à vos correspondants). Imaginez cela appliqué aux livres : nos systèmes socio-techniques vont nous permettre de tronquer le contenu des livres auxquels on accède, de les déformer, de les adapter à nos connaissances, à nos plaisirs, à nos goûts. Cela ne veut pas dire qu'on ne pourra pas aller au-delà, mais que notre parcours passé sera aussi un guide dans ce qu'on lira. Imaginons que mon historique garde en mémoire tous les articles que j'ai déjà lus, quand j'accède à un livre d'un auteur, s'il contient des passages que j'ai déjà lus dans des articles, ceux-ci se contractent, s'adaptent à mon parcours, un peu comme Gmail reconnaît ce que j'ai déjà lu. Quand j'accède à nouveau à un article de Wikipédia par exemple, je ne verrai d'abord que les nouveautés de la page par rapport à mon dernier passage. Notre « historique » va changer la manière dont nous accédons à l'information et donc aux livres.



17. Hubert Guillaud, « La vélocité de la lecture », *La Feuille*, 12/02/09, http://lafeuille.homo-numericus.net/2009/02/la-velocite-de-la-lecture.html, consulté le 11 août 2009.

Bref, un autre accès naît à côté de celui que nous connaissions. Assurément, comme le souligne encore Olivier Ertzscheid citant les théories de l'hypertexte de Vannevar Bush, « le parcours, le "chemin" (trail) importent au moins autant que le lien ». « Au moins autant », c'est dire si cet accès est encore amené à progresser.

## Conclusion

Ces fonctionnalités permettent de développer des liens entre, non pas les auteurs ou les œuvres, mais les concepts, les idées, les raisonnements. Et d'aller un cran plus loin. Pourtant, les recommandations sont imparfaites. Par exemple, les recommandations pour *Cent ans de solitude*, de Garcia Marquez ne font pas le lien avec un autre auteur que je trouve très proche et beaucoup moins connu, comme Jorge Amado. À l'avenir, il s'agira de faire ce lien entre différents auteurs, différentes études. Il faudra dresser le fil des connaissances, leur histoire, le parcours de la pensée qui nous amène d'une idée à l'autre au niveau de connaissance où nous sommes (et pouvoir regarder derrière, pour mieux comprendre).



Le propre de l'écriture est de concrétiser une pensée dans sa finitude. Avec le numérique, le texte est liquide, s'inscrit dans une continuité sans fin. Cela pose la question de l'homogénéité, de la cohérence dans ce zapping constant. Qu'est-ce qu'on met en place pour restructurer la pensée, pour construire le fil conducteur ? Comment recompose-t-on de la cohérence ?

Il faut s'interroger constamment sur le métier que l'on fait et sur la manière dont la modernité le renouvelle. J'enrage quand j'entends des amis bibliothécaires me dire qu'ils ont passé une demi-journée à faire du catalogage, à faire les mêmes fiches que les bibliothèques voisines. Combien de temps perdu à faire et refaire les mêmes fiches partout, chacun croyant que la subtilité de son commentaire ou de sa description en quelques lignes du contenu sera différente de l'autre ! Alors qu'on peut décrire les contenus de multiples manières aujourd'hui. Il y a tant à faire pour que le web documentaire ne passe pas à la trappe, ne passe pas après le

web social. Certes, la sociabilité en ligne est primordiale, mais la culture l’est plus encore. Pouvoir accéder de manière inédite aux profondeurs de notre culture me semble un objectif qui mérite l’attention et les efforts communs de ceux qui la détiennent, la préservent et la font vivre.

► *Texte original disponible sur* La Feuille*.*
*http://tinyurl.com/lafeuille*

# A Unified Field Theory of Publishing in the Networked Era

Bob Stein

The following is a set of notes, written over several months, in an attempt to weave together a number of ideas that have emerged in the course of the Institute for the Future of the Book's work. I'm hoping for a lot of feedback. If there's enough interest, we'll put this into CommentPress so that the discussion can be more extensive than the blog's comment field.

## Preface

I've been exploring the potential of "new media" for nearly thirty years. There was an important aha moment early on when I was trying to understand the essential nature of books as a medium. The breakthrough came when I stopped thinking about the physical form or content of books and focused instead on how they are used. At that time print was unique compared to other media, in terms of giving its users complete control of the sequence and pace at which they accessed the contents. The ability to re-read a paragraph until its understood, to flip back and forth almost instantly between passages, to stop and write in the margins, or just think. This affordance of reflection (in a relatively inexpensive portable package) was the key to understanding why books have been such a powerful vehicle for moving ideas across space and time. I started calling books user-driven

media – in contrast to movies, radio, and television, which at the time were producer-driven. Once microprocessors were integrated into audio and video devices, I reasoned, this distinction would disappear. However – and this is crucial – back in 1981 I also reasoned that its permanence was another important defining aspect of a book. The book of the future would be just like the book of the past, except that it might contain audio and video on its frozen "pages." This was the videodisc/CD-ROM era of electronic publishing.

The emergence of the web turned this vision of the book of the future as a solid, albeit multimedia object completely upside down and inside out. Multimedia is engaging, especially in a format that encourages reflection, but locating discourse inside of a dynamic network promises even more profound changes Reading and writing have always been social activities, but that fact tends to be obscured by the medium of print. We grew up with images of the solitary reader curled up in a chair or under a tree and the writer alone in his garret. The most important thing my colleagues and I have learned during our experiments with networked books over the past few years is that as discourse moves off the page onto the network, the social aspects are revealed in sometimes startling clarity. These exchanges move from background to foreground, a transition that has dramatic implications.



## So…

I haven't published anything for nearly twelve years because, frankly, I didn't have a model that made any sense to me. One day when I was walking around the streets of London I suddenly I realized I did have a model. I jokingly labeled my little conceptual breakthrough "a unified field theory of publishing," but the more I think about it, the more apt that sounds, because getting here has involved understanding how a number of different aspects both compliment and contradict each other to make up a dynamic whole. I'm excited about this because for the first time the whole hangs together for me. I hope it will for you too. If not, please say where the model breaks, or which parts need deepening, fixing or wholesale reconsideration.

## Key questions a unified field theory has to answer:

- What are the characteristics of a successful author in the era of the digital network?
- Ditto for readers: how do you account for the range of behaviors that comprise reading in the era of the digital network?
- What is the role of the publisher and the editor?
- What is the relationship between the professional (author) and the amateur (reader)?
- Do the answers to 1-4 afford a viable economic model?



## So how exactly did I get here?

**a)** I was thinking about *Who Built America*[1], a 1993 Voyager CD-ROM based on a wonderful two-volume history originally published by Knopf. In a lively back and forth with the book's authors over the course of a year, we tried to understand the potential of an electronic edition. Our conceptual breakthrough came when we started thinking about process – that a history book represents a synthesis of an author's reading of original source documents, the works of other historians and conversations with colleagues. So we added hundreds of historical documents – text, pictures, audio, video – to the CD-ROM edition, woven into dozens of "excursions" distributed throughout the text. Our hope was to engage readers with the author's conclusions at a deeper, more satisfying level. That day in London, as I thought about how this might occur in the context of a dynamic network (rather than a frozen CD-ROM), there seemed to be an explosion of new possibilities. Here are just a few:

- Access to source documents can be much more extensive free of the size, space and copyright constraints of CD-ROM.

1. http://blip.tv/file/462077/

- Dynamic comment fields enable classes to have their unique editions, where a lively conversation can take place in the margins.
- A continuously evolving text, as the authors add new findings in their work and engage in back and forth with "readers" who have begun to learn history by "doing history", and have begun both to question the authors' conclusions and to suggest new sources and alternative syntheses. Bingo! That last one leads to…

**b)** Hmmm. On the surface that sounds a lot like a Wikipedia article, in the sense that it's always in process and consideration of the back and forth is crucial to making sense of the whole. However it's also different, because a defining aspect of the Wikipedia is that once an article is started, there is no special, ongoing role accorded to the person who initiated it or tends it over time. And that's definitely not what I'm talking about here. Locating discourse in a dynamic network doesn't erase the distinction between authors and readers, but it significantly flattens the traditional perceived hierarchy. Ever since we published Ken Wark's Gamer Theory[2] I've tended to think of the author of a networked book as a leader of a group effort, similar in many respects to the role of a professor in a seminar. The professor has presumably set the topic and likely knows more about it than the other participants, but her role is to lead the group in a combined effort to synthesize and extend knowledge. This is not to suggest that one size will fit all authors, especially during this period of experimentation and transition. Some authors will want to lay down a completed text for discussion; others may want to put up drafts in the anticipation of substantial re-writing based on reader input. Other "authors" may be more comfortable setting the terms and boundaries of the subject and allowing others to participate directly in the writing…



The key element running through all these possibilities is the author's commitment to engage directly with readers. If the print author's commitment has been to engage with a particular subject

2. http://www.futureofthebook.org/gamertheory/?cat=1&paged=1

matter on behalf of her readers, in the era of the network that shifts to a commitment to engage with readers in the context of a particular subject.

**c)** As networked books evolve, readers will increasingly see themselves as participants in a social process. As with authors, especially in what is likely to be a long transitional period, we will see many levels of (reader) engagement – from the simple acknowledgement of the presence of others presence to very active engagement with authors and fellow readers.

## (An anecdotal report regarding reading in the networked era)



A mother in London recently described her ten-year old boy's reading behavior: "He'll be reading a (printed) book. "He'll put the book down and go to the book's website. Then, he'll check what other readers are writing in the forums, and maybe leave a message himself, then return to the book. He'll put the book down again and Google a query that's occurred to him." I'd like to suggest that we change our description of reading to include the full range of these activities, not just time spent looking at the printed page.

## Continuing...

**d)** One thing I particularly like about this view of the author is that it resolves the professional/amateur contradiction. It doesn't suggest a flat equality between all potential participants; on the contrary it acknowledges that the author brings an accepted expertise in the subject AND the willingness/ability to work with the community that gathers around. Readers will not have to take on direct responsibility for the integrity of the content (as they do in Wikipedia); hopefully they will provide oversight through their comments and participation, but the model can absorb a broad range of reader abilities and commitment

**e)** Once we acknowledge the possibility of a flatter hierarchy that displaces the writer from the center or from the top of the food chain and moves the reader into a space of parallel importance and consideration – i.e. once we acknowledge the intrinsic relationship between reading and writing as equally crucial elements of the same equation – we can begin to redefine the roles of publisher and editor. An old-style formulation might be that t publishers and editors serve the packaging and distribution of authors' ideas. A new formulation might be that publishers and editors contribute to building a community that involves an author and a group of readers who are exploring a subject.

**f)** So it turns out that far from becoming obsolete, publishers and editors in the networked era have a crucial role to play. The editor of the future is increasingly a producer, a role that includes signing up projects and overseeing all elements of production and distribution, and that of course includes building and nurturing communities of various demographics, size, and shape. Successful publishers will build brands around curatorial and community building know-how AND be really good at designing and developing the robust technical infrastructures that underlie a complex range of user experiences. [I know I'm using "publisher" to encompass an array of tasks and responsibilities, but I don't think the short-hand does too much damage to the discussion].



**g)** Once there are roles for author/reader/editor/publisher, we can begin to assess who adds what kind of value, and when. From there we can begin to develop a business model. My sense is that this transitional period (5, 10, 50 years) will encompass a variety of monetizing schemes. People will buy subscriptions to works, to publishers, or to channels that aggregate works from different publishers. People might purchase access to specific titles for specific periods of time. We might see tiered access, where something is free in "read-only" form, but publishers charge for the links that take you OUT of the document or INTO the community. Smart experimenting and careful listening to users/readers/authors will be very important.

**h)** The ideas above seem to apply equally well to all genres – whether textbooks, history, self-help, cookbooks, business or

fiction – particularly as the model expands to include the more complex arena of interactive narrative. (Think complex and densely textured online events/games whose authors create worlds in which readers play a role in creating the ongoing narrative, rather than choose- your-own ending stories.)

This is not to say that one size will fit all. For example, different subjects or genres will have different optimal community paradigms – e.g. a real-time multi-player game vs. close readings of historical or philosophical essays. Even within a single genre, it will make a difference whether the community consists of students in the same class or of real-world strangers.

## Other thoughts/questions



- Authors should be able to choose the level of moderation/participation at which they want to engage; ditto for readers.
- It's not necessary for ALL projects to take this continuous/never-finished form.
- This applies to all modes of expression, not just text-based. The main distinction of this new model is not type of media but the mechanism of distribution. Something is published when the individual reader/user/viewer determines the timing and mode of interaction with the content and the community. Something is broadcast when it's distributed to an audience simultaneously and in real-time. Eventually, presumably, only LIVE content will be broadcast.
- When talking about some of these ideas with people, quite often the most passionate response is that “surely, you are not talking about fiction.” If by fiction we mean the four-hundred page novel then the answer is no, but in the long term arc of change I am imagining, novels will not continue to be the dominant form of fiction. My bet now is that to understand where fiction is going we should look at what's happening with “video games.” World of Warcraft is an online game with ten million subscribers paying $15 per month to assemble themselves into guilds (teams) of thirty or more people who work together to

accomplish the tasks and goals which make up the never-ending game. It's not a big leap to think of the person who developed the game as an author whose art is conceiving, designing and building a virtual world in which players (readers) don't merely watch or read the narrative as it unfolds – they construct it as they play. Indeed, from this perspective, extending the narrative is the essence of the game play.

- As active participants in this space, the millions of player/readers do not merely watch or read the unfolding narrative, they are constructing it as they play.
- Editors should have the option of using relatively generic publishing templates for projects whose authors, for one reason or another, do not justify the expense of building a custom site. I can even imagine giving authors access to authoring environments where they can write first drafts or publish experimentally.
- A corollary of the foregrounding of the social relations of reading and writing is that we are going to see the emergence of celebrity editors and readers who are valued for their contributions to a work.
- Over time we are also likely to see the emergence of "professional readers" whose work consists of tagging our digitized culture (not just new content, but everything that's been digitized and in all media types…books, video, audio, graphics). This is not meant to undervalue the role of Delicious and other tagging schemes or the combined wisdom of the undifferentiated crowd, but just a recognition of the likelihood that over time the complexity of the task of filtering the web will give rise to a new job category.
- As this model develops, the way in which readers can comment/contribute/interact needs to evolve continuously in order to allow ever more complex conversations among ever more people.

- How does re-mix fit in? As a mode of expression for authors? As something that readers do? As something that other people are allowed to do with someone's else's material?
- It's important to design sites that are outward-looking, emphasizing the fact that boundaries with the rest of the net are porous.
- Books can have momentum, not in the current sense of position on a best-seller or Amazon list, but rather in the size and activity-level of their communities.
- Books can be imagined as channels, especially when they "gather" other books around them. Consider, for example, the Communist Manifesto or the Bible as core works that inspire endless other works and commentary – a constellation of conversations.



- Successful publishers will develop and/or embrace new ways of visualizing content and the resulting conversations. (e.g. imagine Google searches that make visible not just the interconnections between hits but also how the content of each hit relates to the rest of the document and/or discipline it's part of... NOTE: this is an example of imagining something we can't do yet, but that informs the way we design/invent the future).
- In the videodisc/CD-ROM phase of electronic publishing we explored the value and potential of integrating all media types in a new multi-medium which afforded reflection. With the rise of the Net we began exploring the possibilities of what happens when you locate discourse in a dynamic network. A whole host of bandwidth and hardware issues made the internet unfriendly to multimedia but those limitations are coming to an end. It's now possible to imagine weaving the strands back together. (Perhaps this last point makes this even more of a unified field theory.)

► *Texte original disponible sur* if : book.
*http://tiny.cc/wzrMB*

# Bienvenue dans le flux : un nouvel âge pour le web

Nova Spivack

Traduction de Virginie Clayssen

Internet a commencé à évoluer plusieurs décennies avant l'apparition du web. Et malgré le fait qu'aujourd'hui la plupart des gens pensent qu'internet et le web, c'est la même chose, en réalité ce sont deux choses bien distinctes. Le web constitue le sommet de l'infrastructure internet, un peu comme un logiciel ou un document est au sommet du système d'exploitation d'un ordinateur.

Et tout juste comme le web a émergé à la pointe de l'internet, quelque chose de nouveau émerge à la pointe du web : j'appelle cela le Flux. Le Flux est la prochaine phase de l'évolution d'internet. C'est ce qui vient après le web, ou bien au sommet du web et que nous sommes tous en train de construire et d'utiliser.

La meilleure illustration actuelle du Flux est l'avènement de Twitter, Facebook et d'autres outils de microblogging. Ces services sont visiblement des flux, leurs interfaces montrent littéralement des flux, flux d'idées, flux de réflexions, de conversations. En réaction aux microblogs nous assistons aussi à la naissance d'outils pour gérer ces flux et pour nous aider à comprendre, rechercher, et suivre les tendances qui se propagent à travers eux. Tout comme le web n'induit pas un type particulier de site ou de service, le Flux n'est pas représenté par un site ou un service particulier, il se confond avec le mouvement collectif qui prend place à travers lui.

Pour relever le défi et saisir les opportunités du Flux un nouvel écosystème de services est en train d'émerger très rapidement : des éditeurs de flux, des outils de syndication de flux, des flux en temps réel, des moteurs de recherche, des moteurs d'analyse de statistiques de flux, des réseaux de publicité dédiés aux flux, et des portails de flux. Tous ces nouveaux services inaugurent l'ère du Flux.

## Histoire du web

La proposition[1] originale de Tim Berners-Lee qui a donné naissance au web date de 1989. Les deux premières décennies du web, (web 1.0 de 1989 à 1999, et web 2.0 de 1999 à 2009) ont été centrées sur le développement du web lui-même. Le web 3.0 (2009 – 2019) la troisième décennie du web commence officiellement en mars de cette année et sera centrée sur le Flux.



- Dans les années 90 avec l'avènement du protocole HTTP et du langage HTML, la métaphore du web (la Toile), est née et les concepts des sites web ont capturé nos imaginations.
- Au début des années 2000 l'intérêt s'est déplacé vers les réseaux sociaux et le web sémantique.
- Maintenant, pour la troisième décennie qui commence, l'attention se focalise sur le déplacement vers le Flux, et on constate une abondance de métaphores qui tournent autour du flux, du courant et des ondulations.

Le web a toujours été un flux. En fait il été un flux de flux. Tout site peut être vu comme un flux de pages qui évoluent dans le temps. Les branches d'un site peuvent être vues comme des courants de pages se développant dans différentes directions.

Mais avec l'arrivée des blogs, des flux d'alimentation RSS, des microblogs, la nature fluide du web est devenue plus lisible et visible, parce que les nouveaux services sont à une seule dimension et conversationnels, et qu'ils se mettent à jour beaucoup plus fréquemment.

1. http://info.cern.ch/Proposal.html

## Définir le Flux

Tout comme le web est formé de sites, de pages et de liens, le Flux est formé de flux.

Les flux font se succéder rapidement des séquences d'informations sur un thème. Il peut s'agir de microblogs, de *hashtags*, de flux d'alimentation RSS, de services multimédias ou de flux de données gérées via des API's.

Le point clé est qu'ils changent rapidement, et ce changement est une part importante de la valeur qu'ils offrent (contrairement aux sites web statiques, qui n'ont pas nécessairement besoin de changer pour fournir de la valeur). De plus, il est important de noter que les flux ont des URI – ce sont des entités que l'on peut adresser.

Alors, qu'est-ce qui définit un Flux, et le distingue d'un site web ordinaire ?



1. *Le changement*. Le changement est ce qui donne au flux toute sa valeur. Il n'en est pas toujours ainsi concernant les sites web. Les sites web n'ont pas besoin de changer constamment pour posséder de la valeur – ils pourraient par exemple être simplement statiques mais contenir des collections de références très nombreuses. Mais les flux, quant à eux, changent très fréquemment, et c'est ce changement permanent qui est leur caractéristique principale.

2. *Indépendance vis à vis de l'interface*. Les flux sont des flux de données, et on peut y accéder et en prendre connaissance indépendamment d'une interface particulière, grâce à la syndication de leurs données à travers différents outils. Les sites web, eux, sont liés à leur propre interface utilisateur. À l'ère du web, le fournisseur de contenu contrôle l'interface. À l'ère du Flux, c'est l'utilisateur qui contrôle l'interface.

3. *Le règne de la conversation*. Un point intéressant et important est que les flux sont reliés ensemble non par des liens, mais par des actes de conversation – par exemple la réponse à un *tweet*, ou le « retweet », les commentaires, les évaluations, les *follows*. À l'ère du web, le lien était roi. Mais à l'ère du Flux, c'est la conversation qui règne.

En termes de structure, les flux comprennent des agents, des messages et des interactions.

- les agents sont les gens ou les applications logicielles qui publient dans les flux.
- les messages sont les publications faites par ces agents dans les flux – par exemple les courts billets postés sur les microblogs.
- les interactions sont les actions de communication telles que l'envoi de messages direct ou de réponses, ou le fait de citer quelqu'un (« retweeting ») qui connecte et transmet les messages entre les agents.

## L'esprit global



Si internet est notre système nerveux collectif, et si le web est notre cerveau collectif, alors le Flux est notre esprit collectif. Le système nerveux et le cerveau sont comme les strates de fondation hardware et software, mais l'esprit est ce que le système est en train de penser en temps réel. Ces trois couches sont interconnectées, et représentent différents aspects de notre éveil progressif à l'intelligence planétaire.

Le Flux c'est ce que le web est en train de penser et de faire, là, maintenant. C'est le flux collectif de notre conscience.

Le Flux c'est l'activité dynamique du web, qui ne cesse de se produire. Ce sont les conversations, le flux vivant d'audio et de vidéo, les changements qui se produisent sur les sites web, les idées et les tendances, les « memes », qui se produisent au travers de millions de pages web, d'applications et d'esprits humains.

## Le « maintenant » est devenu plus bref

Le web change plus vite que jamais, tout en devenant de plus en plus fluide. Les sites ne changent pas chaque semaine ou chaque jour, mais chaque heure, minute ou seconde. Si nous sommes hors ligne ne serait-ce que quelques minutes, nous risquons de rater quelque chose de vraiment important. La transition d'un web lent à

un Flux ultra rapide se produit à toute vitesse. Et tandis que cela se produit, nous déportons notre attention du passé vers le présent et notre « maintenant » devient plus bref.

L'ère du web portait essentiellement sur le passé – les pages étaient publiées des mois, des semaines, des jours ou au moins des heures avant que nous les regardions. Les moteurs de recherche indexent ce passé pour nous le rendre accessible : sur le web nous avons tous l'habitude d'utiliser Google et de regarder les pages issues d'un passé récent ou parfois situées plus loin dans le temps. Mais à l'ère du Flux, tout s'est déplacé dans le présent – nous pouvons voir les nouveaux billets publiés au fur et à mesure qu'ils apparaissent, et les conversations émerger autour d'eux, en direct, tant que nous y prêtons attention.

Oui, comme le rythme du Flux s'accélère, ce que nous appelons « maintenant » se raccourcit. Au lieu d'être un jour, c'est une heure, ou quelques minutes. L'unité de mesure des changements a acquis plus de granularité.



Par exemple, si vous regardez la ligne de temps (*timeline*) publique de Twitter, ou même seulement celle de vos amis dans Twitter ou Facebook vous verrez que les choses disparaissent rapidement de votre vue, vers le passé. Notre attention se focalise sur le présent immédiat : les quelques dernières minutes ou heures. Toute chose qui a été postée avant cette période de temps est « hors de vue, hors de l'esprit ».

Le Flux est un monde où les empans d'attention sont toujours plus réduits, un monde de sensations virales en ligne, de célébrité instantanée, de tendances subites, d'intense volatilité. C'est aussi un monde de conversations et de pensées à très court terme.

C'est le monde dans lequel nous entrons. C'est à la fois un grand défi et une grande opportunité que cette nouvelle décennie du web…

## Comment allons-nous nous accommoder du Flux ?

Le web a toujours été un courant – il est toujours apparu en temps réel depuis qu'il a commencé, mais il était plus lent, les pages changeaient moins fréquemment, de nouvelles choses

étaient publiées moins souvent, les tendances se développaient plus lentement. Aujourd'hui va tellement plus vite, aujourd'hui se nourrit de lui même, et nous le nourrissons et nous l'amplifions toujours plus.

Les choses ont aussi changé sur le plan qualitatif ces derniers mois. Les aspects de type « flux » du web sont vraiment devenus le lieu central de notre principale conversation culturelle. Tout le monde s'est mis à parler de Facebook et de Twitter. Les célébrités. Les animateurs de talk-shows. Les parents. Les ados.

Et soudain nous nous retrouvons tous scotchés à diverses activités liées aux flux, microbloguant de façon maniaque, louchant à force de traquer les références aux choses qui nous importent avant qu'elles soient emportées hors de vue. Le Flux est arrivé.

Mais allons-nous pouvoir supporter cette quantité toujours grandissante d'information ? Allons-nous tous être renversés par nos propres lances d'arrosage personnelles, ou est-ce que des outils vont apparaître pour nous aider à filtrer nos flux et les rendre gérables ? Et si déjà aujourd'hui nous avons trop de flux et devons sauter de l'un à l'autre de plus en plus souvent, comment est-ce que cela va être quand nous devrons fonctionner avec dix fois plus de flux d'ici quelques années ?



L'attention humaine est un goulet d'étranglement considérable dans le monde du Flux. Nous pouvons être attentifs à une seule chose, ou à un petit nombre de choses en même temps. Comme l'information vient à nous depuis différentes sources, nous devons sauter d'un item au suivant. Nous ne pouvons l'absorber entièrement en une seule fois. Cette barrière fondamentale sera franchie par la technologie dans le futur, mais au moins pour la prochaine décennie cela demeurera un obstacle clé.

Nous pouvons suivre plusieurs courants, mais seulement un item à la fois, et cela requiert de pouvoir rapidement faire passer notre attention d'un article à l'autre et d'un flux à l'autre. Et il n'y a pas vraiment d'alternative : fusionner tous nos flux séparés en une seule grande activité de flux unifiée produirait vite beaucoup trop de bruit et nous serions submergés.

L'habileté à suivre différents flux dans différents contextes est essentielle et nous rend capables de filtrer et de concentrer notre

attention de manière efficace. Résultat, il n'y aura pas un flux unique d'activité – nous aurons de très nombreux flux. Et nous devrons trouver le moyen de nous accommoder de cette réalité.

Les flux peuvent être unidirectionnels ou bidirectionnels. Quelques flux sont comme des « fils d'alimentation » qui vont de producteurs de contenu à des consommateurs de contenu. D'autres flux sont plus comme des conversations ou des canaux dans lesquels n'importe qui peut être indifféremment émetteur ou récepteur.

Comme les flux vont devenir les principaux modes de distribution de contenu et de communication, ils vont devenir de plus en plus conversationnels et ressembleront de moins en moins à des « flux d'alimentation ». Et c'est important – parce que pour participer à un flux d'alimentation vous pouvez être passif, vous n'avez pas besoin d'être présent de façon synchrone. Mais pour participer à une conversation vous devez être présent et synchrone – vous devez être là au moment où ça se passe, ou vous manquez tout.



## Un Flux de défis et d'opportunités

Nous allons avoir besoin de nouvelles sortes d'outils pour manager nos flux, pour y participer, et nous commençons à voir l'émergence de certains d'entre eux. Par exemple, les clients Twitter comme Tweetdeck, les lecteurs de flux RSS, et les outils de suivi de flux comme Facebook ou Friendfeed. Il y a aussi de nouveaux outils pour filtrer nos flux en fonction de nos centres d'intérêt, comme Twine.com[2]. La recherche en temps réel émerge aussi pour offrir des moyens pour scanner le Flux en son entier. Et les outils de découverte de tendances nous aident à savoir ce qui est brûlant en temps réel.

Le plus difficile sera de savoir à quoi prêter attention dans le Flux ; les informations et les conversations disparaissent si rapidement que nous pouvons à peine suivre le présent, encore moins le passé. Comment savoir à quoi prêter attention, quoi lire, quoi ignorer, quoi lire peut-être plus tard ?

2. http://www.twine.com/. Nova Spivack, l'auteur de cet article, est l'un des fondateurs de Twine.com.

Récemment quelques sites ont émergé qui montrent les tendances en temps réel, par exemple en mesurant le nombre de « retweets » concernant diverses URL survenus dans Twitter. Mais ces services montrent seulement les tendances les plus fortes et les plus populaires. Et les autres thématiques, celles qui n'entrent pas dans ces tendances massives ? Est-ce que les choses qui ne font pas l'objet d'un RT ou n'ont pas été distinguées par un « *like* » sont condamnées à l'invisibilité ? Est-ce que la popularité d'un document reflète son importance réelle ?

Certainement, l'une des mesures de la valeur d'un item dans le Flux est la popularité. Une autre unité de mesure est sa pertinence par rapport à un thème, ou, plus intéressant encore, par rapport à nos centres d'intérêts personnels. Pour vraiment faire face au Flux nous aurons besoin de nouvelles manières de filtrer qui combineront ces deux approches. Au fur et à mesure que notre contexte change au long de nos journées (par exemple du travail et de ses différents clients et projets au shopping ou à la santé, aux loisirs, à la famille) nous aurons besoins d'outils qui pourront s'adapter et filtrer le Flux différemment selon ce qui nous importera.



Un internet orienté Flux offre aussi de nouvelles opportunités pour la monétisation. Par exemple, de nouveaux réseaux de publicité pourraient se former pour permettre aux annonceurs d'acheter des espaces juxtaposés aux URL portant sur des grandes tendances du Flux, ou sur différentes tranches de celui-ci. Par exemple, un annonceur pourrait distribuer ses annonces sur les douzaines de pages qui sont « retweetées » à un moment précis. Lorsque ces pages commencent à décliner en ce qui concerne le nombre de RT par minute, les pubs pourraient bouger vers d'autres URL qui commencent à gagner en popularité.

Les réseaux publicitaires qui font un bon boulot de mesure des tendances de l'attention en temps réel devraient être capables de capitaliser sur ces tendances plus vite et permettre d'obtenir de meilleurs résultats pour les annonceurs. Par exemple, un annonceur capable de détecter et de se positionner immédiatement sur la tendance du jour pourrait faire apparaître son annonce accolée aux leaders les plus influents qu'ils cherchent à atteindre, de manière presque instantanée.

Et cela pourrait se traduire par des gains immédiats en sensibilisation et sur l'image de marque.

L'émergence du Flux est un changement de paradigme intéressant qui pourrait se révéler une caractéristique de la prochaine évolution du web pour la troisième décennie qui arrive. Même si le modèle de données sous-jacent va de plus en plus ressembler à un graphe, ou même à un graphe sémantique, l'expérience utilisateur sera de plus en plus orientée flux.

Qu'il s'agisse de Twitter ou d'une autre application, le web est en train de se transformer de plus en plus en flux. Comment allons-nous filtrer ce flux ? Comment allons-nous y faire face ? Celui qui résoudra ce problème en premier va probablement devenir riche.



► *Texte original disponible sur* teXtes.
*http://www.archicampus.net/wordpress/?p=371*

# Chapitre 2

Monopolivre

*La bataille est lancée, et elle prend des allures de plus en plus industrielles. Alors que la concentration du secteur de l'édition paraît ne pas se démentir, l'essentiel semble désormais ailleurs. Les fabricants de machines, de logiciels et de services se sont rués dans l'industrie de la culture numérique, cherchant à y prendre une place de choix. Si possible, avec monopole à tous les étages, formats propriétaires, goulets d'étranglements incontournables avec péages et octrois, police de la pensée, création artificielle de rareté, vente donnant droit à des usages restrictifs et provisoires, privatisation du patrimoine culturel de l'humanité. Le livre n'est qu'un secteur de la grande bataille engagée, à laquelle il pensait pouvoir échapper. Désormais, le terrain de jeu touche l'ensemble de la culture, et même un peu au-delà.*

*Le monopolivre n'est pas une fatalité. Nombreux sont ceux qui cherchent à penser un nouveau monde, dans lequel circulerait harmonieusement la culture tout en permettant aux créateurs de vivre. C'est tout l'enjeu de la contribution créative et des règles qui la réguleront. La captation de cette nouvelle manne attise l'appétit de puissants lobbys, ceux-là même qui la refusent aujourd'hui. Mais la licence globale, même intelligemment mise au point, ne suffira sans doute pas. Il faudrait également que les détenteurs de la tradition du livre renoncent à la triple tentation du repli tétanisé, de la naïveté historique et de l'inertie épuisée, dans un monde où les entreprises pharaoniques visant à investir des places fortes se lancent à la vitesse du galop d'un cheval…*

*Pendant ce temps, le législateur criminalise des millions de français téléchargeurs et focalise l'attention sur une vraie-fausse répression des auditeurs et des lecteurs. Ce faisant, il rallie à sa cause une partie significative des artistes dits de gauche, avec*

*Juliette Gréco, Maxime Le Forestier, Pierre Arditi et Michel Piccoli à leur tête. Lorsque le barrage rompt, arrêter le déluge à mains nues relève de la démagogie ou d'une totale incompréhension des mouvements tectoniques en cours. Détourner à ce point l'attention des citoyens revient à défendre les moines copistes face à Gutenberg, ce criminel, en oubliant que l'imprimerie n'a pas seulement permis une fabuleuse progression de la culture, de la pensée et de la vie en société… elle a aussi créé de la richesse et des emplois ! Et si nous accompagnions le changement, pour forger le futur de la culture, pour inventer l'avenir de la lecture et gagner ensemble la bataille de l'intelligence ?*

# Portrait du pirate en conservateur de bibliothèque

Joël Faucilhon

Le titre de cet article peut paraître provocateur. Il l'est certainement en partie, mais il correspond à une réalité dont on parle peu, une réalité qui émerge encore à peine, mais dont les conséquences paraissent immenses, du point de vue du droit d'auteur, de l'économie de l'ensemble de la chaîne du livre, et des problèmes de conservation et du partage du savoir à l'ère du support numérique.

## Les réseaux Peer-to-peer

Beaucoup d'entre nous connaissent ou ont expérimenté le protocole Bittorrent, réseau Peer to peer (pairs à pairs en bon français) qui s'est nettement développé depuis deux ou trois ans, surtout depuis le « flicage » du réseau eDonkey, et des clients utilisés pour y accéder, dont le plus important est évidemment eMule.

EMule est en perte de vitesse, mais les réseaux Peer to peer liés au protocole Bittorrent n'ont jamais été aussi actifs. En témoignent certains sites de partage liés à Bittorrent, qui présentent la plupart du temps des contenus encore sous droit, et font partie des cent sites les plus visités au monde, selon le baromètre annuel Google. Mininova est entré ainsi en 2007 au rang 97 concernant le nombre de visiteurs, selon les données qui proviennent d'Alexa, alors que d'autres sites de partage Bittorrent qui proposent (presque) uniquement des contenus

encore sous droit figurent dans le top 500 des sites les plus visités : c'est le cas pour ThePirateBay, toujours très populaire, Torrentz ou encore Demonoïd.

## Les livres sur les réseaux Peer-to-peer

Ces sites de partage sont uniquement constitués de contenus sous droit, qu'il s'agisse de musique, de films, mais également de PDF de livres encore sous droit.

La surprise est immense : certains catalogues d'éditeurs sont totalement mis à la disposition des internautes. C'est tout particulièrement le cas pour les ouvrages scientifiques et techniques. Ainsi, il est très facile de rapatrier en quelques heures sur son disque dur l'ensemble ou presque du catalogue des éditions O'Reilly, un éditeur particulièrement réputé, spécialisé aux États-Unis et en Europe dans la publication de livres techniques. À portée de clics et en quelques heures, c'est près de quatre cent livres de cet éditeur que l'on peut voir apparaître sur son écran d'ordinateur. À partir de ce moment-là, le doute apparaît : comment les éditions O'Reilly arrivent-elles encore à vendre des livres, puisque certains, tels que Denis Olivennes, auteur du rapport éponyme, affirment que la piraterie est responsable de la crise actuelle, en ce qui concerne l'industrie musicale et cinématographique ? Si l'on suit le cheminement et la pensée de Denis Olivennes, les éditions O'Reilly, piratées de manière massive, auraient déjà du déposer le bilan. Or, ce n'est pas le cas. Pire encore, le fondateur des éditions O'Reilly, le très respecté Tim O'Reilly, inventeur de la célèbre formule « Web 2.0 », affirme depuis quatre ans que la piraterie, en ce qui concerne ses livres, n'est pas un problème, et parfois même représente un vecteur de vente de livres physiques[1].



1. Voir le lien suivant, un article qui a fait sensation au moment de sa parution, pour plus de détails : Tim O'Reilly, « Piracy is Progressive Taxation, and Other Thoughts on the Evolution of Online Distribution », *Openp2p*, 12/11/02, http://tinyurl.com/openp2p, consulté le 24 juillet 2009.

Apparemment, le lien qui paraît évident aux yeux de certains, entre la piraterie et la crise des industries dont la dématérialisation est rendue possible, n'est pas si évident.

Mais tout ceci n'est guère nouveau : la piraterie, en ce qui concerne les livres techniques, est un phénomène assez ancien. Ce qui est nouveau, en revanche, est l'extension du phénomène aux livres de sciences humaines et de littérature, et à la bande dessinée.

La mise à disposition de livres numérisés, dans ce dernier cas, n'est pas forcément apparent sur des grands sites de partage Torrent, tels que The Pirate Bay ou Mininova. Ils sont le fait de sites moins visibles, sur lesquels il n'est possible d'accéder que sur invitation d'un membre, et le nombre mais également la qualité des livres numérisés par ces petites équipes sont proprement impressionnants. Parmi tous ces livres, certains n'ont pas été scannés par les petites équipes liées à un site de partage Bittorrent. Il peut s'agir, tout simplement, de copies de PDF d'imprimeurs, facilement reconnaissables par la présence des traits de coupe. Il n'est pas très difficile, par exemple, de récupérer en ce moment sur certains sites, l'ensemble ou presque des « Very short introduction », collection de référence d'Oxford University Press, équivalente aux « Que Sais-je ? » publiée par les PUF, soit près de 1 300 titres. Les éditeurs français, selon les affirmations récentes de certains, pensent être à l'abri du phénomène. Sans vouloir être un facteur d'inquiétude, voilà, parmi tant d'exemples, certaines listes de livres, en langue française, qu'il est possible de télécharger sur certains sites internet Torrent de partage : l'ensemble de l'œuvre de Jacques Derrida, notamment ses livres publiés chez Gallimard et chez Gallilée ; la totalité des ouvrages de Gilles Deleuze publiés aux éditions de Minuit ; une partie de la collection « Bibliothèque des Sciences humaines », publiée chez Gallimard, notamment certains ouvrages anciens, non réédités ; *L'abécédaire* de Gilles Deleuze publié par les éditions Montparnasse ; bien des livres d'informatique publiés par les éditions Eyrolles ; beaucoup de livres de chez Librio, que cela soit ceux de Michel Houellebecq, de Franz Kafka, et caetera ; l'ensemble des livres de Bernard Werber, de Frédéric Beigbeder, ou encore d'Amélie Nothomb.

Ce ne sont là que quelques exemples, pris au hasard, mais qui témoignent de la diversité, et de la vitalité de ces petites équipes, souvent composées de seulement de quelques dizaines de membres, qui décident de numériser et de mettre à disposition ces livres au format numérique, directement sur l'internet.

Mais le plus étonnant est encore ailleurs : à partir des éléments ci-dessus, il serait assez facile de considérer qu'il s'agit de simples pirates qui contournent la législation sur le droit d'auteur, mettent à mal (c'est une hypothèse) la pérennité économique des éditeurs, dont la condamnation par les tribunaux serait éminemment souhaitable. La réalité n'est pas si simple... En effet, ces petits groupes ont des réflexes de bibliothécaires : ils classent les livres en fonction de leur pertinence, créent des dossiers de manière élaborée, et il est difficile de considérer qu'il s'agit simplement de groupes d'activistes qui veulent « mettre à bas le système capitaliste ». Bien au contraire, ces groupes semblent considérer les livres en fonction de leurs qualités intrinsèques, non pas en fonction de leur valeur commerciale. Ainsi, certains sites internet de partage, privés, mettent à disposition de leurs membres des ensembles dédiés par exemple à l'étude de la Turquie, de l'Égypte, qui vont rassembler « le meilleur » de la littérature historique, géographique, sociologique, par rapport à ces États, écrits depuis un siècle. Ces pirates-là ont des réflexes innés (je doute que tous aient suivi des cursus universitaires de documentalistes), de bibliothécaires qui trient, classent, référencent, avant de mettre à disposition toute cette matière sur internet. Et il manque des sociologues pour étudier ce phénomène, dont la portée paraît considérable, en même temps qu'il est nécessaire que les éditeurs réfléchissent à ce phénomène, inéluctable dans la mesure où il suffit d'une copie papier pour que ces groupes diffusent le livre dans sa forme numérique, la plupart du temps avec une qualité bien supérieure à celle offerte par Google Recherche de Livres ou le projet Gallica de la Bibliothèque Nationale de France.

## Le goût de la « collection » chez les pirates

Il existe donc sur internet des « pirates », qui organisent des « collections », rassemblent différents éléments audio, textes et vidéo, pour les mettre à disposition sur l'internet, sans jamais tenir compte, évidemment, du droit de la propriété intellectuelle (ou du Copyright anglo-saxon). Ce non-respect de la propriété intellectuelle rend ce genre de démarche particulièrement efficace : pas de demandes à effectuer aux ayant droits, pas de refus à respecter de leur part, tout ceci rend la démarche qui vise à constituer une collection réellement rapide et efficace. Bien plus efficace que la mise en place de fonds par des bibliothèques patrimoniales qui doivent, de leur côté, respecter le Code de la propriété intellectuelle, ou la législation en vigueur sur le copyright. Pas de problèmes non plus liés à la recherche des ayants droit dans le cas des oeuvres orphelines. Ignorer les droits de la propriété intellectuelle est d'une grande efficacité, au niveau de la rapidité de la mise à disposition des oeuvres.



Et les pirates réorganisent sans cesse les morceaux épars dont ils disposent. Les collections qu'ils mettent à disposition sur les réseaux pair à pair (*peer-to-peer*) sont sans cesse en cours de réorganisation et de montée en puissance. S'il était rare, il y a deux ans, de voir des ensembles de documents dépasser 1Go, il est désormais courant d'obtenir de larges collections de textes qui font près de 10Go, voire plus pour certaines d'entre elles. Tout ceci représente un phénomène déjà connu. Ce qui l'est moins, c'est la volonté des pirates de numériser avec des formats ouverts, qu'ils estiment « pérennes » et sûrs. Autrement dit, ils ont la volonté de mettre à disposition des documents audio, vidéo, ou textes, dont ils s'assurent qu'ils pourront être exploités sur le long terme. Dans ce sens également, ce sont de véritables « conservateurs de bibliothèque », disposés dans leur projet à vouloir assurer une pérennité dans leur travail. Dans le domaine de l'audio par exemple, alors que le format mp3 (format propriétaire qui entraîne une dégradation par rapport à une copie originale) était systématiquement privilégié sur les anciens réseaux pairs à pairs, tels que Gnutella, la nouvelle génération de pirates s'attache à « ripper » les CD, notamment ceux de musique

classique, mais pas seulement, dans des formats ouverts – donc pérennes – qui n'entraînent aucune dégradation au niveau du signal, tels que le FLAC. Puisque c'est bien de cela dont il s'agit : d'une nouvelle génération de pirates, qui n'a sans doute pas grand chose à voir avec ceux qui téléchargeaient des morceaux mp3 sous Napster, il y a seulement dix ans. Cette nouvelle génération préfère la rareté : les films d'auteurs, les vieux enregistrements vinyle considérés comme des « classiques », ou encore des livres de référence en sciences humaines ou en philosophie. Ils n'agissent jamais au hasard, procèdent à un tri « intelligent », comme un bibliothécaire, avant de mettre à disposition leurs réalisations sur l'internet. Ces pirates-là sont animés par une volonté manifeste de « faire partager », et ne sont pas motivés simplement par une haine farouche contre les grands producteurs, en matière audio et/ou vidéo. Aucun discours haineux contre les « Majors », aucune volonté de « détruire » l'industrie du disque, du DVD ou de l'édition, au sein des forums des groupes fermés ou semi-fermés qui pratiquent la mise à disposition de « collections », via le protocole Bittorrent. Ce qui n'était pas le cas de la génération précédente de pirates.



Cette volonté acharnée de « faire partager » se traduit par la mise en place de certaines règles assez sévères : la plupart du temps, il est obligatoire de maintenir un ratio entre la réception de données et l'émission qui soit supérieur à deux. En d'autres termes, il est nécessaire de diffuser deux fois plus de données que celles qui ont été reçues, pour éviter d'être « banni », puisque c'est là le terme consacré. Une expression qui n'est pas sans rappeler la notion de bannissement dans les communautés de pirates des Caraïbes, au XVIII$^{e}$ siècle. D'ailleurs, comme au sein des communautés de pirates du XVIII$^{e}$ siècle, il s'agit de groupes « fermés », qui se renouvellent assez peu, de nouveaux membres étant intégrés seulement par affinités électives, et devant prouver qu'ils sont membres d'autres groupes, que leur ratio de partage est très élevé dans ces derniers, généralement supérieur à deux.

## Différentes générations de « pirates »

Ce n'est plus la même génération de pirate, ce n'est plus, également, le même type d'« économie », au niveau du piratage des œuvres. Il y a encore trois ans, le piratage sur internet était un « marché de l'offre », dans la mesure où les internautes « prenaient ce qu'ils trouvaient ». Par un pur réflexe « consumériste », pourrait-on dire. Actuellement, le phénomène s'inverse, sous l'influence de ces petits groupes qui utilisent le protocole Bittorrent. En effet, certains de leurs membres procèdent à des « demandes », sur un domaine précis, concernant un texte ou un CD déterminé, et les autres membres essaient de répondre le plus rapidement possible à cette demande. Le marché s'organise désormais selon le modèle de la demande, non plus de l'offre. Et il est de plus en plus difficile de trouver des documents audio, vidéo et/ou textuels qu'ils ne sont pas en mesure de diffuser rapidement. La généralisation du prêt en bibliothèque (non pas en France, mais plus généralement en Europe et dans tous les pays occidentaux), joue un rôle majeur, puisque de nombreux pirates profitent d'une période de prêt pour « ripper » CD et DVD, et les mettre à disposition au sein de leurs groupes. Quant à la problématique du respect de la législation sur le droit d'auteur, il s'agit là d'un élément qui a été définitivement « évacué ». Ce problème n'est jamais abordé, sauf par certaines communautés liées à la bande dessinée, qui répètent sans cesse ces mots : « si vous aimez cet auteur, alors achetez la bande dessinée ». Ailleurs, il n'est jamais fait mention d'un quelconque débat sur la notion de « propriété intellectuelle » et de « droit d'auteur ». Pas la moindre justification, même grossière. Non, toute référence au droit d'auteur est absente, comme si cette notion n'avait jamais existé. Pas plus qu'il n'existe nulle part, au sein de ces « communautés », de débat autour de la crise actuelle rencontrée par l'industrie du disque ou celle du DVD, ou la moindre mention d'un texte à ce propos. En réalité, c'est l'ensemble du contexte économique lié à la création, qu'elle soit phonographique, audiovisuelle ou textuelle, qui est ignoré.

## DRM mon amour...

Face à de tels comportements, les industriels de la musique et du cinéma avaient mis en place il y a quelques années des pratiques coercitives basées sur la protection des oeuvres via les DRM, qui étaient censées « empêcher » toute diffusion de contenus sur les réseaux pair à pair. Ce fut un échec, puisque les verrous numériques (DRM) peuvent être facilement « cassés », et ont entraîné une vague d'impopularité massive. En effet, pourquoi est-il possible de pouvoir prêter un CD acheté légalement à des amis, et ne pas pouvoir faire la même chose pour une copie numérique protégée via des DRM ? Les verrous numériques appellent le piratage, par la frustration qu'ils entraînent et leur complexité intrinsèque. Il est d'ailleurs surprenant, et paradoxal, qu'au moment où l'emploi de DRM est abandonné de manière massive par l'industrie musicale, les groupes d'édition lancent des plates-formes de ventes de livres numériques protégés par des verrous numériques, que cela soit avec Fnac.com, Numilog ou Epagine. Les verrous numériques sont des protections bien fragiles, devant la masse des échanges pairs à pairs. Pour mesurer l'ampleur de ce mouvement, il suffit de s'en référer aux études liés aux échanges peer-to-peer. La dernière en date, celle du cabinet allemand Ipoque, indique qu'en fonction des régions du globe, les réseaux pairs à pairs représentent entre 40 et 70% du trafic global de l'internet.



## Légiférer sur les réseaux Peer-to-Peer ?

La majorité des gouvernements, à l'échelle mondiale, a renoncé à légiférer sur le peer-to-peer, devant l'ampleur du phénomène. La loi Hadopi, discutée en France en cette période, est une exception curieuse à la règle, dont beaucoup remettent en cause la légitimité, mais qui semble surtout impossible à appliquer. À moins de priver de connexion internet la grande majorité des foyers français...

D'autant qu'il semble très difficile de mesurer l'impact du piratage des oeuvres sur les ventes. D'un côté, les syndicats professionnels affirment que la crise de l'industrie musicale est due au piratage des

oeuvres. De l'autre, certaines études, telle que celle commanditée récemment par le gouvernement hollandais, remise début janvier au Ministre de l'Économie[2], indiquent à l'inverse que le piratage serait bénéfique à l'industrie musicale.

N'est-il pas prétentieux de croire que l'industrie du livre va réussir à « vérouiller » ses contenus, là où les majors du disque, qui disposaient de moyens économiques autrement plus importants, ont échoué, et explorent désormais ce qu'ils considèrent comme la seule issue, c'est-à-dire la vente de fichiers MP3 libérés de DRM ? Est-il raisonnable de penser que les verrous numériques fournis par Adobe pour les livres numériques sont plus « puissants » que ceux fournis par Microsoft, au niveau de l'industrie musicale ?

Les pirates qui mettent à disposition des internautes un certain nombre de « collections » ou de textes sur des sites privés ou semi-privés sont apparemment conscients de la fragilité du numérique, et cherchent à tout prix l'emploi des formats ouverts, qu'ils estiment « pérennes » dans le temps. Voilà une raison de plus pour les comparer à des « conservateurs de bibliothèque », puisque ces derniers doivent s'assurer que « toute mesure de surveillance, de protection, de reproduction et de communication propre à préserver l'intégrité du document » soit prise[3].



Or, assurer la conservation et la pérennité des documents, lorsqu'ils sont numériques, est une tâche difficile, voire impossible en l'état actuel des techniques. Je me souviens encore avoir posé la question, lors du colloque Livre 2010, en 2007, à Jean-Pierre Cendron, alors délégué à la stratégie pour le projet Gallica, à ce propos. Sa réponse, telle que consignée dans le compte-rendu de la table ronde, fut la suivante : se plaçant sur le terrain de la conservation, Jean-Pierre Cendron a rappelé que contrairement au papier et au microfilm, nous ne connaissions pas, encore aujourd'hui, quelle pouvait être la pérennité du support numérique.

2. Annelies Huygens *et al.*, *Economische en culturele gevolgen van file sharing voor muziek, film en games,* Ministeries van OCW, EZ en Justitie, 12/01/09, [en ligne] http://www.ez.nl/dsresource?objectid=161961&type=PDF, consulté le 24 juillet 2009.

3. Extrait de La charte des bibliothèques adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991.

Une réponse honnête, qui sous-tend une réalité peu amène. Nous sommes en train de procéder à une numérisation massive de notre savoir, sans avoir la moindre idée des délais pendant lesquels notre patrimoine restera disponible, en raison même de la nature du numérique. Avec donc, un risque accru de perdre l'ensemble des savoirs, qui sont de plus en plus « numériques dès le départ » (photographies, films, audio, manuscrits d'auteurs et copies d'éditeurs, etc.). Ce risque immense de la page blanche, des savoirs perdus de manière irrémédiable en raison de la fragilité intrinsèque du support numérique, nous en voyons déjà parfois, timidement, les conséquences. Tel ou tel chercheur du CNRS ou d'un autre centre se plaint que la copie numérique qui a été confiée à l'INA (dont la mission principale est pourtant la conservation !) soit perdue. Cela arrive de plus en plus souvent…



## En réalité, la fragilité du numérique est extrême, pour deux raisons principales :

1. L'extrême hétérogénéité des formats employés, souvent propriétaires, avec lesquels le savoir numérique est construit. Du côté du livre, par exemple, beaucoup d'éditeurs sont obligés de refaire les maquettes de leurs livres déjà composés il y a parfois cinq ans, mais sous des logiciels qui n'existent plus, ou dont la compatibilité avec les versions actuelles n'est qu'apparente. Il faut remercier ici des firmes telles que Quark ou Adobe, qui n'organisent aucune compatibilité ascendante entre leurs familles de produits, qu'il s'agisse respectivement de Quark ou Indesign. Et quelle différence, de ce point de vue, avec les méthodes employées par bien des éditeurs scientifiques ou techniques, notamment anglo-saxons, qui s'appuient, au moment de composer leurs livres, sur des standards ouverts et cohérents tels que LaTex, ce qui leur permet de reprendre leurs épreuves plus de vingt ans après, sans aucun souci…

2. Le numérique est également fragile en raison de la nature des supports. Que cela soit l'optique (CD-ROM, etc), ou les supports magnétiques tels que les disques durs, il s'agit d'éléments extrêmement fragiles, prompts à s'effacer rapidement, et pas

seulement de manière intentionnelle. Pour parer à cela, il n'existe qu'un moyen : la duplication, que l'on voudrait (presque) à l'infini, en permanence, pour s'assurer que sur dix baies remplies de disques durs contenant les mêmes données, dans quinze ans, il existe au moins un disque dur qui fonctionne encore. Un marché s'est donc fortement développé ces dernières années, celui du stockage. Avec un coût extraordinaire pour les bibliothèques. Mais cela, les équipes de Gallica ou de la British Library le savent bien, puisqu'elles doivent sans cesse organiser des « stratégies » de réplication des données, lancer des appels d'offre pour obtenir, chaque jour, toujours plus de pétaoctets de stockage répliqués à l'identique dans différents lieux.

Mais ce qu'une Bibliothèque patrimoniale peut envisager, en matière d'efforts financiers pour pérenniser le savoir numérique, et sans pour autant obtenir des certitudes, aucune autre structure ne peut le faire. Le risque de la page blanche, d'un effacement partiel ou total du savoir conservé sous forme numérique, est donc bien réel.



## Numériser N'EST PAS conserver

En réalité, la seule issue, compte tenu de la fragilité du support numérique, reste de disséminer le savoir numérique. Et c'est là que les « groupes de pirates », qui échangent sans cesse leurs fichiers (textes, vidéos...) en essayant de conserver l'accès à leurs fichiers le plus longtemps possible, jouent un rôle majeur. Étant donné qu'ils ont tendance (du moins, pour certains groupes privés ou semi-privés, via le protocole Bitorrent), à archiver, organiser des collections sous des formats ouverts, à les diffuser sur des milliers de machines qui restent éloignées les unes des autres, physiquement, ils accentuent les chances d'éviter le risque d'une « page blanche », du point de vue du savoir numérique.

Personne n'est à l'abri de ce risque, dans un monde informatisé marqué par l' « effet papillon » (en tant que métaphore), où une erreur mineure peut entraîner des conséquences en cascade dont la portée est globale. Google nous a donné un merveilleux exemple d' « effet papillon » le 30 janvier 2009. Suite à une erreur humaine dans la manipulation d'un fichier, qui aurait due être totalement

anecdotique (inscription d'un caractère dit « joker » dans un fichier texte), l'ensemble des résultats des moteurs de recherche, pendant une heure, partout dans le monde, interdisaient l'accès à tous les sites internet, marqués comme « potentiellement dangereux », et « pouvant endommager votre ordinateur ». Exemple parfait : une modification mineure déclenche un ensemble de variations majeures dont l'effet n'était pas prévu. Internet et les réseaux informatiques sont des ensembles très fragiles, dont nous ne pouvons pas connaître l'état à moyen terme. Nous ne devrions jamais l'oublier.

Il existe donc là un vrai paradoxe : les pirates qui bafouent, violent chaque jour les législations sur le droit d'auteur et le Copyright sont peut-être, en même temps, la seule chance de survie du savoir numérique. Et il est plausible d'imaginer qu'un jour, pas si lointain, certains auteurs, éditeurs ou producteurs, aillent chercher la seule copie encore existante de leur travail auprès des pirates. Voilà encore le pourquoi du titre, qui semble provocateur : « portrait du pirate en conservateur de bibliothèque ». Le but n'est pas de donner une image idyllique du « pirate » sur internet, puisqu'il enfreint de manière systématique les lois sur le droit d'auteur, mais de mettre en relief certaines réalités qu'il semble absurde d'ignorer plus longtemps…



► *Texte original disponible sur* Lekti-ecriture.com.
*http://www.lekti-ecriture.com/contrefeux/Portrait-du-pirate-en-conservateur.html*

# Le livre à l'heure du numérique : objet fétiche, objet de résistance

Milad Doueihi

Le livre reste aujourd'hui, malgré le succès et l'évolution spectaculaires de l'environnement numérique, un objet de résistance et un objet fétiche.

Objet de résistance, car, dans sa simplicité apparemment inamovible, le livre semble, pour le moment, échapper au monde numérique. Il lui échappe en grande partie à proportion de ce que cette fixité enveloppe : un texte ; une invitation à lire ; une culture et une sociologie ; sans oublier des acquis juridiques et des pratiques commerciales.

En ce sens, l'écart entre le livre imprimé et ses versions numériques met en lumière une double crise. D'une part, une incontestable fragilisation des métiers du livre traditionnel : éditeurs et libraires, notamment, et en premier lieu, doivent imaginer un « nouveau livre », muté par les exigences et pratiques du monde numérique. Mais d'autre part, les échecs successifs jusqu'à présent des *ebooks* révèlent en creux le formidable pouvoir maintenu de l'objet imprimé : ils nous invitent à réfléchir sur le rôle culturel du livre. Mais aussi sur les manières dont le livre numérique, dans ses versions actuelles et futures, façonne et réoriente, pour ne pas dire réinvente, la lecture ; enfin sur les possibles modalités suivant lesquelles le numérique peut accueillir, amplifier et transformer ce pouvoir.

Le livre est aussi en ce sens un objet fétiche : comme entité, il échappe au monde numérique, alors que le « texte » ou le « document » (la différence entre les deux ayant d'ailleurs tendance à se creuser), sont les objets premiers de la matérialité virtuelle du numérique – au même titre que l'image et le multimédia.

On le sait : un texte, un document ne forment pas nécessairement un livre… Mais alors qu'est-ce qu'un livre numérique ? Faut-il le penser exclusivement sur le modèle du livre imprimé, de ses formes, contraintes et pouvoirs ? Ou vaut-il mieux essayer de l'imaginer comme un objet nouveau, *sui generis*, un objet en quelque sorte « numériquement pur », qui ne garderait que des rapports lointains et minimaux avec son ancêtre imprimé, selon une évolution certes non-destructive ? Dans ce cas, quels seront les enjeux cristallisés autour de ce nouvel objet ? Et quid de ses répercussions pour les métiers du livre : auteurs, éditeurs et libraires – mais aussi pour les lecteurs ?



Il faudrait enfin penser les effets d'une « double vie du livre » : le livre imprimé d'une part, mais qui resterait toujours disponible sur le réseau ; et d'autre part, le livre numérique à proprement parler, qui sera un objet « du » réseau, un objet « de » réseau[1] ? Futur hybride donc, où le livre imprimé coexistera avec le numérique, chacun avec ses propriétés, ses modes de production et ses pratiques de lecture.

## Le livre, paradis perdu du numérique ?

Les projets de Google Books comme les projets des grandes bibliothèques numériques (Gallica est ici exemplaire) ont faussé, me semble-t-il, certains des véritables problèmes posés par l'émergence du livre numérique.

1. Quelques repères récents suffisent ici : Accueillir le numérique http://www.accueillirlenumerique.com/ ; Le rapport Patino sur le livre numérique, disponible en PDF : http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/albanel/rapportpatino.pdf ; les remarques de Roger Chartier sur les mutations du livre : http://www.laviedesidees.fr/Le-livre-son-passe-son-avenir.html ; Le Manifeste de l'éditeur numérique, publié par Sara Lloyd, disponible sur son blog et en PDF : http://thedigitalist.net/wp-content/uploads/2008/05/a-book-publishers-manifesto-for-the-21st-century.pdf ; et les réflexions de Jean-Michel Salaün sur l'économie du document : http://cours.ebsi.umontreal.ca/blt6355/a_propos/index.html), liens consultés le 20 juillet 2009.

Les bibliothèques et leur accès reposent toujours sur le vieux modèle du livre imprimé : son caractère de totalité organique ; les droits qui le caractérisent ; sa mise en page ; la fixité de sa présentation. Tous ces projets ne sont guère plus que des plateformes d'accès à des œuvres préservées telles quelles. Souvent exclusivement en PDF, ils se contentent de transférer le livre au format numérique, y adjoignant juste des possibilités de recherche et parfois (mais rarement) de manipulation du texte. Ces projets, malgré leur importance, ne posent pas la question du livre numérique comme objet nouveau. Manque une prise en compte de la matérialité propre du numérique.

Les historiens de l'imprimé et de la lecture nous ont beaucoup appris sur la complexité du livre, sur l'importance de ses supports matériels, de ses modes de production et de distribution. Mais qu'en est-il du livre numérique ? La dimension « sensible » de la lecture et ses effets ont souvent amené les historiens à survaloriser l'exclusivité du livre imprimé[2]. S'il est vrai que tenir entre ses mains, « toucher » un livre jouent un rôle important dans l'appréciation de l'objet, il est tout aussi vrai que la navigation et le feuilletage numériques ont leurs plaisirs spécifiques, leurs esthétiques propres. Le refus de prendre en compte ces spécificités met seulement en relief l'idée que le livre reste comme un mètre-étalon, une norme utopique dans l'environnement numérique, un objet idéal et inaccessible. Comme si le livre était voué à rester toujours le paradis perdu du numérique…



## La crise « culturelle » du livre imprimé

Avant d'essayer de formuler quelques idées sur l'imaginaire du livre numérique (un imaginaire qui est en train de se fabriquer au jour le jour, indépendamment des éditeurs traditionnels et des contraintes imposées par l'objet imprimé), je voudrais rappeler quelques points

2. Il suffit ici de retracer toutes les analyses de l'encre et du papier électroniques, souvent réduits à une reproduction virtuelle de la matérialité de l'imprimé. Or, l'histoire récente du numérique démontre que souvent les nouvelles technologies réussissent si elles sont associées à des pratiques inattendues et interactives. L'exemple le plus récent et le plus intéressant a été réalisé par *Esquire* pour la couverture de son 75e anniversaire.

essentiels pour le débat autour du statut du livre et de ses modes d'existence dans le monde numérique. Car, pour l'instant, une partie importante de la crise des métiers du livre découlent des mutations de la circulation du livre dans l'environnement numérique, laquelle modifie, non pas seulement la transmission des textes et leurs échanges, mais aussi les réseaux qui gèrent l'accès, la distribution et la vente du livre.

Les débats autour du livre, en Europe comme aux États-Unis, illustrent la crise actuelle des institutions qui ont caractérisé ce qu'il conviendrait d'appeler « l'ère du livre imprimé » : la fonction d'éditeur comme agent intermédiaire garant d'une certaine qualité ; le rôle des libraires comme pôles d'accès au savoir imprimé ; les bibliothèques comme sites d'archivage et de catégorisation du savoir ; les institutions culturelles comme lieux de production du savoir ; enfin, les droits et privilèges associés à la fonction d'auteur, et leur dimension économique. Or, la majorité de ces institutions sont le produit d'une convergence culturelle et politique qui date des Lumières ; elles se trouvent aujourd'hui mises en cause par la nouvelle réalité de l'environnement numérique. La crise du Copyright et de la propriété intellectuelle découle de la nature même de l'environnement numérique. C'est à la fois une crise des intermédiaires et une crise culturelle plus large.



Ces acteurs intermédiaires, au lieu de résister des quatre fers au changement, doivent se réinventer : s'ils acceptent de le faire, ils joueront toujours, voire davantage qu'aujourd'hui, un rôle déterminant dans l'environnement numérique en train de se construire. Ils ne seront plus comme des touristes découvrant un pays étranger qui les dérange. Ils deviendront au contraire des participants actifs dans ce monde plein de promesses, en quête de nouveaux repères et de nouveaux critères. Mais il leur faut d'abord reconnaître que cette mutation a un prix : l'abandon de certains acquis de l'ère du livre imprimé et l'adoption de nouveaux droits, avec leur valeurs économiques et morales, nés des pratiques courantes sur le réseau. En d'autres termes, les intermédiaires traditionnels doivent imaginer de nouvelles structures au lieu d'essayer de pérenniser arbitrairement les anciennes normes (parfois avec aveuglement) dans un contexte où elles ne peuvent plus fonctionner telles quelles.

Car l'environnement numérique est avant tout le lieu d'une « nouvelle culture » qui, dans ses pratiques, fragilise et déconcerte les modèles actuels ainsi que leurs institutions.

Cette culture ressort d'une économie de l'échange, de la présence, de la participation, de la réputation et de l'interactivité. D'où la futilité d'une gestion du monde numérique par un « fiat » juridique ! Si on ne saisit pas l'importance des pratiques qui ont transformé le réseau d'un simple lieu de recherche et de stockage de documents en un nouvel espace d'interactivité et de sociabilité, on n'arrivera jamais à concevoir tout le potentiel du livre numérique. Trop souvent, les essais des éditeurs, en s'aventurant dans le numérique, restent limités par le rôle symbolique des quelques concepts clés : l'auteur et ses droits, la fixité du document et son intégrité. L'insistance sur la primauté de ces concepts ne doit pas devenir un prétexte ni un paravent contre les dangers imaginaires de l'interactivité, ou contre les multiples possibilités de manipulation du texte qu'autorisent les mécanismes de lecture numérique actuelles. Les droits d'auteur (qui posent toujours des problèmes complexes) doivent eux aussi évoluer avec la nouvelle réalité numérique. Sans nécessairement les abandonner tels quels, il nous faut les réviser et les adapter au potentiel du numérique. Car les droits s'expriment non pas seulement dans des options économiques et juridiques (licences, etc.), mais aussi dans les choix de formats et de distribution sur le réseau.



## PDF, CSS, XGPT… : la question symbolique des formats

Le choix actuel des formats est on ne peut plus instructif. La prééminence du PDF ne fait qu'affirmer la volonté de restreindre le livre numérique – ou du moins la numérisation des livres imprimés – à une fonction de reproduction exacte, de préservation ou, comme le dit Hadrien Gardeur, de « restitution » de l'original[3].

3. Voir à ce sujet son excellent billet, « ePub : ne pas se reposer sur ses lauriers », *Feedbooks : Blog Français*, 12/09/08, http://blog.feedbooks.com/fr/?p=82, consulté le 20 juillet 2009.

D'autre part, le PDF équivaut effectivement, dans le cas du livre, à une Gestion de Droits Numériques (GDN) – laquelle se traduit souvent par une limitation de l'accès, de la distribution et de la manipulation de l'objet numérique. La GDN n'est donc que l'actualisation de l'héritage économique et institutionnel de la propriété intellectuelle, sans aucune prise en compte, ou presque, des réalités, des usages et pratiques de l'environnement numérique. Ce hiatus ne cesse de ralentir sinon de bloquer le véritable développement du livre numérique dans tous ses potentiels. Certes la GDN est le symptôme du problème posé par la culture de la gratuité dans l'environnement numérique ; mais il ne faudrait pas non plus occulter le fait qu'elle sert surtout à véhiculer une conception limitée du livre-objet. L'expérience le montre : les internautes sont prêts à payer pour des livres adaptés à l'environnement numérique dans lequel ils socialisent, et qui n'appauvrissent pas leurs façons de lire et de naviguer. Plus encore, la GDN incarne l'écart actuel entre la grande majorité des éditeurs et les lecteurs « numériques » – écart qui risque de s'approfondir avec l'émergence de nouveaux formats numériques (les Micro Formats, la popularité croissante des plateformes mobiles, etc.).



La primauté du PDF montre aussi que les formats sont devenus le lieu d'un conflit autour du statut de ce qui, littéralement, « fait » un livre : la page de couverture, la typographie, la mise en page, et tous les éléments qui sont d'habitude associés au livre-objet. Le PDF vise à préserver l'original et ne laisse, en principe, aucune possibilité au lecteur de modifier l'objet numérique quant à sa présentation.

Or, cette fonction de préservation (ou de restitution) n'est pas optimale du point de vue de la lecture numérique. Je cite encore l'article de Hadrien Gardeur :

> À partir du moment où l'éditeur définit l'utilisation d'une police embarquée pour l'ensemble du texte, au lieu d'une utilisation pour des passages particuliers demandant une mise en forme précise (une lettre par exemple), il devient très complexe pour le système de lecture de faire la part des choses. Quand doit-il utiliser la police demandée par le lecteur à la place de celle précisée par l'éditeur ? Cette question d'ailleurs dépasse

> largement le cadre des polices embarquées, et touche aussi à la mise en forme CSS ou XPGT. Il faut introduire un élément qui est nouveau pour le monde de l'édition : contrairement au livre papier, l'éditeur ne doit pas imposer sa présentation, sa mise en forme. Il faut trouver un nouvel équilibre entre les éléments que l'éditeur considère comme devant absolument être mis en forme à sa manière, et ceux où il faut laisser un degré de liberté pour le lecteur.[4]

Le problème est énoncé clairement : le choix de l'éditeur, qu'il soit motivé par une volonté de préservation et de respect de l'original, ou par un désir de maintenir un contrôle absolu sur l'objet numérique, entre globalement en conflit avec les façons de lire, à la fois matérielles et culturelles, qui ont cours dans l'environnement numérique. Le livre numérique ne saurait être un lieu de fixité : simple miroir, reflet ou reprise de l'imprimé. Il est, à l'image du monde numérique tout entier, un lieu d'échange et de communication : un objet interactif, susceptible de manipulations inadmissibles dans le monde de l'imprimé.



Plus encore, le livre numérique est l'espace où la nouvelle « compétence numérique » se déploie pleinement. Les éditeurs ont su promouvoir le livre, et bénéficier de ses avancées, en exploitant la compétence (l'alphabétisation) qui était essentielle pour le développement et la viabilité économique de la culture de l'imprimé. Or, le problème illustré par le choix du format représente un écueil dangereux pour les éditeurs (et par extension pour les libraires), car il les met en conflit direct avec la nouvelle compétence numérique, qui est à la fois un savoir-lire et un savoir-écrire nouveaux[5]. L'environnement numérique modifie, non pas seulement l'acception actuelle des droits de la propriété intellectuelle, mais aussi le statut des acteurs intermédiaires qui jusqu'à présent ont géré la production et la distribution des œuvres produites, et protégées, par ces droits.

4. Hadrien Gardeur, *op. cit.*

5. Sur la compétence numérique, je me permets de renvoyer ici à *La Grande conversion numérique* (Seuil, 2008), surtout p. 13-14 et 65-74.

## Une nouvelle fracture numérique : le livre au futur antérieur ?

Souvenons-nous que l'environnement numérique représente quelque chose d'unique dans notre histoire lettrée : il s'agit d'un assemblage de technologies qui se sont rapidement transformées en agents de sociabilité et de production de savoir. Comment comprendre dans sa dimension culturelle l'émergence de ce nouvel ordre dont nous sommes tous participants ? Par culturel, entendons ici les interventions, les échanges, les créations qui ont le pouvoir de « former » le regard (pour paraphraser Nietzsche) et d'« informer » les choix, qu'ils soient sociaux, politiques, économiques ou esthétiques. Or les choix des usagers et des lecteurs amplifient une nouvelle fracture numérique : non pas entre ceux qui ont accès au numérique et ceux qui ne l'ont pas ; ni entre ceux qui sont plus ou moins « experts » et les simples usagers ; mais bien le divorce entre les lecteurs en ligne lambda et les intermédiaires traditionnels – qu'il s'agisse des éditeurs, de la presse, ou même de l'université, pour ne rien dire des pouvoirs publics.



Cette fracture numérique se révèle de plus en plus clairement avec les nouveaux formats et la popularité du mobile, car les micro-formats favorisent une autre façon de lire et d'écrire. Ils privilégient la « portabilité » libre aussi bien que l'anthologisation des objets numériques (texte, image, vidéo, etc.). Il s'agit donc non pas d'une rupture avec le passé, mais plutôt d'un retour à – ou peut-être faut-il dire d'une reprise ? – des usages lettrés qui nous étaient familiers, mais avec des enjeux renouvelés et cruciaux.

Pour ne retenir qu'un exemple : l'érosion des différences entre auteur et lecteur telle qu'elle se déploie dans l'environnement numérique actuel est un écho fidèle des anthologies populaires de la Renaissance et des livres de « lieux communs » qui circulaient librement avant le siècle des Lumières. La culture numérique se constitue alors en avatar de pratiques lettrées répandues avant le XVIII$^{e}$ siècle ! Ainsi, les utilisateurs d'aujourd'hui forment des sélections de textes, d'images, ou de n'importe quel matériel disponible sur la toile, et partagent leur choix tout en l'insérant dans des contextes divers et souvent indépendants de leurs origines. Le

lecteur devient auteur, non pas en éliminant la trace du créateur original, plutôt en « déplaçant » le morceau choisi, en lui trouvant un contexte inédit, en le faisant circuler dans le voisinage d'autres objets. Mieux encore, ces morceaux choisis peuvent circuler dans des espaces nouveaux, dans les mondes virtuels et dans des formats variables mais compatibles. Ainsi, le choix du format est un concentrateur de la conception de l'objet-livre : il devient un cas exemplaire des différentes options, parfois conflictuelles, qui se présentent quand on réfléchit sur l'avenir du livre et de ses supports.

L'exemple de la tendance anthologique, associé aux formats émergents, est important car il illustre le fait que certains des aspects du monde numérique qui nous dérangent sont proches d'usages littéraires et poétiques. Plus important encore, ce décalage temporel et historique nous oblige à revisiter le rôle et l'influence des Lumières dans nos négociations actuelles avec les mutations inaugurées par l'ère numérique. Des modèles anciens, souvent oubliés, reprennent vie et nous donnent des moyens de mieux comprendre l'historicité d'un segment significatif de la culture numérique. Ils nous incitent aussi à évaluer autrement les dimensions performatives dans le contexte de la culture numérique et leurs effets culturels. Un « futur antérieur » qui s'enracine et se développe dans l'univers virtuel… Ainsi est-on nécessairement confronté à une temporalité caractéristique de la culture numérique : oubli et dépassement, mais aussi reprise et redéploiement. C'est pourquoi le livre reste l'objet le plus controversé : il enveloppe en lui une multiplicité de fonctions et de représentations actuellement en crise.



## Sociabilité numérique : *authonomy*

La lecture, à l'ère numérique, se complexifie. Elle maintient la lecture solitaire et silencieuse, mais elle y allie aussi la lecture publique (sur la sphère publique de l'« agora » numérique) sous forme de Podcast, mais aussi sous la forme d'échange de fragments, de bribes et de citations, ou encore de communication d'hyperliens, d'images et de vidéos. Cette lecture multiple réécrit nos rapports

avec le livre comme l'un des foyers privilégiés de la lecture - et c'est en ce sens qu'il nous faut imaginer le livre futur, et le futur du livre, dans un monde de plus en plus virtuel et numérique.

Autrement dit, la lecture numérique modifie radicalement le livre parce qu'elle est une lecture publique et collective, une forme de « lecture partagée », visible par tous, et sujette à la reprise ou à l'échange caractéristiques de la nouvelle sociabilité numérique. Cette nouvelle sociabilité résulte de la construction de communautés multiples sur la base de données « ontologiques ». Le modèle émergent de communauté qu'institue l'usage populaire des réseaux sociaux et de leurs extensions s'accompagne d'un mouvement très net : on s'éloigne du type hiérarchique d'organisation et de présentation de l'information, pour passer à un modèle « plus sémantique » et « ontologique », fondé sur la prolifération de catégories et de mots clés – qu'ils soient produits par les utilisateurs ou fixés centralement. Malgré toutes les difficultés que posent les mots clefs, ou *tags*, il est clair qu'ils ont ouvert la voie à une façon plus flexible et adaptable de marquer les documents publiés et de signaler l'intervention d'auteur. Un mot-clé, en tant que forme indépendante de lecture, associe une interprétation ou une appréciation contextuelle d'un objet (en général un fichier mais aussi un livre) à un lecteur qui devient aussi un auteur. Non seulement le *tag* modifie les relations entre l'auteur original et le document qu'il a rédigé, mais la différence qu'il introduit est numérique. Il déplace, ou du moins peut déplacer, la signification et la portée d'un objet numérique, et son statut dans la hiérarchie de production de sens, de son contenu vers une description associée qui lui est extérieure. Si cet outil peut souffrir, à certains égards, de l'étroitesse, voire de l'appauvrissement intellectuel, de ce que nous pourrions appeler une « culture du mot-clé », il n'en est pas moins capable, si l'on s'en sert correctement, d'ouvrir l'espace public à une nouvelle méthodologie pour mettre en valeur l'information, et la transformer en nouveau savoir. Ainsi le livre comme objet pris dans ces circuits peut bénéficier d'une évolution inédite. En fin de compte, les mots clefs, produits de la culture du blog et des réseaux sociaux, manifestent, dans leur élargissement et extension, la souplesse du modèle communautaire - derrière les dépendances et variations

subtiles à l'égard des modèles de la fonction d'auteur au sein d'un environnement numérique en pleine évolution. Ils introduisent, pourrait-on dire, une fonction d'« auteur au second degré », qui ne modifie pas le contenu original ni son attribution, mais le fait entrer dans un espace où il se trouve associé à une autre forme d'intervention d'auteur. Ce mécanisme peut s'appliquer à tout objet, à tout élément accessible *via* l'environnement numérique.

La convergence de pratiques sociales, sinon virtuelles, de socialisation et de la technologie numérique, si elle est parfois aliénante, peut aussi faire passer de la passivité à l'activité, ou du moins à la participation. Des activités simples, comme l'attribution de mots clefs ou le commentaire, peuvent tenir lieu d'initiation, incitant peu à peu les utilisateurs à s'engager davantage et à se montrer plus aventureux dans leurs déambulations numériques. Ce sont autant d'opportunités pour de nouvelles interventions culturelles. Ces activités créent aussi des microcommunautés qui peuvent évoluer en regroupements plus importants sur la base d'affinités spécifiques et parfois étroites.



Un site récent, *authonomy*, lancé par HarperCollins, tente de transposer le succès et la popularité des réseaux sociaux dans le domaine du livre. Il ressemble à plus d'un égard à Facebook ou MySpace : il essaie de rassembler des auteurs, des éditeurs et des lecteurs[6]. S'il nous intéresse ici, c'est parce qu'il offre non pas une plateforme où publier (fonctionnalité répandue un peu partout aujourd'hui), mais bien parce qu'il essaie de transformer la popularité, la réputation et la dé-hiérarchie caractéristiques des réseaux sociaux en modèle de publication. Mieux encore, il crée un espace inédit habité par les éditeurs, les auteurs (actuels ou futurs) et les lecteurs : leur interaction crée une nouvelle réalité qui se traduit en livres publiés, ou publiables.

Comme le note James Long, *authonomy* n'est pas un site d'éditeur comme les autres[7]. L'internaute ne vient pas y chercher un titre déjà existant ; il ne vient pas consulter un catalogue ou

6. http://www.authonomy.com/.

7. James Long, « Inside Authonomy », *The Digitalist*, 21/08/08, http://thedigitalist.net/?p=215, consulté le 20 juillet 2009.

vérifier un titre ; il vient parce qu'il désire devenir un auteur, ou parce qu'il choisit de participer à une communauté qui décide, selon des critères explicites, de ce qui sera publié. Premier témoignage, ici, d'une transformation de la fonction d'éditeur inscrite dans la logique de la culture numérique. Mais cette première mutation en appelle bien d'autres : celles des institutions culturelles qui devront, un jour ou l'autre, s'adapter (sans nécessairement se sacrifier) au nouvel ordre numérique.

Le livre, objet de résistance et objet fétiche : tel était notre point de départ dans cette réflexion sur l'interaction entre le livre imprimé et l'environnement numérique. Posons pour finir que la crise des métiers du livre est réelle mais qu'elle ne résulte pas des pratiques « anarchiques » des internautes. Elle se trouve au carrefour de conflits culturels et économiques qui ne font que commencer, et qui deviendront plus prononcés avec l'acceptation accélérée de la nouvelle sociabilité numérique. Dans ce contexte, le livre comme objet culturel privilégié se doit, grâce aux acteurs qui le font vivre, d'accompagner la nouvelle culture, de contribuer à sa formation – pas de s'en s'exclure.



► *Texte publié dans Les Cahiers de la librairie,*
Qu'est-ce qu'un livre aujourd'hui ? Pages, marges, écrans,
*Paris, Syndicat de la librairie française, Éditions de la Découverte, n°7, 2009.*

# La contribution créative : le nécessaire, le comment et ce qu'il faut faire d'autre

Philippe Aigrain

Cet article tente un bilan provisoire des débats sur la contribution créative et d'autres propositions similaires. Il vise à clarifier les enjeux et propositions, au moment où va débuter un débat plus large dans la perspective des futures assises Création, Public, Internet[1]. L'article traite de trois aspects :

- les éléments qui me paraissent nécessaires à tout traitement acceptable des échanges hors marché sur internet et du financement de la création ;
- les différents choix possibles dans ce cadre ;
- la régulation[2] de l'économie d'offre commerciale qui peut être nécessaire en complément à un mécanisme de type contribution créative.

1. http://www.creationpublicinternet.fr/blog/index.php. Les assises de la création et internet sont prévues pour octobre 2009.

2. Il s'agit bien ici de régulation et non de réglementation : les mécanismes concernés pourront être de nature législative, réglementaire, contractuelle ou à base de politiques incitatives.

## Buts partagés des différentes propositions de financement mutualisé associé aux échanges pair-à-pair

Les premières propositions de financement mutualisé par une redevance pour les échanges pair à pair remontent à 2003 (proposition de Fred Loehmann de *l'Electronic Frontier Foundation*). Elles se sont rapidement multipliées dans divers pays. Les adversaires de ces propositions les voient comme des façons (qu'ils n'acceptent pas) de résoudre un problème : celui des échanges non-autorisés d'œuvres numériques, qu'ils baptisent « piratage ». À l'origine, les initiateurs de ces propositions les voyaient également comme des solutions à un problème : celui des dégâts de la guerre au partage de fichiers en termes de libertés, de limitation des droits d'usage ou d'atteinte à l'interopérabilité et à la liberté de choix technologique. À travers le débat sur différentes sortes de financements mutualisés pour le pair à pair et grâce à l'émulation entre les auteurs des différentes propositions, une nouvelle vision des buts recherchés s'est progressivement installée. Il ne s'agissait plus seulement de résoudre un problème, mais aussi de construire un projet positif : nouvelle alliance entre créateurs et public, reconnaissance des bénéfices de la mise à disposition non commerciale par les individus en termes de diversité culturelle, construction d'un espace de pratiques culturelles partagées, etc.



Dans son important livre *Le futur et ses ennemis : de la confiscation de l'avenir à l'espérance politique*[3], le philosophe politique espagnol Daniel Innerarity a décrit les propositions politiques importantes comme étant celles qui ne cherchent pas tant à résoudre qu'à configurer et parmi celles-ci il liste « les accords structurels ». On pourrait ajouter que ce sont souvent ces projets qui visent plus loin que la résolution d'un problème immédiat… qui sont les seuls à y apporter d'authentiques solutions. Ce que des propositions récentes comme le mécénat global[4] de Francis Muguet,

3. Philippe Innerarity, *Le futur et ses ennemis : de la confiscation de l'avenir à l'espérance politique*, Paris, Climats, 2008.

4. http://mecenat-global.org/.

les licences collectives étendues[5] proposées en Italie dans la lignée de l'idée du copyright 2.0[6], les propositions de Lawrence Lessig liées à son idée d'économie hybride de la création[7], ou ma proposition de contribution créative ont en commun, c'est de viser une nouvelle configuration des rapports entre internet et la création, un nouveau pacte structurel entre créateurs et internautes, deux catégories qui évidemment se recoupent. Phil Axel dans *La révolution musicale*[8] a également proposé de mettre en place une Participation à la Production de Contenus sur Internet (PPCI), qui reposerait aussi sur un paiement forfaitaire et une répartition en fonction de l'usage, même s'il ne l'articule pas explicitement avec le partage libre entre individus que par ailleurs il soutient comme une perspective aussi souhaitable qu'inéluctable.

Lorsque nous discuterons les avantages ou les défauts de ces propositions, nous ne devrons jamais oublier cette dimension de projet positif, de configuration d'un développement futur. Ces propositions ont beaucoup en commun, l'essentiel même : elles reposent toutes sur une reconnaissance d'un droit des individus à mettre à disposition d'autres individus les œuvres numériques qui ont été publiées (dans certains médias ou dans tous, suivant les cas). Cette reconnaissance s'accompagne d'une contribution de ces individus à la rémunération et/ou au financement de la création, prenant la forme d'une redevance dont le montant est généralement forfaitaire[9].



Pourrait-on faire autrement ? Peut-on imaginer d'autres approches de configuration d'une synergie entre une sphère d'échanges libres numériques et la création ? Oui et non. Oui dans le sens où bien

5. Nexa, Centre for Internet & Society, « NEXA "position paper" su file sharing e licenze collettive estese, 15/03/09, http://nexa.polito.it/licenzecollettive ; consulté le 24 juillet 2009.

6. Marco Ricolfi, « Copyright Policy for digital libraries in the context of the i2010 strategy (a.k.a., the "Copyright 2.0" paper), *NEXA, Center for Internet & Society,* 26/11/08, http://nexa.polito.it/content/copyright-policy-digital-libraries-context-i2010-strategy-aka-copyright-20-paper, consulté le 24 juillet 2009.

7. http://remix.lessig.org/.

8. Philippe Axel, *La révolution musicale : liberté, égalité, gratuité*, Paris, Pearson Village mondial, 2007.

9. Nous aborderons cette question plus loin dans l'article.

d'autres types d'actions peuvent contribuer de façon positive à l'écosystème des activités créatives et d'usage d'internet. Non, dans le sens où aucune ne peut y parvenir si elle n'est pas combinée à la reconnaissance du partage pair à pair hors marché (pour les œuvres publiées sous forme numérique) ou si elle suppose de mesurer en détail l'usage de chaque individu pour décider combien il doit contribuer. Si par exemple, on n'autorise que le téléchargement et non la mise à disposition (comme dans certains modèles de licences de catalogues aux fournisseurs d'accès) on devra renoncer à tous les bénéfices issus de la possibilité pour les individus de rééquilibrer l'accès des créations au public. Rappelons que le problème de notre temps est celui de l'accès des créateurs au public au moins autant que celui de l'accès du public aux créations. Si on propose un système « transactionnel » où la contribution de chacun dépend de ses usages détaillés de telle ou telle œuvre, c'est l'ensemble des bénéfices d'un écosystème informationnel hors marché (absence de coûts de transaction notamment de décision, fluidité des choix, éthique, organisation et activités propres au caractère non-marchand des échanges) qui en souffre.



## Les choix qu'il est important de débattre

### Assiette et montant de la contribution

Presque toutes les propositions de licences collectives, associées à la reconnaissance des échanges pair à pair hors marché, reposent sur un paiement forfaitaire mensuel des abonnés à internet haut débit. Dans certains pays comme l'Allemagne, cet aspect a déterminé le nom même de la *Kulturflatrate*, qui est maintenant inscrite au programme européen des Grünen et des sociaux démocrates et dont Ruth Hyeronimi, parlementaire européenne de la CDU, a déclaré[10] qu'elle devait être l'une des options discutées dans tout débat sérieux sur les relations entre création et internet.

Certains ont proposé un autre type d'assiette de la contribution :

10. Déclaration lors de la session sur le futur du droit d'auteur de la conférence « Futur de la propriété intellectuelle » organisée par le Goethe Institut et le Comité des régions, Bruxelles, 23-24 avril 2009.

ainsi Denis Ettighoffer propose[11] (dans un texte qui reste axé sur une notion de consommation de biens numériques) que le montant de la redevance dépende de la quantité de données téléchargées sur internet, indépendamment de la nature de ces données. Il s'agit de rendre possible un service universel de base très bon marché pour ceux qui ne « consomment pas beaucoup de biens culturels numériques ». Cet approche me parait très contestable : le vrai service universel, c'est l'internet équitable, sans discrimination entre les services et les contenus. La proposition de Denis Ettighoffer ouvrirait un boulevard à ceux des opérateurs de télécommunications qui souhaitent en finir avec l'internet généraliste et y substituer un service de base et des services payants à la carte. Gageons que si on les laisse faire, ce n'est pas la liberté des échanges entre individus qui sera leur premier souci, mais au contraire la fourniture des contenus des grands groupes de médias avec qui ils ont auront passé des accords préférentiels.



Les limites de cette proposition ne doivent pas nous empêcher de débattre de la justice sociale de la contribution. Je préfère des contributions égales de chacun à la constitution des biens communs (comme la sphère d'échanges hors marché) et un traitement de la justice des contributions par une progressivité de l'impôt (y compris par l'impôt négatif). Ce point de vue n'est cependant pas partagé par tous, et l'idée d'une contribution progressive ou compensée pour les plus défavorisés mérite d'être débattue.

Au delà, le principal débat porte sur le montant de la contribution (forfaitaire ou moyenne). J'ai proposé un modèle pour établir sa base et la faire évoluer dans le temps, mais chacun sait que dès qu'un débat sérieux sera lancé, d'autres approches seront sur la table. Rappelons pour l'instant que le montant initial que j'estime adéquat pour une contribution s'appliquant à l'ensemble des médias est de 5 à 7 € par mois par abonné, soit de 1,2 à 1,7 milliard d'euros par an.

11. Denis Ettighoffer, « Faut-il encourager la thèse de la licence globale ? Comment la financer ? D'ailleurs, sont-ce là les bonnes questions ? », *Ettighoffer Digital Campus*, 26/04/09, http://tinyurl.com/ettighoffer-fr, consulté le 24 juillet 2009.

## Rémunération et/ou financement de la création et sur quelle base ?

À l'origine les propositions de licences collectives pour les échanges pair à pair visaient essentiellement la rémunération des créateurs des œuvres échangées sur internet. Leur logique se réduisait à une compensation d'un usage non autorisé. Il n'y avait pas de vrai projet d'ensemble sur les rapports création et internet. Tout juste envisageait-on, sur le modèle de la redevance pour copie privée qu'une part des sommes collectées (un quart) puisse être affectée à diverses actions en matière de soutien à la création ou à sa diffusion. La proposition de mécénat global de Francis Muguet rompt radicalement avec cette logique en proposant que l'affectation d'une redevance forfaitaire puisse être effectuée directement par les individus décidant d'en attribuer tel ou tel pourcentage à tel ou tel artiste. Suite à des critiques ou discussions du projet, Francis Muguet a proposé différentes adaptations : limitations du pourcentage maximum attribué par un individu à chaque artiste, possibilité pour les individus de déléguer la décision de financement à d'autres individus ou même à des organisations. Cette dernière option se rapproche du modèle des intermédiaires concurrentiels proposé par Jamie Love et Tim Hubbard dans divers domaines : dans ce modèle, des intermédiaires sont en concurrence sur la base de leurs politiques affichées (par exemple de soutien à la création) pour recevoir une redevance.



La logique du mécénat global (ou celle des intermédiaires concurrentiels) présente un intérêt significatif en matière de soutien à la création, notamment pour le soutien aux intermédiaires à valeur ajoutée dans les nouveaux médias (médias collaboratifs, labels ou autres communautés pour la musique et les nouvelles formes de vidéo), pour lesquels une approche de type « sélection de projets par des comités de pairs ou experts » est peu adaptée. C'est ce qui m'a conduit à retenir une approche de ce type pour la gouvernance d'une partie du volet « soutien à la création » de la contribution créative, le reste du soutien à la création relevant d'approches plus classiques, comme les commissions du CNC pour le soutien à la production audiovisuelle et cinématographique.

Je pense cependant qu'il serait peu adéquat d'adopter la logique du mécénat global comme dispositif d'ensemble ou de renoncer à un volet « financement des créateurs sur la base des usages ». Autant il est absurde de vouloir faire payer les internautes en fonction des usages, autant il parait utile de répartir les sommes auxquelles ils contribuent sur cette base. En effet, faisons une petite expérience : si vous aimez aller au cinéma, tentez de lister les films que vous avez vu en salle dans la dernière année. Il s'agit d'un domaine dans lequel il y a peu d'œuvres (quelques centaines par an) et où chaque visionnement s'accompagne d'une expérience physique (déplacement, souvent activité sociale l'accompagnant). Et pourtant, nous ne parvenons à nous rappeler que d'une partie d'entre eux. Imaginons maintenant qu'il s'agit de domaines comme la musique, la photographie, la vidéo d'expression personnelle ou les blogs où les créateurs et les créations sont considérablement plus nombreux que pour le cinéma. En basant notre contribution sur une décision consciente de contribuer, nous allons tronquer la réalité de nos pratiques et de nos goûts. La reconnaissance de ceux et celles qui contribuent à l'écosystème de créations échangées et appréciées sur internet doit pouvoir se faire par des mécanismes qui relèvent de la logique des échanges numériques eux-mêmes, sans passer par une décision monétaire.



Le mécénat global et plus généralement les contributions à affectation volontaire ont un rôle important à jouer pour tout ce qui relève du soutien à la création à venir ou du soutien à des démarches atypiques ou mises en danger par une doxa prédominante. Mais pour que se matérialisent les promesses de diversité culturelle permises par les échanges libres hors marché sur internet, nous avons besoin qu'une part significative des ressources soient affectées sur la base des usages. J'ai suggéré que cette part soit de 50% de la contribution créative, tout en retenant, pour la façon d'estimer les usages, des mécanismes qui donnent un rôle clé à la mobilisation volontaire des internautes, ce qui constitue bien sûr l'une des motivations du mécénat global.

## Affectation et clés de répartition

Qui doit distribuer le produit de la redevance et sur la base de quelles clés de répartition ? Nous avons fait une expérience à grande échelle avec la répartition de la redevance pour copie privée qui nous a appris ce qu'il ne faut pas faire mais qui a aussi démontré que les financements mutualisés peuvent être efficaces quantitativement. La copie privée représente aujourd'hui plus du quart des droits reversés aux créateurs de toute sorte (interprètes inclus) pour des usages relevant de la « consommation privée ». Mais elle est répartie d'une façon extrêmement injuste et inadaptée à son objet, sur des bases (ventes de supports, passages radio et télévision, sondages) qui induisent une concentration extrême de la répartition sur les œuvres « phares » (ou promues comme telles). Par ailleurs, la distribution de la redevance pour copie privée a installé des licences collectives étendues de fait (c'est à dire que les sociétés de gestion collective distribuent au moins en droit à des bénéficiaires qu'ils soient membres ou non de la société de gestion) ce qui représente un précédent précieux.



La solution que j'ai proposée dans « Internet & Création » consiste à s'appuyer sur les sociétés de gestion pour tout ce qui relève de la distribution finale des fonds et de l'enregistrement des bénéficiaires, mais en créant des mécanismes séparés pour deux éléments clés :

- l'établissement des bases de distribution pour les différentes œuvres ;
- la création d'un mécanisme d'identifiants pour que ceux qui veulent bénéficier de la redevance enregistrent volontairement leurs œuvres de façon simplifiée et adaptée à internet. Il s'agit notamment de permettre de considérer comme une seule œuvre des séries (blog par exemple) ou des ensembles (photographies par exemple).

J'ai proposé que ces éléments soient placés sous la responsabilité d'organismes indépendants sous contrôle de l'État et produisant des informations publiquement accessibles à tous de façon à ce qu'un contrôle sociétal soit également possible.

Lorsqu'on en arrivera à la mise en place de la contribution créative (ou d'une autre mesure similaire portant un autre nom), il est probable que les sociétés de gestion essayeront de récupérer le contrôle de ces éléments clés de façon à en faire bénéficier leurs principaux « clients » actuels. La vigilance démocratique sera nécessaire. Est-ce à dire qu'il vaudrait mieux court-circuiter totalement les sociétés de gestion, comme nous y invitent des critiques de la licence globale (assimilant à tort la contribution créative à celle-ci) comme Dana Hilliot ? Je ne le crois pas. Il faut savoir construire à partir de ce qui existe, à condition que le contrôle stratégique soit modifié. Il y a aussi, dans les sociétés de gestion, des acteurs qui sauront embrasser une nouvelle mission.

Il y a également des propositions différentes (plus que divergentes) sur les modes de mesure des usages ou des accès. La proposition développée et modélisée dans *Internet & Création*[12] utilise un grand panel d'internautes volontaires transmettant au moyen de plug-ins libres aux logiciels de leur choix des données anonymes sur les usages. Elle a à mon sens l'avantage d'être agnostique par rapport à la nature des usages, des échanges et de leurs techniques support, alors que d'autres mesures (proposition de PPCI de Philippe Axel par exemple) privilégient le téléchargement à partir d'un site.



Comment répartir entre médias ? Quel seuil d'usage minimum porteur de rémunération faut-il viser ? Comment répartir les sommes non attribuées (proportionnellement aux revenus attribués ou de façon égale pour chaque bénéficiaire) ? Comment rémunérer en fonction du niveau d'usage mesuré (linéairement ou sous-linéairement) ? Il y a là de quoi alimenter des débats passionnants auxquels j'ai essayé de commencer à contribuer dans *Internet & Création*.

12. Philippe Aigrain, *Internet & Création*, Cergy-Pontoise, InLibroVeritas-Éditions, 2008, [en ligne], http://www.ilv-edition.com/pageflip/internet_et_creation/index.php, consulté le 24 juillet 2009.

## Contribution créative et autres mécanismes visant les mêmes buts ne résolvent pas tout à eux seuls

En reconnaissant une sphère d'activités hors marché et une contribution liée à l'économie d'ensemble de la création, la contribution créative n'épuise pas le champ des politiques publiques nécessaires au financement de la création. L'économie culturelle a toujours été une économie régulée et les mécanismes qui sont en place sur ce plan ont un besoin important d'adaptation. Ils doivent par exemple prendre en compte l'apparition de nouveaux acteurs commerciaux (moteurs de recherche, intermédiaires de distribution à financement publicitaire) et de nouvelles intégrations verticales (par exemple entre opérateurs de télécommunication et grands groupes éditoriaux) qui risquent de renforcer encore la concentration de l'offre culturelle et une mainmise de quelques acteurs sur la valeur ajoutée générale du domaine. Les libertés d'échange des individus contrebalanceront dans une certaine mesure ces pouvoirs, mais chacun sait qu'ils n'y suffiront pas à eux seuls.



Comment éviter un internet où le seul financement publicitaire dominerait l'offre commerciale ? On sait que ce serait une double tragédie − économique et culturelle − tragédie que nous n'avons pas su éviter dans l'histoire de la télévision et des radios. Parmi les défenseurs de la loi HADOPI, on trouvait quelques personnes sincères préoccupées du risque d'un internet culturel publicitaire. Ils ont dû déchanter en entendant Pascal Nègre ou Madame Albanel vanter les mérites des sites de streaming à financement publicitaire, exemple prototype de cette offre légale supposée devenir un eldorado grâce à la guerre au partage. Comment garantir que nous ferons mieux ? Je propose ci-dessous quelques pistes à explorer dans le débat qui va s'engager :

- rendre plus équitable l'accès à la distribution de biens physiques et à la fourniture de services. Le musicien qui fait connaître sa musique sur le net percevra s'il suscite un intérêt du public une rémunération à travers la contribution créative. Mais l'idée est bien qu'il puisse également bénéficier de cet intérêt dans d'autres domaines, à travers les concerts ou les radios, par exemple.

L'ouverture de l'accès aux salles de concert, la diversification des contenus diffusés sur les radios sont donc une condition complémentaire importante pour tirer tous les bénéfices de la synergie avec internet. Mais les tendances propres à l'économie actuelle ne garantissent pas cette ouverture. La concentration du contrôle de ces circuits ne cesse de croître. La régulation de la concurrence et de la diversité dans ces domaines a donc un rôle significatif à jouer. La musique n'est pas seule dans ce cas. Un livre connaissant un succès sur internet risque de perdre une part significative des ventes qui auraient pu en résulter si l'état actuel de la distribution en librairie reste ce qu'il est ;

- garantir une rémunération équitable des créateurs dans les offres commerciales. L'absence de toute proposition en ce sens a choqué même ceux qui consentaient aux autres aspects de la loi HADOPI. Une innovation importante a lieu sur ce plan aussi bien dans les sites de partage volontaire que dans d'autres structures commerciales (certains labels ou intermédiaires de gestion tous azimuts de revenus des créateurs) qui promeuvent un commerce culturel équitable. Ces alternatives peuvent fixer des points de repère sur le niveau de cette rémunération équitable. L'expérience montre que le facteur déterminant de la généralisation de cette équité aux acteurs dominants résidera dans le caractère non-transférable (aux producteurs au sens financier et aux distributeurs) de certains droits à rémunération. En l'absence de cette garantie, la rémunération par les revenus proportionnels de droits d'auteur restera ce qu'elle est : une fiction pour la grande masse des créateurs, dont l'illusion est entretenue par quelques exceptions. Il ne s'agit pas de spolier les producteurs et distributeurs de leurs revenus nécessaires, mais de mettre quelques limites à la spoliation comptable des créateurs ;

- encourager les modèles de services d'information payants compatibles avec les libertés. Il ne s'agit évidemment pas de répliquer à l'envers la « labellisation de l'offre légale », qui est l'un des sommets d'absurdité de l'HADOPI, mais de

se demander comment établir les règles du jeu de marché de façon à ce que la mauvaise qualité n'y chasse pas la bonne. On peut imaginer de nombreux mécanismes, dont je ne mentionne qu'un exemple, étroitement lié au mécanisme même de la contribution créative. Imaginons un média d'information dont le contenu « frais » n'est accessible que sur abonnement. Le média ou ses auteurs ne sont pas éligibles au bénéfice de la contribution créative pour l'accès effectué sur abonnement, mais doivent l'être pour le partage des archives effectué hors marché. Cela peut représenter un complément important aux revenus d'abonnement, qui rémunèrerait le service qu'un acteur privé effectue aux biens communs d'information ;

- considérer l'équité et la neutralité de l'accès aux contenus comme un bien public. Cette question se pose à deux niveaux bien différents et redevables de modes d'actions également bien différents. Le premier est celui des services de télécommunication, où se posent les questions de neutralité et d'équité des réseaux. Ce fut le débat caché de l'élaboration du paquet télécom, qui a abouti aujourd'hui à un compromis provisoire insatisfaisant entre le parlement et le conseil européen. Selon ce compromis, les opérateurs de services de communication pourraient développer des offres discriminatoires vis-à-vis d'applications, services ou contenus à condition d'en informer leurs clients contractuellement. Outre le fait que cette information risque d'être peu visible, elle risque surtout de n'ouvrir aucun choix pour le consommateur, car rien ne garantit l'existence d'offres non-discriminatoires. Seule une qualité minimale de service floue est garantie, alors que les applications innovantes qui ne cessent d'émerger ont besoin tout simplement de la meilleure qualité possible, celle qui est disponible sur un internet non-discriminatoire. Il appartiendra aux autorités de concurrence (l'ARCEP en France) et si nécessaire au législateur de garantir que cette qualité soit accessible à tous. L'autre volet de l'accès aux services et contenus porte sur la recherche d'informations (suivez mon regard). Le fait qu'un acteur dominant, ayant récemment acquis une position dominante sur un domaine

connexe également stratégique (la géolocalisation de l'information) soit en même temps un fournisseur de services de contenus soulève les plus graves inquiétudes. À vrai dire, le seul monopole sur l'accès à l'information requiert déjà une politique publique. Elle devrait viser la définition d'une qualité d'accès à l'information (y compris sur les aspects de protection de ces données si personnelles que sont les requêtes) et la promotion d'alternatives ouvertes et distribuées à la domination d'un acteur unique. Pas facile assurément, mais plus que de fabriquer un reflet national ou européen du géant ;

- maîtriser la pollution publicitaire. Il faut tirer les leçons de ceux des médias qui ont su − au moins un temps – faire coexister qualité d'accès à l'information et financement partiel publicitaire, en particulier la presse. Ce fragile équilibre ne s'est pas généré spontanément. Il est né de réglementations (sur la signalisation), d'éthiques (d'indépendance éditoriale par rapport aux annonceurs), de contre-pouvoir internes aux médias, d'innovations techniques (les *ad-blocks* sur internet par exemple). Toutes ces facettes de la résistance à la pollution publicitaire de l'espace public informationnel ou culturel sont en crise ou (pour la dernière) menacées. À chaque type d'acteur de jouer son rôle pour les revigorer : le triomphe du pire n'est certain que lorsque nous y consentons.



► *Texte original disponible sur le* Blog de Philippe Aigrain*.*
*http://paigrain.debatpublic.net/?p=871*

# La bibliothèque universelle, de Voltaire à Google

Robert Darnton



En offrant au plus grand nombre une masse toujours croissante de connaissances, internet réalise-t-il le rêve des Lumières ou prépare-t-il le cauchemar d'un savoir public livré aux appétits privés ? Grâce à – ou à cause de – Google, ces questions n'ont plus rien d'abstrait. Ces quatre dernières années, le célèbre moteur de recherche a numérisé et mis en ligne des millions d'ouvrages puisés dans les fonds des plus grandes bibliothèques universitaires. Pour les auteurs et éditeurs, cette opération constituait une violation flagrante du copyright. Après de longues négociations, les parties ont abouti à un accord qui devrait bouleverser la façon dont les livres parviennent à leurs lecteurs. Si les contours légaux et économiques du nouvel espace qu'instaure cet arrangement restent flous, l'objectif des directeurs de bibliothèque est clair : ouvrir leurs collections et les rendre disponibles à tout lecteur en tout lieu. Un projet simple en apparence, mais sans cesse entravé par les contraintes sociales et les intérêts économiques. Tout comme, il y a deux siècles, celui de la république mondiale des lettres.

Le XVIII$^{e}$ siècle, celui des Lumières, professait une confiance totale dans le monde des idées – que les encyclopédistes appelaient la république des lettres. Un territoire sans police ni frontières et sans inégalités autres que celles des talents. N'importe qui pouvait s'y installer pour peu qu'il exerçât l'un des deux attributs de sa

citoyenneté, à savoir l'écriture et la lecture. Aux écrivains de formuler des idées, aux lecteurs d'en apprécier le bien-fondé. Portés par l'autorité du mot imprimé, les arguments se diffusaient en cercles concentriques et seuls les plus convaincants l'emportaient.

En cet âge d'or de l'écrit, les mots circulaient aussi par voie épistolaire. En feuilletant l'épaisse correspondance de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, de Benjamin Franklin ou de Thomas Jefferson – soit une cinquantaine de volumes pour chacun d'eux – , on plonge au cœur de la république des lettres. Ces quatre écrivains débattaient des sujets cruciaux de leur époque dans un flux de courriers ininterrompu qui, reliant l'Europe et l'Amérique, présentait déjà toutes les caractéristiques d'un réseau d'informations transatlantique.

J'affectionne tout particulièrement la correspondance entre Jefferson (1743-1826) et James Madison (1751-1836). Ils aiment à parler de tout, notamment de la Constitution américaine en cours de rédaction, à laquelle le second prête la main à Philadelphie pendant que Jefferson représente la toute jeune république à Paris. Ils parlent aussi de livres, car le second adore courir les librairies de la capitale, et il achète souvent des ouvrages pour son ami. *L'Encyclopédie* de Denis Diderot compte au nombre de ses emplettes. Jefferson croit avoir fait une affaire ; il a confondu une réédition avec le tirage original...



Deux futurs présidents des États-Unis qui discutent de livres sur la Toile des Lumières, l'image est saisissante. Mais, avant de s'y abandonner, il importe de souligner que la république des lettres n'était démocratique que dans ses principes. En réalité, elle appartenait aux riches et aux aristocrates. Dans l'impossibilité de vivre de leur plume, la plupart des écrivains se voyaient contraints en effet à courtiser les puissants, à solliciter des sinécures, à mendier une place dans quelque journal contrôlé par l'État, à ruser avec la censure et à se frayer un chemin à travers les salons et les académies, là où se faisaient et se défaisaient les réputations. Impuissants à déjouer les humiliations que leur infligeaient leurs protecteurs, ils s'en prenaient les uns aux autres, comme en témoigne la querelle entre Voltaire et Rousseau.

Après avoir lu le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau, l'auteur de *Candide* lui

écrit en 1755 : « J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain. (...) On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes ; il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. » Rousseau lui répondra cinq ans plus tard : « Monsieur, (...) je vous hais. »

Les différences sociales exacerbaient les conflits personnels. Loin de fonctionner comme une agora égalitaire, la république des lettres souffrait d'un mal qui rongeait toutes les sociétés du XVIII^e^ siècle : les privilèges. Ces derniers ne se limitaient pas à la sphère aristocratique. En France, ils s'appliquaient aussi au monde des idées, notamment aux imprimeurs et aux libraires, dominés par des guildes en situation de monopole, ainsi qu'aux livres eux-mêmes, qui ne pouvaient paraître qu'avec l'accord du roi et l'approbation de la censure.



On peut analyser ce système en se référant à la sociologie du savoir, et plus particulièrement au concept développé par Pierre Bourdieu de la littérature comme un champ dans lequel les positions concurrentes suivent les règles d'un jeu plus ou moins autonome vis-à-vis des forces dominantes de la société.

Nul besoin pourtant de souscrire à l'école bourdieusienne pour constater que la vie littéraire n'a pas grand-chose à voir avec les idéaux des Lumières. En dépit de ses principes généreux, la république des lettres composait un monde clos, inaccessible aux non-privilégiés. Et, cependant, les Lumières m'apparaissent toujours comme le meilleur plaidoyer en faveur de l'ouverture en général et d'un libre accès aux livres en particulier.

Aujourd'hui, dans le monde des bibliothèques de recherche et du virtuel, les principes et la réalité se contredisent-ils comme ils le faisaient au XVIII^e^ siècle ? L'une de mes collègues raconte avoir souvent entendu cette remarque condescendante dans les soirées où elle apparaissait : « Une bibliothécaire, comme c'est sympathique... Dites-moi, à quoi cela ressemble d'être bibliothécaire ? » Elle y répond invariablement : « C'est avant tout une affaire d'argent et de pouvoir. »

La plupart d'entre nous ne demandent pourtant qu'à souscrire aux principes qui fondent nos grandes bibliothèques publiques. « Libre à tous », peut-on lire au-dessus de l'entrée de la bibliothèque

de Boston. Dans le marbre de celle de New York, une citation de Jefferson est gravée en lettres d'or : « Je considère l'éducation comme le meilleur moyen d'améliorer la condition humaine, promouvoir la vertu et assurer le bonheur des hommes. »

Notre république s'est bâtie sur le même socle que la république des lettres : l'éducation. Pour Jefferson, les Lumières tiraient leur éclat des écrivains et des lecteurs, des livres et des bibliothèques – surtout celles du Congrès, de Monticello (où résidait Jefferson) et de l'université de Virginie. Cette confiance dans le pouvoir émancipateur des mots est inscrite dans le premier chapitre de la Constitution américaine, qui subordonne les droits d'auteur – reconnus seulement « pour une durée limitée » au principe supérieur du « progrès de la science et des arts utiles ». Les Pères fondateurs reconnaissaient le droit des auteurs à obtenir une juste rétribution pour leur travail intellectuel, mais soulignaient la prééminence de l'intérêt général sur le profit individuel.



Comment jauger le poids respectif de ces deux valeurs ? Les auteurs de la Constitution n'ignoraient pas que la notion de copyright avait été inventée en Grande-Bretagne en 1710, dans le cadre de la loi dite « Statute of Anne ». Cette législation visait à limiter la toute-puissance des éditeurs et à « encourager l'éducation ». Elle accordait aux auteurs la pleine propriété de leur œuvre pour une période de quatorze ans renouvelable une fois seulement. Les éditeurs tentèrent de défendre leur monopole en arguant d'un droit de publication exclusif et perpétuel, garanti selon eux par le droit coutumier. Saisis à plusieurs reprises, les tribunaux leur donnèrent définitivement tort en 1774 dans l'affaire Donaldson contre Becket.

Lorsque, treize ans plus tard, les Américains rédigèrent leur Constitution, ils empruntèrent le point de vue qui dominait alors en Grande-Bretagne. Un délai de vingt-huit ans semblait bien assez long pour préserver les intérêts des auteurs et des éditeurs. Au-delà, c'est l'intérêt public qui devait prévaloir. En 1790, le premier Copyright Act – conçu lui aussi pour « encourager l'éducation » – s'inspirait du modèle britannique en adoptant une période de quatorze ans renouvelable une seule fois.

Sur quelle durée s'étend le copyright de nos jours ? Selon la loi de 1998, le Sonny Bono Copyright Term Extension Act (appelée

aussi « loi Mickey » car le personnage fétiche de Disney menaçait alors de tomber dans le domaine public), le droit d'auteur s'applique à une œuvre aussi longtemps que son auteur est en vie, puis encore soixante-dix ans après sa mort. Dans les faits, cela veut dire que l'intérêt particulier de l'auteur et de ses ayants droit balaie toute autre considération durant plus d'un siècle. La grande majorité des livres américains publiés au cours du XX$^{e}$ siècle ne sont donc toujours pas tombés dans le domaine public. Sur internet, le libre accès à notre héritage culturel ne s'exerce généralement que pour les œuvres antérieures au 1er janvier 1923, date à compter de laquelle la plupart des éditeurs font courir leur copyright. Et il en sera ainsi pour un bon moment encore – à moins, bien sûr, que des groupes privés prennent en charge la numérisation de la marchandise, la conditionnent et la commercialisent dans l'intérêt bien compris de leurs actionnaires. Pour l'instant, nous en sommes à cette situation absurde où *Babbitt,* le roman de Sinclair Lewis publié en 1922, appartient au domaine public, alors qu'*Elmer Gantry,* paru en 1927, reste verrouillé par le copyright jusqu'en 2022[1].



Passer des grands principes proclamés par les Pères fondateurs aux mœurs de l'industrie culturelle d'aujourd'hui, c'est tomber du ciel des Lumières dans le marigot du capitalisme global. Si l'on utilisait la sociologie du savoir pour examiner les temps présents – à

1. La loi de 1998 a rallongé de vingt ans la durée du copyright pour tous les ouvrages publiés après le 1er janvier 1923. Cette durée a été majorée onze fois au cours des cinquante dernières années, faisant de celui-ci un casse-tête juridique. Jusqu'en 1992, les ayants droit devaient solliciter eux-mêmes le renouvellement de la protection. Cette procédure est ensuite devenue automatique pour les livres publiés entre 1964 et 1977, mais à la condition que leurs auteurs, conformément à la loi de 1976, disposent d'un copyright d'une durée de cinquante ans à compter du jour de leur décès. La loi de 1998 a ensuite prolongé cette protection de vingt années supplémentaires. C'est la raison pour laquelle tous les livres publiés après 1963 restent protégés, cependant qu'un grand nombre d'ouvrages – impossible de savoir combien en raison d'informations incomplètes sur les auteurs ou leurs ayants droit – publiés entre 1923 et 1964 sont eux aussi couverts par le copyright. *Cf.* à ce sujet Paul A. David et Jared Rubin, « Restricting access to books on the Internet : Some unanticipated effects of US copyright legislation », *Review of Economic Research on Copyright Issues,* vol. 5, n° 1, Christchurch (Nouvelle-Zélande), septembre 2008.

la manière de Bourdieu –, on constaterait que nous vivons dans un monde régi par Mickey.

La république des lettres s'était professionnalisée en une république du savoir (lire « 26 000 dollars l'abonnement[2] »), la voilà qui s'ouvre aux amateurs – au meilleur sens du terme, amoureux de la connaissance parmi les simples citoyens. L'ouverture s'opère partout par l'accès à des articles numérisés mis gratuitement en ligne sur des sites tels que ceux d'Open Content Alliance, d'Open Knowledge Commons, d'OpenCourseWare ou d'internet Archive, ou sur des sites ouvertement amateurs tels que Wikipédia. La démocratisation du savoir est désormais à portée de main, du moins en matière d'accès aux sources. L'idéal des Lumières ne pourrait-il pas devenir réalité ?

À ce stade, le lecteur est en droit de se demander si je ne suis pas en train de sauter d'un exercice typiquement américain, la jérémiade, à un autre, tout aussi ancré dans nos manies, l'enthousiasme naïf. Je suppose qu'il y aurait sans doute moyen de combiner les deux dans une démarche dialectique, si le danger de la marchandisation ne nous menaçait pas. Quand des entreprises comme Google considèrent une bibliothèque, elles n'y voient pas nécessairement un temple du savoir. Mais plutôt un gisement de « contenus » à exploiter à ciel ouvert. Bâties au cours des siècles au prix d'une énorme dépense d'efforts et d'argent, les collections des bibliothèques peuvent être numérisées à grande échelle pour un coût modique – quelques millions de dollars, peut-être, une somme dérisoire en tout cas si on la compare à l'investissement qui permit leur développement.



Les bibliothèques existent pour promouvoir un bien public : l'« encouragement à apprendre », un apprentissage « ouvert à tous ». Les entreprises sont créées pour rapporter de l'argent à leurs actionnaires – tant mieux, sans doute, si l'on considère qu'une économie de profits bénéficie aussi à l'intérêt général. Cependant, si nous autorisons la commercialisation des fonds de nos bibliothèques, nous risquons de ne pas pouvoir surmonter une

2. Robert Darnton, « 26 000 dollars l'abonnement », *Le Monde Diplomatique*, mars 2009, [en ligne], http://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/DARNTON/16896, consulté le 20 juillet 2009.

contradiction fondamentale. Numériser les collections et les vendre en ligne sans se préoccuper d'offrir un accès libre à tous reviendrait à répéter l'erreur qui fut commise avec les revues scientifiques laissées en gestion aux éditeurs privés, mais à une échelle infiniment plus vaste puisque cela ferait d'internet un outil de privatisation du savoir public. Nulle main invisible alors pour atténuer le gouffre entre intérêt général et intérêt privé. Seul le public serait habilité à le faire, mais qui le représente ? Sûrement pas les législateurs qui ont adopté la « loi Mickey ».

On ne peut légiférer sur les Lumières, mais on peut fixer des règles du jeu permettant de protéger l'intérêt public. Les bibliothèques représentent cet intérêt. Ce ne sont pas des entreprises, mais elles doivent amortir leurs coûts. Elles ont besoin d'un plan d'action. Leur stratégie n'est pas sans évoquer la devise utilisée par le fournisseur d'électricité Con Edison à l'époque où il ouvrait les rues de New York pour brancher les bâtiments : « Creuser nous devons. » Adaptée aux bibliothécaires : « Numériser nous devons. » Mais pas de n'importe quelle façon. Il faut le faire dans l'intérêt public, c'est-à-dire en gardant la responsabilité des contenus devant les citoyens.



Il serait naïf d'identifier la Toile aux Lumières. Tout juste offre-t-elle un moyen de diffuser le savoir bien plus largement que ce qu'espérait Jefferson. Mais pendant qu'internet se construisait pas à pas, hyperlien par hyperlien, les grandes entreprises ne sont pas restées inertes sur le bord du chemin. Elles veulent contrôler le jeu, s'en emparer, le posséder. Elles rivalisent les unes avec les autres, bien sûr, mais en y mettant une férocité telle que les moins coriaces disparaissent. Leur combat pour la survie a donné naissance à une oligarchie au pouvoir démesuré, dont les intérêts diffèrent très sensiblement de ceux du public.

Nous ne pouvons rester les bras croisés à attendre que les groupes privés mettent le bien public en coupe réglée. Certes, nous devons digitaliser. Mais nous devons surtout démocratiser, c'est-à-dire généraliser l'accès à notre héritage culturel. Comment ? En réécrivant les règles du jeu, en subordonnant les intérêts privés à l'intérêt public, en nous inspirant des premiers républicains pour instaurer une république numérique du savoir.

D'où viennent ces élans utopistes ? De Google. Il y a quatre ans, cette entreprise a commencé à numériser des ouvrages figurant au catalogue des bibliothèques universitaires, mettant en ligne des travaux de recherche en version intégrale et rendant disponibles des titres tombés dans le domaine public sans demander un centime aux amateurs. Il est désormais possible, par exemple, de consulter et de télécharger gratuitement une copie numérique de l'édition originale de *Middlemarch,* le chef-d'œuvre de la romancière George Eliot paru en 1871, déposée à la Bodleian Library à Oxford. Tout le monde en a tiré avantage, y compris Google, qui empochait la recette des publicités, d'ailleurs relativement discrètes, diffusées sur sa page Google Book Search.

La société a aussi numérisé un nombre toujours croissant de livres protégés par le copyright, dont elle a mis en ligne des extraits pour faciliter les recherches d'internautes. Or, en septembre et octobre 2005, un collectif d'auteurs et d'éditeurs épouvantés par ce manque à gagner a intenté une *class action* (action en nom collectif) contre Google au nom de la défense de leurs droits patrimoniaux. Le 28 octobre 2008, à l'issue d'interminables négociations, les deux parties ont convenu d'un accord, qui n'attend plus désormais que l'approbation d'un tribunal de New York[3].



## Un seul ordinateur pour les usagers

Il prévoit la création d'une entreprise baptisée Book Rights Registry (« registre des droits afférents aux livres ») chargée de représenter les intérêts des auteurs et éditeurs détenteurs de copyright. Google rendra payant l'accès à une gigantesque base de données composée, pour commencer, de titres épuisés fournis par les bibliothèques universitaires. Lycées, universités et collectivités diverses pourront s'y connecter en achetant une « licence institutionnelle ». Une autre licence, dite « d'accès public », sera

3. Le texte intégral de cet accord est consultable dans les pages de Google sous le titre « Règlement de Google Recherche de Livres », [en ligne], http://www.googlebooksettlement.com/agreement.html.

délivrée aux bibliothèques publiques et donnera gratuitement accès à la base, mais sur un seul ordinateur. Au cas où un usager mécontent refuserait de faire la queue dans l'espoir que le poste convoité se libère, on a pensé bien entendu à un service payant sur mesure, la « licence consommateur ». Google s'engage par ailleurs à coopérer avec le Book Rights Registry en vue de répartir les revenus ainsi générés, soit 37 % pour elle-même et 63 % pour les détenteurs de copyright.

Parallèlement, l'entreprise poursuivra sa mise en ligne d'ouvrages du domaine public et qui resteront, eux, téléchargeables gratuitement. Sur les sept millions de titres que le groupe affirme avoir numérisé avant novembre 2008, il faut compter un million de livres « publics », un autre million sous copyright et toujours disponibles en librairies, et enfin cinq millions que le copyright « protège » également mais qui sont épuisés ou introuvables. C'est cette dernière catégorie qui fournira la grande masse des biens commercialisables par voie de « licence ».



Nombre d'ouvrages sous copyright resteront toutefois exclus de la base de données, à moins que leurs auteurs, ayants droit ou éditeurs en décident autrement. Ils continueront donc à être vendus sous forme papier, à l'ancienne, ou feront l'objet d'une commercialisation en format numérique, soit pour être téléchargés via la « licence consommateur », soit pour être conditionnés sous forme de livres électroniques (*ebooks*).

Bref, après avoir lu l'accord passé entre Google, les auteurs et les éditeurs, et s'être imprégné de sa philosophie – ce qui n'est pas une tâche facile puisque le document s'étire sur cent trente-quatre pages et quinze appendices –, on en reste bouche bée : voici posées les fondations de ce qui pourrait devenir la plus grande bibliothèque du monde. Une bibliothèque numérique, certes, mais qui battrait à plate couture les établissements les plus prestigieux d'Europe et des États-Unis. De surcroît, Google se hisserait au rang de plus grand libraire commercial de la planète – son empire numérique reléguerait Amazon au rang de boutique de quartier.

Comment rester indifférent à la perspective de voir les richesses des plus grandes bibliothèques universitaires américaines à portée de clic de tous les internautes du monde ? Non seulement la sorcellerie

technologique de Google permettrait à chaque lecteur d'accéder aux livres qu'il désire, mais elle ouvrirait aussi des possibilités de recherche inépuisables. Sous certaines conditions, les établissements associés au projet seront en mesure d'utiliser des copies numériques d'ouvrages perdus ou abîmés pour renouveler leurs stocks. Google s'engage par ailleurs à proposer les textes de manière à les rendre accessibles aux lecteurs handicapés.

Malheureusement, la promesse faite par l'entreprise de garantir un accès libre à ses fichiers sur un seul terminal d'ordinateur dans chaque bibliothèque publique a peu de chances de satisfaire la demande, surtout dans les établissements les plus visités. Elle est en outre assortie d'une restriction : les lecteurs désireux d'imprimer un texte sous copyright ne pourront le faire qu'en échange d'espèces sonnantes et trébuchantes. Il n'empêche, les petites bibliothèques municipales disposeront désormais d'un fonds virtuel plus important que la grande bibliothèque centrale de New York. Oui, Google pourrait bel et bien réaliser le rêve des Lumières.



Mais le fera-t-il ? Les philosophes du XVIII$^{e}$ siècle considéraient les situations de monopole comme le principal obstacle à la diffusion du savoir – ils en voulaient notamment à la Compagnie des imprimeurs de Londres et à la Guilde des libraires de Paris, qui se dressaient contre la libre circulation des livres.

## Invulnérable à toute forme de concurrence

Google n'est pas une guilde et ne se conçoit pas comme un monopole. La société poursuit même un objectif louable, qui est de promouvoir l'accès à l'information. Mais l'accord qu'elle a signé la rend invulnérable à toute forme de concurrence. La plupart des auteurs et des éditeurs qui ont un copyright à faire valoir aux États-Unis sont automatiquement couverts par ce document. Ils peuvent évidemment choisir de s'exclure du dispositif mais, quoi qu'ils fassent, aucun autre projet de numérisation ne pourra voir le jour sans obtenir l'aval de chacun des ayants droit, autant dire une mission impossible. Si l'opération de Google reçoit la bénédiction des juges – un processus qui pourrait prendre encore deux ans –, le

géant californien aura la mainmise numérique sur presque tous les livres parus aux États-Unis.

Cette issue n'était pas inévitable. Nous aurions pu créer une bibliothèque numérique nationale, équivalent moderne de la bibliothèque d'Alexandrie. Pendant que les pouvoirs publics bayaient aux corneilles, Google est passé à l'initiative. L'entreprise n'a pas cherché à plaider devant les tribunaux. Elle a simplement scanné des livres, et l'a fait si efficacement que d'autres se sont pris de gourmandise pour les profits qui en découleraient. On ferait fausse route en raillant l'aspiration des auteurs et éditeurs à percevoir les droits qui leur sont dus, tout comme il faut se garder de juger trop hâtivement les arguments de leur *class action.* Cependant, en attendant que les juges de New York se prononcent, il est indiscutable que l'accord en jeu a pour objet la répartition des profits, non la défense de l'intérêt public.



L'un des effets imprévus de cette affaire, c'est que Google va effectivement se retrouver en position de monopole – d'un nouveau genre, exercé non pas sur l'acier ou les bananes, mais sur l'accès à l'information. L'entreprise ne compte aucun rival sérieux. Microsoft a renoncé depuis plusieurs mois à son propre projet de numérisation de livres, et les autres sociétés présentes sur le marché, comme Open Knowledge Commons (ex-Open Content Alliance) ou Internet Archive, sont insignifiantes au regard de Google. Cette dernière est la seule à disposer des moyens nécessaires pour numériser à une échelle aussi gigantesque. Grâce à l'arrangement qu'elle a négocié avec les auteurs et les éditeurs, elle peut donner sa pleine puissance financière tout en restant dans le périmètre de la légalité.

Ce qu'a fait Google jusqu'à présent suggère que l'entreprise n'abusera pas de son pouvoir. Mais que se passera-t-il lorsque ses dirigeants actuels vendront leurs parts ou prendront leur retraite ? Les tarifications prévues pour l'accès à la future base de données numérique fournissent un premier élément de réponse à cette question. L'accord tel qu'il a été conclu laisse en effet les coudées franches à la société pour renégocier le prix des licences avec chacun de ses clients, même si elle s'engage à observer deux principes généraux : « 1. L'ajustement des revenus versés aux ayants droit

pour chaque ouvrage et chaque licence en fonction de l'indice du marché ; 2. L'assurance d'un large accès au public, notamment aux établissements d'enseignement supérieur. »

Que se passera-t-il si Google privilégie ses profits au détriment de son public ? Rien, si l'on en croit les dispositions de l'accord. Seul le Book Rights Registry, agissant au nom des ayants droit, pourrait imposer de nouveaux tarifs à la société, mais il paraît peu probable qu'il objecterait à des prix trop élevés. Google peut opter pour une tarification généreuse. Mais rien ne l'empêcherait d'emprunter une stratégie comparable à celle des éditeurs de revues scientifiques : d'abord, appâter le client par une offre attractive, puis, une fois que celui-ci a mordu à l'hameçon, faire grimper les prix aussi haut que possible.

Les partisans du libre-échange rétorqueront que le marché se régulera de lui-même. Si Google a la main trop lourde, les consommateurs annuleront leurs abonnements et les prix baisseront en conséquence. Mais il n'y a pas de corrélation directe entre l'offre et la demande dans les mécanismes qui président à l'attribution des licences institutionnelles, du moins ainsi que l'envisagent les signataires de l'accord. Étudiants, professeurs et bibliothécaires ne mettront pas eux-mêmes la main à la poche.



Ce sont les bibliothèques qui règleront la note et, si elles échouent à trouver les fonds nécessaires pour renouveler leur abonnement, elles risqueront de s'attirer les protestations des lecteurs devenus « accros » aux services de Google. Elles préféreront alors rogner sur leurs autres dépenses, en réduisant par exemple les acquisitions de livres sur papier, ainsi qu'elles l'ont déjà fait lorsque les éditeurs ont fait exploser les prix des périodiques spécialisés.

À défaut de pouvoir prédire l'avenir, on peut seulement lire attentivement les termes de l'accord et en tirer quelques hypothèses. Si Google rend accessible, à un prix raisonnable, les fonds cumulés de toutes les grandes bibliothèques américaines, on ne mégotera pas sur nos applaudissements. Après tout, n'est-il pas préférable de disposer d'un immense corpus de titres, fût-ce à un prix élevé, que de n'avoir accès à rien ? Sans doute, mais l'accord de l'automne 2008 bouleverse radicalement le monde numérique en concentrant tous les pouvoirs entre les mains d'une seule entreprise. Si l'on

excepte Wikipédia, Google contrôle déjà l'accès à l'information en ligne de la grande majorité des Américains, qu'ils cherchent un article, une photographie, une machine à laver ou un ticket de cinéma. Sans compter les services annexes au célèbre moteur de recherche : Google Earth, Google Maps, Google Images, Google Labs, Google Finance, Google Arts, Google Food, Google Sports, Google Health, Google Checkout, Google Alerts et autres dérivés en cours d'élaboration. À présent, Google Book Search est sur le point d'inaugurer la plus grande bibliothèque et le plus important magasin de livres de l'histoire.

Quelle que soit la manière d'interpréter cet accord, ses dispositions s'imbriquent de manière si inextricable qu'elles s'imposent en bloc. Aujourd'hui, ni Google, ni les auteurs, ni les éditeurs, ni la cour de district de New York ne sont en mesure d'y apporter des changements notables. C'est un tournant majeur dans le développement de ce que nous appelons la société de l'information. Si nous ne rééquilibrons pas la balance, les intérêts privés pourraient bientôt l'emporter pour de bon sur l'intérêt public. Le rêve des Lumières serait alors plus inaccessible que jamais.



► *Texte publié dans* Le Monde Diplomatique*, en mars2009.*
*http://www.monde-diplomatique.fr/2009/03/DARNTON/16871*

# Concurrence sur le marché du livre

Tim O'Reilly

Traduction de Virginie Clayssen

L'article de Darnton est éloquent, perspicace… mais Darnton se trompe. J'ai apprécié son historique de l'idée de la lecture comme un vecteur de la diffusion des Lumières, du rêve américain, son amour évident pour la mission de bibliothécaire, et son mépris inquiet pour les profiteurs qui limitent cette mission, mais il ne peut affirmer que le Google Book Settlement (GBS) va étouffer la concurrence que s'il ne prête pas attention au fait que le marché du livre numérique est actuellement en train de décoller.

Il n'y a jamais eu plus de concurrence, dans le livre numérique, ou, de façon générale, pour le livre, que dans la « république numérique des lettres ».

Il est peut-être vrai, au sens restreint, qu'aucune autre partie ne sera en mesure de se lancer dans un projet de numérisation de masse à l'échelle de celui de Google, mais cela était déjà le cas. L'obstacle a toujours été de trouver la volonté de dépenser beaucoup d'argent pour un faible retour. L'accord ne change rien à cela.

Cependant, l'accord ne pose absolument aucune barrière empêchant les éditeurs de proposer leurs propres versions numériques, et ceci, en fait, est en train d'arriver. Chez O'Reilly, nous vendons des versions numériques de tous nos livres sous forme de souscription (Safari Books Online, qui inclut également des milliers de livres proposés par d'autres éditeurs), de téléchargement direct

depuis notre site en format pdf, mobipocket et epub, et à travers des canaux de vente de livres numériques émergents comme le Kindle d'Amazon, Stanza ou l'iPhone app store.

Safari est maintenant notre canal de vente numéro deux, juste derrière Amazon. En même temps, pour son premier mois de mise en vente, notre titre *iPhone, The Missing Manual*, disponible sous forme d'une application autonome pour l'iPhone (en fait, intégrée à Stanza), a atteint des niveaux de ventes qui l'auraient mis en tête des ventes de livres imprimés de la catégorie informatique, devançant tous les livres d'informatique en version imprimée cités dans Bookscan pour la même période.

Bref, il existe des motifs économiques puissants pour que les éditeurs produisent des versions numériques de leurs livres, et pour traiter Google Books seulement comme un canal de vente parmi d'autres. Si les chiffres d'affaires générés par le GBS à travers les services autorisés par l'accord sont significatifs, de nouveaux titres seront commercialisés pour ce canal par les éditeurs. Mais il n'existe aucune raison pour que les éditeurs utilisent le canal Google au détriment d'autres canaux possibles. Google va devoir faire la preuve de sa valeur, comme n'importe quel autre canal de vente.



Franchement, j'aurais été beaucoup plus inquiet si l'utopie que Darnton appelle de ses vœux s'était réalisée, selon laquelle le gouvernement aurait financé un service équivalent, exigeant la participation de tous les éditeurs. Cela aurait bien pu étouffer dans l'œuf toute velléité de concurrence dans le domaine des *ebooks*.

Les choses étant ce qu'elles sont, nous découvrons différentes approches concurrentes, pour amorcer ce marché. Je dirais que cela s'annonce plutôt bien.

Pendant ce temps, la république des lettres et des idées s'est en grande partie déplacée des livres vers des dialogues comme celui que nous menons ici, vers les blogs, les sites web et d'autres services d'information. C'est vivant et cela marche bien. Pendant que j'y suis, j'imagine que ma correspondance électronique et mes écrits en ligne pourraient remplir cinquante volumes, tout comme le firent les lettres manuscrites écrites par Franklin, Jefferson, Rousseau et Voltaire que Darnton célèbre. Si seulement mes écrits (et ceux de centaines de millions d'autres) méritaient autant d'être préservés !

Cela n'est pas pour dire qu'il n'y a pas des points sérieusement préoccupants dans le Google Book Settlement. James Grimmelman a écrit un article fantastique en novembre dernier, « Principes et recommandations pour le Google Book Search Settlement »[1], qui devrait être lu par quiconque essaye de comprendre en quoi consiste cet accord et comment il pourrait être amélioré.

Résumé des principes (P) et des recommandations (R).

P0 : l'accord devrait être approuvé
- R0 : approuvez l'accord

P1 : le Registre pose un problème antitrust
- R1 : placez des représentants des bibliothécaires et des lecteurs au Conseil du Registre
- R2 : demandez que le registre signe un engagement antitrust
- R3 : donnez aux auteurs et aux éditeurs du futur les mêmes droits qu'à ceux d'aujourd'hui

P2 : si ce n'était pas déjà le cas, Google pose un problème antitrust
- R4 : faites jouer la clause de nation la plus favorisée
- R5 : autorisez les concurrents de Google à offrir les mêmes services que ceux autorisés à Google, avec les mêmes obligations
- R6 : autorisez le Registre à négocier au nom des ayants-droit avec les concurrents de Google

P3 : imposez des standards raisonnables de protection des consommateurs
- R7 : interdisez à Google de pratiquer des prix discriminants dans la vente de livres à l'unité
- R8 : ajoutez des garanties strictes concernant le respect de la vie privée des lecteurs



1. James Grimmelman, « Principles and Recommendations for the Google Book Search Settlement » [Principes et recommandations pour le Google Book Search Settlement], *The Laboratorium*, 08/11/08, http://laboratorium.net/archive/2008/11/08/principles_and_recommendations_for_the_google_book, consulté le 24 juillet 2009.

– R9 : interdisez que l'on demande à un lecteur qu'il renonce à ses droits en échange d'un accès

P4 : rendez les biens publics générés par le projet vraiment publics

– R10 : exigez que la base de donnée Google des livres disponibles/non disponibles soit rendue publique
– R11 : exigez que la Base de données du Registre des ayants-droits soit rendue publique
– R12 : exigez l'utilisation d'API standards, des formats de données ouverts, et un accès sans restriction aux métadonnées

P5 : exigez la prise de responsabilité et la transparence



– R13 : exigez que Google informe le public lorsqu'il exclut un livre pour des raisons éditoriales
– R14 : précisez la définition des « raisons non éditoriales » d'exclure un livre
– R15 : permettez à toute institution prête à, souhaitant ou capable de participer à la numérisation des ouvrages de le faire.

J'ajouterai une recommandation supplémentaire : la recherche de livres devrait fonctionner comme la recherche sur le web tout court. Étant donné les pouvoirs donnés à Google via cet accord, les recherches sur Google devraient obligatoirement présenter et classer les résultats concernant toutes les versions numériques des ouvrages qui sont disponibles en ligne, sans privilégier celles qui sont dans les archives de Google.

Je maintiens mon affirmation que le programme Google Book Search est une bonne chose pour les éditeurs, les auteurs et les lecteurs. Alors que l'accord donne effectivement à Google ce qui semble un pouvoir sans précédent sur le marché du livre épuisé mais toujours sous copyright, je ne suis pas certain que ce marché importe beaucoup aux éditeurs, alors qu'il importe BEAUCOUP au public.

Et, dans tous les cas :

1. s'il y a une valeur significative à tirer des ces livres « épuisés mais encore sous copyright », GBS va faire remonter cette valeur à

la surface, et devrait mettre ces ouvrages à portée de radar de ceux qui en possèdent les droits (si ces ayants-droit existent encore). Ces parties pourront alors commencer à exploiter ces droits, en utilisant d'autres canaux disponibles.

2. S'il est impossible de trouver les ayants-droit, on n'est pas dans une moins bonne posture qu'auparavant, parce que, de toute manière, il était alors impossible d'identifier la valeur économique de ces ouvrages. Donc l'accord Google est pire, disons, que de simplement réduire la durée du copyright, ou de rendre obligatoire la demande régulière de renouvellement du copyright, en permettant aux œuvres orphelines de rejoindre plus vite le domaine public, mais ce n'est pas pire que la situation qui prévalait auparavant, dans laquelle de toute manière personne d'autre que Google ne dépensait d'argent pour numériser ces œuvres.



Il n'y a pas moins d'incitations à numériser des œuvres de valeur qu'il n'y en avait auparavant, et on peut avancer que l'accord Google va mettre en lumière des œuvres qui pourront ensuite être diffusées de façon concurrentielle sur différents canaux numériques de vente, selon des procédures qui ne seraient pas arrivées sans cet accord.

► *Texte original disponible sur* teXtes.
*http://www.archicampus.net/wordpress/?p=342*

# Amazon Ups the Ante on Platform Lock-In

Andrew Savikas

We often hold up Amazon as an example of one of the original Web 2.0 companies[2]. Their survival amid the tech meltdown was driven largely by the value of the data they had acquired through thousands of reader reviews, recommendations, and "people who bought this bought that" collaborative filtering. Amazon was a system that grew more valuable with more users: a network-effect-driven data lock-in.

That kind of lock-in is implicit: publishers were free to sell their books elsewhere, and readers were free to buy them elsewhere. Such implicit lock-in is characteristic of other Web 2.0 success stories, like eBay and craigslist. These sites relied on the value of the unique data/marketplace they were building to implicitly raise enormous barriers of entry. Not much fun if you are a newspaper[3], but a boon for buyers and sellers.

But today's news from Amazon about Print-on-Demand is the latest move from Amazon revealing a trend toward much more

2. Cf. Tim O'Reilly, « What Is Web 2.0 », *O'Reilly*, 09/30/05, http://oreilly.com/pub/a/oreilly/tim/news/2005/09/30/what-is-web-20.html, consulté le 22 juillet 2009.

3. Ryan Sholin, « Mercury falling », *Invisible Inkling*, 05/03/08, http://ryansholin.com/2008/03/05/mercury-falling/, consulté le 22 juillet 2009.

aggressive explicit lock-in attempts[4]. (Not that it's an entirely new strategy from the folks that brought you the "one-click" patent[5]). Amazon has effectively told publishers that if they wish to sell POD books on Amazon, they must use Amazon as the POD printer. Small/self publishers are unsurprisingly feeling bullied[6].

Let's look at four levels of lock-in at play here:

1. Data-driven lock-in. This is the core "Web 2.0" piece. Reviews and recommendations (and now data on S3 and EC2 usage). Again, this implicit, and in general is good for consumers**.**

2. Format lock-in. Now things start to get explicit. Much like Apple/iTunes, the Kindle is built around a proprietary data format, and if you want to sell your title on the Kindle, it has to be in their format. This one is bad for consumers (who can not read their Kindle books on another device – oh, the irony!), but is not immediately much of a problem for publishers – at least until it leads to ...

3. Pricing power lock-in. Just as Apple reset the price of music (Wal-Mart just got the memo[7]), Amazon is resetting the price of a book[8]. For customers who feel they should not have to pay as much for something that never needed to be printed or shipped, this makes sense. It is good for consumers, but bad for publishers. Then again, the reason it is bad for publishers means it may wind up bad for consumers too. When there are only three major retail outlets for a computer book publisher like O'Reilly, our publishing decisions



4. Jeffrey A. Trachtenberg, « Amazon Tightens Grip on Printing », *The Wall Street Journal*, 28/08/08, [en ligne], http://tinyurl.com/55mwr5, consulté le 22 juillet 2009.

5. O'Reilly Media, « The Amazon Patent Controversy », *O'Reilly*, 28/02/2000, http://oreilly.com/news/patent_archive.html, consulté le 22 juillet 2009.

6. [Anonyme], « Amazon.com Telling Publishers – Let Bookstores Print Your Bodks, or Else », *WritersWeekly*, 27/03/08, http://tinyurl.com/3472js, consulté le 22 juillet 2009.

7. Warren Cohen, « Wal-Mart Wants $10 CDs », *Rolling Stone*, 12/10/04, |en ligne], http://tinyurl.com/3yzvky, consulté le 22 juillet 2009.

8. Jon Wicker, « The Price of a Kindle Book: $29.99 Richard Price novel in Kindle format cut to $9.95 after buyers balk », *Teleread: Bring the E-Books Home*, 25/03/08, http://tinyurl.com/teleread, consulté le 22 juillet 2009.

are heavily influenced by three very powerful industry buyers. If they don't want it in retail, we can either pass on publishing it, or try just going direct – but the smaller volumes resulting from going direct mean the price must be higher; consumers will either have less choice (because we don't publish titles that those three buyers don't want) or higher prices for some titles (since we have to make up for the reduced volume). The upshot here is that lower prices in the short term can have expensive long-term consequences[9].

4. Channel lock-in**.** This one raises the stakes considerably. There are implicit ways of working this one, as Amazon has done with their Prime[10] program: if you want that free two-day shipping, you go to buy it from Amazon. But today's news means that for publishers (and I use that term loosely[11]) who want to sell a Print on Demand book in Amazon, Amazon is demanding they be the ones that print it. This is very bad for publishers, particularly because it's really a 1-2 punch of pricing-power lock in as well[12]. When a book intended for POD has only one route to customers, the company controlling that route is free to add whatever tolls it would like. But it is also bad for consumers, who will soon have fewer places to find POD – only titles, and less choice is rarely a good thing[13].



Lock-in per se is almost always good for businesses, at least initially, and that is certainly the case here. But rather than building or improving a system that is built to implicitly add another brick into the barriers of entry every time someone uses it, Amazon is taking the shortcut of using market dominance to dictate favorable terms. Of course, Amazon is not a charity, and if Jeff & Co. believe this is the best way to create a sustainable competitive advantage,

9. http://www.walmarteffectbook.com/

10. http://tinyurl.com/lxpuv8, consulté le 22 juillet 2009.

11. http://www.lulu.com/

12. [Anyone], Amazon.com Telling Publishers: Let Us Sell Your Print Your Bodks, or Else » *op. cit.*.

13. Sheena S. Iyengar, Mark R. Lepper, When Choice is Demotivating: Can One Desire Too Much of a Good Thing », *Journal of Personality and Social Psychology*, 2000, Vol. 79, No. 6, pp. 995-1006, [en ligne], http://tinyurl.com/lk7rtu, consulté le 22 juillet 2009.

that is their choice – but publishers will defensively respond to this by treating Amazon more like an adversary than a partner (eBay has some experience on that front[14]), which in the long run isn't good for anybody.

More coverage from around the web:

- *Publishers Weekly*[15]: "I feel like the flea between two giants elephants', said the head of one pod publisher about the upcoming battle between Lightning Source and BookSurge/ Amazon."

- *PersonaNonData*[16]: "As a practical matter, it is becoming harder (and may be financially impossible for many small POD publishers) to maintain separate relationships with Amazon and all the rest of the publishing community."

- *LibaryThing*[17]: "Amazon's move should concern all publishers, and indeed readers. Amazon has always had a lot of leverage, but they haven't used it. That's clearly changing."



14. Kathleen Ryan O'Connor, « eBay fee hike sparks seller rebellion », *CNNMoney.com*, 09/02/08, http://money.cnn.com/2008/01/31/smbusiness/ebay_fee_hike.fsb/, consulté le 22 juillet 2009.

15. Jim Milliot, « Amazon to force POD Publishers to Use BookSurge », *Publishers Weekly*, 28/03/08, [en ligne] http://tinyurl.com/publisherweekly, consulté le 22 juillet 2009.

16. [Anonyme], « Amazon The Monopoly », *Personanondata*, 28/03/08, http://personanondata.blogspot.com/2008/03/amazon-monopoly.html, consutlé le 22 juillet 2009.

17. Tim, « Amazon deletes competition », *LibraryThing*, 28/03/08, http://www.librarything.com/thingology/2008/03/amazon-deletes-competition.php, consulté le 22 juillet 2009.

- *TeleRead*[18]: "I'm not saying that Amazon can achieve as complete a control of e-books as Rockefeller did of oil, but if you go by WritersWeekly's account of the BookSurge move, Amazon comes across as a bully who can be predatory with both E and P."
- *VirtualBookWorm*[19]: "This move would also force publishers to increase the retail price of books, since Booksurge/Amazon is going to charge for the printing of the book AND take 48% of the net (although some have been told 48% of the retail)!"
- *Booksquare*[20]: "While the publishing industry worries about Google (and I am still convinced that working with search engines to optimize access to your content is in the best interest of everyone) and watches while Barnes & Noble moves further into traditional publisher territory, Amazon is amassing what is essentially a secret army."
- *Self Publishing*[21]: "But Amazon is a huge corporation with plenty of room for mistakes, and I'd like to believe that some rogue operators in their publishing division have been overstepping their responsibilities. Otherwise, it bodes ill for the future of the publishing industry to see the new retailing behemoth so rudely throwing its weight around. I just hope that we're seeing the behemoth's grafted on tail wagging its body, and the head at Amazon will find out what's going on and put the tail back in its place."



► *Texte original disponible sur* TOC Tools of Change for Publishing. *http://toc.oreilly.com/2008/03/amazon-ups-the-ante-on-platform-lock-in.html*

18. David Rothman, « Of lamps, Print On Demand, and e-book machines: Amazon's Bezos as a would –be Rockefeller », *Teleread,* 28/03/08, http://tinyurl.com/lnahby/, consulté le 22 juillet 2009.

19. [Anonyme], « Amazon Forcing POD Publishers to Make Hard Decision », *Virtualbookworm*, 27/03/08, http://2pub.com/blog/?p=53, consulté le 22 juillet 2009.

20. Kassia Krozser, « Amazon Changes POD Tactics, Removes Velvet Gloves », *Booksquare*, 28/03/08, http://booksquare.com/amazon-changes-pod-tactics-removes-velvet-gloves/, consulté le 22 juillet 2009.

21. Morris Rosenthal, « New Amazon Mandate? Say it ain't so, Jeff », *Self Publishing*, 27/03/08, http://www.fonerbooks.com/2008/03/new-amazon-mandate-say-it-aint-so-jeff.html, consulté le 22 juillet 2009.

# Données et métadonnées : transfert de valeur au cœur de la stratégie des médias

Fabrice Epelboin

Lors de la conférence SemTech[1], le grand rassemblement annuel des experts des technologies sémantiques, le *New York Times* a fait une annonce fracassante qui a été saluée par tous. Le *New York Times* publiera sous peu son corpus sous forme de « Linked Data » (données liées[2]), une méthode qui consiste à permettre aux données en rapport les unes avec les autres de se lier entre elles, là où il n'existait pas de lien auparavant.

Les données du *New York Times* rejoindront celles du Projet Gutenberg[3], une vaste bibliothèque de textes issus de livres du domaine public, de données administratives américaines, ainsi que de multiples données, essentielles du web sémantique.

Rob Larson et Evan Sandhaus, du *New York Times*, ont annoncé leur intention de rendre accessibles des centaines de milliers de *tags* appliqués à des contenus remontant à 1851, soit l'essentiel des

1. http://www.semantic-conference.com/, la « Semantic Technology Conference » s'est déroulée pour l'année 2009, du 14 au 18 juin.

2. Fabrice Epelboin, « Des données et des liens : le début de quelque chose de grand », *ReadWriteWeb*, 28/06/09, http://fr.readwriteweb.com/2009/06/28/prospective/des-donnes-des-liens-dbut-de-quelque-chose-de-grand/, consulté le 26 juillet 2009.

3. http://www.gutenberg.org/wiki/Main_Page, consulté le 26 juillet 2009.

archives du *Times*. Ceci offrira aux développeurs des ressources d'une valeur inestimable pour créer des navigations à travers l'énorme catalogue de savoirs et de contenus du *Times*, tout en liant celui-ci à tout un tas d'autres contenus sur le web.

Dans une intervention récente, Evan Sandhaus du *Times* détaillait les processus de tagging du corpus du *Times*[4], que ce soit pour les articles en ligne ou sur papier.

> Il y a deux types de tagging en cours aujourd'hui au *Times*… Chaque jour, des indexeurs amènent leur papier et, article après article, les associent à des mots clés pour en déterminer le sujet, puis, ils en font un sommaire, manuellement. Un peu comme une liste issue de Google, mais avec du bois mort.
>
> L'autre forme de tagging, c'est quand un article va de la salle de rédaction au web, ce processus est réalisé par un « réalisateur » qui enrichira l'article avec une multitude de contenus comme des images, du multimédia… et des mots clés. Contrairement aux indexeurs, qui réalisent ce travail à la main, les « réalisateurs » sont aidés pour réaliser ce tagging par un système de classification automatique, qui leur suggère les *tags* à appliquer, il ne leur reste plus qu'à approuver ou refuser les suggestion de la machine[5].



Lors de sa présentation la semaine dernière au SemTech, Larson a insisté sur l'importance que le *Times* accordait aux métadonnées :

> [les métadonnées] sont le fondement de ce que nous avons entrepris depuis longtemps. Nous pensons maîtriser aujourd'hui le sujet, mais notre contenu est encore isolé, comme sur une île… [Aujourd'hui] nous annonçons notre intention de publier notre thesaurus et de le rendre accessible à tous, avec une

4. Evan Sandhaus, « The New York Times Annotated Corpus », *The New York Times Annotated Corpus Community*, 16/10/08, [en ligne],http://tinyurl.com/ldt776, consulté le 26 juillet 2009.

5. NYTimesWebTV, « Interview avec Evan Sandhaus, New York Times », 4 décembre 2008, [en ligne], http://www.youtube.com/watch?v=TjUVd-WaCo0, consulté le 26 juillet 2009.

> licence qui permettra de l'utiliser et d'y contribuer… Le résultat attendu à terme est de permettre au *Times* d'entrer dans l'univers des données liées (Linked Data Cloud). Ceci est parfaitement cohérent avec notre stratégie d'ouverture (Open Strategy)… qui permet de faciliter l'usage d'extraits de nos données par ceux qui souhaitent les inclure dans leurs applications.

Larson a comparé le corpus du *Times* à un gisement de données, ajoutant que l'API du journal[6] fournissait les pelles et les pioches nécessaires à leur exploitation, les données liées (Linked Data) étant pour ainsi dire une carte du champ aurifère à explorer.

Construire une carte du savoir, destinée aussi bien à accéder aux connaissances du passé, qu'à explorer et mettre au point celles du futur, et la construire à l'aide d'un siècle et demi de connaissances accumulées dans les archives du *Times* : une stratégie pour le moins brillante de valorisation des archives, mais également un signal fort donné à l'industrie des contenus sur la valeur montante des métadonnées par rapport à celle, déclinante, des données et des contenus, sur laquelle l'économie de cette industrie repose encore aujourd'hui.



Ajoutez à tout cela l'annonce récente de CommonTag[7], un format universel et ouvert de tagging lancé par un consortium mené par Yahoo !, qui – outre de le fait de ne pas inclure Reuters, ce qui d'un point de vue industriel est à souligner – propose d'un point de vue sémantique des passerelles linguistiques pour chaque tag : nous voilà avec, à portée de main, une carte du savoir pour ainsi dire universelle…. enfin… américaine, mais multilingue… subtile nuance.

Les conséquences du retard des pays non anglo-saxon sur l'exploration des connaissances au XXI^e^ siècle deviennent évidentes,

6. Fabrice Epelboin, « Le New York Times rend son API publique: une étape importante », *ReadWriteWeb*, 15/10/08, http://fr.readwriteweb.com/2008/10/15/a-la-une/le-new-york-time-rend-son-api-publique-une-etape-importante/, consulté le 26 juillet 2009.

7. Fabrice Epelboin, « Common Tag apporte un standard aux métadonnées », *ReadWriteWeb,* 12/08/09, http://fr.readwriteweb.com/2009/06/12/nouveautes/common-tag-apporte-standard-aux-mtadonnes/, consulté le 26 juillet 2009.

mais au vu du retard accumulé, il n'y a aucun espoir d'alternative. En France, on croit encore dur comme fer que les contenus vont – par l'opération du Saint Esprit, sans doute – reprendre de la valeur un jour. En attendant, on les subventionne.

Les délais, les licences, les formats utilisés, ainsi qu'une quantité d'autres détails restent à préciser, et bien sûr, nous vous tiendrons au courant, tant ces éléments sont critiques pour estimer du potentiel de la démarche, mais ce nouveau pas du *Times* dans l'univers du web des données (et par ricochet du web sémantique), est une annonce stratégique d'une importance capitale qui laisse entrevoir la vision à long terme du groupe de presse US : devenir une partie importante de la carte du savoir. Reste à voir si le timing mortifère dans lequel se situe le *Times* lui permettra de négocier ce tournant et d'éviter le mur de la valorisation des contenus.



Qui plus est, cette annonce fait suite à celle d'un partenariat entre CNET et Reuters[8], consistant à publier, eux aussi, des données dans l'univers des données liées.

On voit donc de plus en plus clairement se dessiner deux camps regroupant des assemblages de media et de technologies. Reuters, lié stratégiquement via Bit.ly à Twitter dans l'exploration sémantique du temps réel mais également à pas mal de média qui utilisent Calais, et dans l'autre camp le *Times*, ainsi que Yahoo ! et CommonTag, misant sur les formats ouverts pour fédérer des communautés : des stratégies de bataille assez classiques dans le secteur.

Pour être exhaustif, il convient de citer un troisième camp, constitué par ceux qui s'imaginent que fermer leurs portes les mettra à l'abri du tsunami à venir, dans lequel le plus virulent est sans nul doute l'Associated Press. Ce camp risque de fédérer bon nombre de dinosaures nostalgiques, destinés à mourir dans la décennie à venir, faute de n'avoir ne serait-ce que tenté de s'adapter au monde d'après la météorite du « web 3.0 » qui pointe son nez.

En mai 2009, Richard MacManus, le fondateur de *ReadWriteWeb* dont les prédictions sont attendues chaque année comme celles

8. Richard MacManus, « CNET Partners with Thomson Reuters on Linked Data Initiative », *ReadWriteWeb* 28/05/09, http://www.readwriteweb.com/archives/cnet_partners_with_thomson_reuters_on_linked_data.php, consulté le 26 juillet 2009.

d'une véritable pythie des temps modernes, annonçait que le temps des données liées était arrivé. Peu de temps après, il me confiait personnellement à quel point les données liées (Linked Data) étaient sur le point de bouleverser de façon imminente le web tel que nous le connaissons. Le *Times* et Reuters étaient déjà au centre de nos conversations, posés comme exemples à suivre pour les média désireux de s'insérer durablement dans un avenir ou les metadonnées seraient aussi précieuses – voir plus – que les données (les contenus) l'ont été hier.

Données (contenus) et métadonnées (*tags*) sont dans un jeu de transfert de valeur et l'accélération de ce jeu de vases communicants va redéfinir dans les années à venir les pouvoirs et les empires dans l'industrie des contenus. À ce jeu, Reuters semble avoir le potentiel d'un Google, et le *Times*, malgré une situation financière critique, semble mettre en place une stratégie fine et visionnaire.



► *Texte original disponible sur* ReadWriteWeb. *http://fr.readwriteweb.com/2009/06/29/a-la-une/contenus-tags-donnes-metadonnes-transfert-valeur/*

# Chapitre 3

## Édition électronique scientifique ?

*Les scientifiques ont, pour l'essentiel, forgé le réseau tel qu'il existe, avec son principe de neutralité, ses standards ouverts (RFC), son absence de centre, antithèse du verticalissime Minitel. Ils ont inventé les licences libres et promu la circulation des idées. Inventif, le monde académique est également très conservateur. Parcouru de tensions contradictoires, l'académie cherche à conforter des procédures et une tradition éditoriale ancienne, tout en tâtonnant à la recherche de nouvelles façons d'administrer la preuve et de créer un bouillonnement intellectuel propre à la découverte.*

# L'édition en ligne : un nouvel eldorado pour les sciences humaines ?

Pierre Mounier

En guise d'introduction, il me semble nécessaire de faire le point sur un certain nombre de questions qui ont structuré les débats sur l'édition électronique depuis dix ans. À mon sens, ces questions sont aujourd'hui largement obsolètes :

1. La désintermédiation. C'est le terme par lequel on a pu dire que la mise en ligne des publications scientifiques revenait à la suppression des intermédiaires (c'est-à-dire les éditeurs). On passerait donc à un modèle de distribution directe du producteur au consommateur. On sait aujourd'hui que cette approche n'est pas pertinente, parce que toute forme de communication est marquée par la présence d'intermédiaires, aussi discrets soient-ils. Aujourd'hui, les plates-formes où les utilisateurs sont invités à déposer leurs propres productions (les archives ouvertes par exemple), sont des intermédiaires. De par sa seule existence la plate-forme a un impact éditorial sur les contenus qu'elle héberge ; impact dont il faut tenir compte.

2. L'électronique versus le papier. Faut-il publier au format électronique ou papier ? Cette question ne vaut plus la peine d'être posée ; en ces termes en tout cas. La réalité est qu'aujourd'hui, l'édition est forcément électronique ; les auteurs, les éditeurs, les chefs de fabrication et même les imprimeurs travaillent en numérique. La question du papier est donc réduite à celle du support

de diffusion. Et même dans ce cas, elle ne concerne qu'un certain type de documents. Typiquement, les livres. Pour les revues, on est aujourd'hui dans une situation où il est peu imaginable qu'une revue s'abstienne d'être diffusée en ligne (ou alors elle se prépare un très mauvais avenir). La question qu'elle peut éventuellement se poser est de savoir si elle a intérêt à être diffusée AUSSI sur papier.

3. La chaîne du livre : est-elle remise en cause par l'électronique ? Ce concept de chaîne du livre me semble inopérant pour penser les mutations actuelles ; parce qu'il désigne un secteur professionnel consacré à la fabrication et la diffusion du livre comme objet matériel et non type documentaire. Bref, il écrase le concept de livre sur son actualisation physique et ne cherche pas à le penser d'abord comme objet intellectuel. Finalement, le concept même de chaîne est inopérant parce qu'il ne rend pas compte d'un mode circulaire de circulation des savoirs et pense les choses comme une transmission unilatérale.



Au bout du compte, il apparaît nécessaire, si on veut essayer de comprendre ce qui est à l'oeuvre avec l'édition électronique de remonter à un plus haut niveau de généralité, d'élargir la perspective, c'est à dire de repartir de la définition même de ce qu'est l'édition. Bref, il faut ouvrir la boîte noire.

## Qu'est-ce que l'édition ?

C'est une activité hybride, bâtarde, qui se développe à partir de l'idée de mise au jour, de transmission. L'édition scientifique, et singulièrement l'édition scientifique de sciences humaines, peut être approchée par trois côtés :

1. c'est d'abord une activité économique. Ce qui définit d'un point de vue fonctionnel un éditeur, c'est sa capacité à mobiliser des ressources économiques qu'un auteur ne peut ou ne veut mobiliser pour diffuser, donner à connaître son oeuvre. Depuis la deuxième moitié du XIX$^{e}$ siècle, l'édition est une activité industrielle ; elle appartient au secteur des industries culturelles ;

2. qui est fortement articulée au champ scientifique : « Communication : the essence of science », écrivait Garvey en

1980. Autrement dit, des connaissances, des résultats de recherche qui ne sont pas connus, pas diffusés et partant, pas discutés n'existent pas dans le champ scientifique. Le moteur de l'activité scientifique, c'est la circulation interne au champ scientifique des résultats de la recherche ; l'édition joue donc un rôle essentiel dans ce champ ;

3. et inscrite dans la société : une particularité des connaissances produites dans le champ des sciences humaines est qu'elles impactent la société par des publications essentiellement, qui vont jouer un rôle important dans le débat public, alors que les sciences exactes impactent la société plus fréquemment par la médiation de l'ingénierie.

Au point de jonction entre ces trois dimensions, on trouve un modèle, qui s'actualise dans le mode de fonctionnement des maisons d'édition et des presses universitaires. Cette construction a fait modèle jusqu'à présent par héritage ou souvenir d'une période particulière, celle des années 60-70 que l'on qualifie d'« âge d'or des sciences humaines ». Jusqu'à présent, il me semble que tout le monde a eu cet âge d'or en tête comme un idéal régulateur. Cet idéal repose sur une conjonction miraculeuse entre les trois dimensions que j'ai évoquées. En gros, l'idée est qu'une décision de publication satisfaisait les trois dimensions alors convergentes. Éditer Levi-Strauss (Lacan, Foucault, Barthes, etc.) se traduisait à la fois par une réussite économique, consacrait en même temps la valeur scientifique de l'auteur (et lui permettait du coup de progresser dans le champ – avec le Collège de France comme Pôle magnétique), et enfin impactait fortement le débat public.



Je ne me prononce pas sur le caractère réel ou mythique de cette conjoncture. Je dis simplement que nous l'avons tous en tête comme idéal lorsque nous pensons à l'édition de sciences humaines et qu'il a longtemps fonctionné comme idéal régulateur orientant le comportement de la plupart des acteurs.

Or, nous sommes tous en train de faire le constat que ce modèle ne fonctionne plus, qu'il n'est plus opérant. On assiste à une divergence entre les trois dimensions (on peut esquisser des pistes d'explication : la financiarisation du secteur de l'édition, la sur-spécialisation des sciences humaines ou les effets désastreux de

la médiatisation du débat public). En tout cas, il semble bien ne plus fonctionner, et c'est ce qu'on appelle « la crise de l'édition de sciences humaines ».

Cela posé, je vais maintenant essayer de dresser une esquisse d'un nouveau contexte de publication en émergence, où, effectivement, l'édition électronique joue un rôle important.

## La dimension économique d'abord

Elle est caractérisée par un phénomène assez bien compris maintenant et qui est qualifié de « longue traîne », proposée par le journaliste américain Chris Anderson[1]. Sa proposition repose toute entière sur l'analyse de la loi de distribution de la richesse, modélisée par l'économiste italien Vilfredo Pareto à la fin du siècle dernier. Appliquée au commerce, cette loi de distribution rend compte du fait que de manière générale pour tout type de produit, environ 80% des ventes sont réalisées sur 20% des produits. Pour le dire de manière moins mathématique, le succès commercial est réparti de manière très inégalitaire. Cette constatation de sens commun mais qui a fait l'objet d'une modélisation mathématique a des conséquences particulières pour la distribution des biens physiques. Elle explique en particulier que sur un catalogue total comportant plusieurs millions de livres disponibles en théorie, les libraires, qui ne peuvent en proposer à la vente qu'un nombre limité, pour des raisons de simple rationalité économique vont concentrer leur offre sur ceux qui se vendent le mieux ; les best-sellers. Dans un environnement physique, il est très coûteux d'agrandir un magasin, d'ajouter des linéaires, bref, d'augmenter son offre. Il n'est donc pas intéressant de le faire pour accueillir des produits pour lesquels la demande est trop faible. On a donc une situation classique de rareté créée par les conditions de rentabilisation des investissements dans le monde physique. La théorie de Chris Anderson repose sur l'idée intéressante que les propriétés économiques des objets numériques sont fondamentalement différentes. Ainsi, pour prendre l'exemple de la musique, s'il est très coûteux pour un disquaire classique de



1. http://www.thelongtail.com/

proposer dans ses rayonnages une très grande diversité de CD – dont la plupart seront vendus à un très faible nombre d'exemplaires, il n'est pas plus coûteux pour un disquaire en ligne de proposer sur son serveur une très grande diversité de fichiers mp3 plutôt qu'un faible nombre. Autrement dit, un CD supplémentaire dans un rayonnage physique, coûte proportionnellement beaucoup plus cher qu'un fichier mp3 supplémentaire sur un serveur. Donc, alors que dans un environnement physique, la rentabilité réside seulement dans la vente à un grand nombre d'exemplaires d'un faible nombre de produits différents – les best-sellers –, dans un environnement numérique, il devient aussi rentable, parce qu'économiquement équivalent, de vendre un grand nombre de produits différents chacun à un faible nombre d'exemplaires. C'est sur ces bases que naissent de nouveaux marchés, de niches, qui viennent compléter (et non remplacer) le marché global.



L'édition de sciences humaines, royaume des petits tirages risque d'être concernée par ce modèle.

## Quelles sont donc les conséquences pour le secteur qui nous occupe ?

Première conséquence : l'explosion documentaire. C'est un constat que nous faisons tous, le développement d'internet est synonyme d'une multiplication considérable de documents soudainement rendus disponibles. On assiste à une augmentation du nombre de revues purement électroniques en création, une multiplication des sites web de chercheurs, d'équipes et de projets de recherche, une explosion documentaire sur les archives ouvertes, la diffusion des rapports, etc. Tout cela est rendu possible par l'abaissement du coût de fabrication et diffusion des documents. C'est le premier principe d'Anderson : « *make everything available* ».

Deuxième conséquence : cette explosion est quand même rendue possible et n'est viable économiquement, selon le même principe, que par une mise en facteur des moyens de production. Il y a cinq ou six ans, la plupart des revues électroniques étaient dispersées ; cela signifie une dispersion des compétences et des moyens de

production. Cette situation ne s'inscrit pas du tout dans la logique de la longue traîne, pour laquelle il y a rentabilité des publications à faible usage si elles sont agrégées sur une plate-forme unique. La logique de la longue traîne est cohérente avec la montée en puissance, au cours des dernières années des grosses plates-formes de diffusion de revues : Revues.org, CAIRN, Persée, etc. Donc, l'explosion documentaire s'accompagne d'une concentration des plates-formes de publication.

Troisième conséquence : le deuxième slogan d'Anderson, qui complète immédiatement le premier, c'est : « *help me find it* ». C'est tout à fait logique : l'explosion documentaire signifie que tout existe. On n'a plus de décision de publication en amont. Dans ce contexte, les outils de recherche d'information deviennent stratégiques. Google l'a compris avant les autres ; on ne peut s'étonner de la position que cette entreprise occupe. Pour ce qui nous concerne, on peut dire que d'une certaine manière, dans l'ancien modèle, l'organisation éditoriale des publications reposait sur la notion de collection. Dans le nouveau contexte, le principe organisateur d'un point de vue éditorial, c'est le moteur de recherche (principalement).



Dernière conséquence : dans l'ancien modèle, seules les publications les plus rentables existent (font l'objet d'une décision de publication favorable). La rareté est donc du côté des publications. Dans le nouveau contexte, toutes les publications possibles existent. Ce sont donc les lecteurs qui deviennent rares. C'est le fondement de ce qu'on appelle l'économie de l'attention, avec une conséquence importante : si ce sont les lecteurs qui sont rares et non les publications (relativement les unes aux autres), alors les barrières d'accès aux documents (l'accès sur abonnement par exemple) deviennent contre-productives. Le principe de la restriction d'accès est contradictoire avec la logique de ce nouveau contexte. On voit donc que le mouvement de l'*open access*, qui s'est déployé avec une face politique et idéologique (libre accès aux résultats de la recherche) repose en fait sur une propriété très puissante de l'économie des biens numériques. Il suffit de regarder les nouvelles revues purement électroniques qui se créent. Aucune ne veut d'une barrière d'accès sur abonnement ; parce que leur principal souci est d'être lue et connue.

## Les relations entre l'édition électronique et le fonctionnement du champ scientifique.

Ici, on constate des évolutions qui ne sont pas le fait des évolutions technologiques, mais plutôt de l'organisation de la recherche, des évolutions politiques et économiques, ou propres aux paradigmes scientifiques. En revanche, on voit comment l'édition électronique répond plutôt bien à ces évolutions.

Première évolution : l'accélération du rythme de communication. Comme la recherche est de plus en plus contractualisée et évaluée, les pressions sur les équipes de recherche pour communiquer, publier, rendre compte publiquement de l'avancée de leurs travaux vont croissant. Alors que l'édition classique avec des délais de publications qui se comptent en années ne peut pas suivre le rythme, l'édition électronique aide les chercheurs à répondre à cette pression.



Deuxième évolution : une modification de l'équilibre documentaire en faveur des formes courtes. Traditionnellement, la monographie est la forme canonique de la publication en sciences humaines. Aujourd'hui, on assiste à une montée en puissance de l'article comme forme « normale » et rémunératrice pour les carrières des chercheurs. Cette évolution a beaucoup de facteurs différents. L'influence de modèles de communication propres aux sciences exactes me semble être l'un de ces facteurs. Quoi qu'il en soit, l'édition électronique est bien positionnée pour répondre à cette évolution.

Troisième évolution : le renforcement du collectif dans le travail de recherche. Beaucoup de chercheurs le disent : la figure mythique du savant génial isolé, qui travaille dans son coin et révolutionne son domaine au bout de vingt ans d'obscurité n'existe pas (plus). La recherche scientifique, même en sciences humaines, est aujourd'hui un travail d'équipe reposant sur une collaboration forte, à tous les niveaux, entre chercheurs. Là encore, les outils numériques sont très utiles pour répondre à ces besoins croissants de coordination.

Dernière évolution : pas la plus simple à cerner, elle concerne l'évaluation de la recherche. Dans le modèle idéal, comme il y a convergence entre les trois dimensions, la décision de publication

sanctionne la valeur scientifique qui est consacrée par le succès. Il ne me semble pas tout à fait juste de dire que la communauté scientifique délègue aux éditeurs l'activité d'évaluation car, dans les maisons d'édition, les directeurs de collection et les « referees » sont bien des collègues ; ils font partie du monde universitaire. Le problème est qu'il y a une divergence de plus en plus importante entre l'évaluation de la qualité scientifique d'un travail et la décision de publication. Dans le nouveau contexte, il n'y a pas de véritable décision de publication. Toute publication possible existe. L'évaluation est donc nécessairement déplacée ailleurs. Il me semble qu'on se retrouve alors dans des situations documentaires assez connues en sciences dures qui vivent depuis longtemps des situations d'économie de l'attention avec une abondance relative de publication (ce qui n'était pas le cas des sciences humaines jusqu'à aujourd'hui). Des systèmes bibliométriques du type ISI, des systèmes de classement des revues que l'on voit arriver en sciences humaines constituent des mécanismes d'évaluation différents. Il faudrait compléter l'analyse.



Je voudrais pour finir sur cet aspect, poser une question qui me semble importante : cette évolution du mode de fonctionnement du champ scientifique doit avoir des conséquences épistémologiques importantes. Quelles sont-elles ? Je me garderai bien de répondre à cette question maintenant. Je renvoie la question aux différentes communautés scientifiques qui, me semble-t-il, doivent en débattre sérieusement.

## L'édition électronique et l'inscription sociale de la recherche scientifique

Sur cet aspect, il y a une bonne nouvelle et une mauvaise nouvelle pour les chercheurs.

La bonne nouvelle, c'est que les réseaux numériques leur donnent de nouveau la possibilité d'intervenir directement dans le débat public sans devoir passer sous les fourches caudines du formatage médiatique. Les blogs de chercheurs (ceux de Jean Véronis[2],

2. http://aixtal.blogspot.com/

André Gunthert[3],Baptiste Coulmont[4], parmi d'autres, les revues intellectuelles en ligne, *La Vie des idées*[5], *Telos*[6], *Sens Public*[7]) sont un moyen pour eux de prendre position dans le débat public et de perpétuer d'une certaine manière la position de l'intellectuel.

La mauvaise nouvelle (pour les chercheurs) maintenant, c'est que si les chercheurs peuvent de nouveau intervenir directement dans le débat public, ils ne sont pas les seuls à pouvoir le faire. Ils sont même plutôt mis en concurrence avec....tout le monde ! Pire encore, la position de prééminence par l'expertise dont ils pouvaient se prévaloir (et sur laquelle ils comptent) est de moins en moins reconnue a priori...La manifestation de cela, c'est Wikipedia[8] qui est une épine dans le pied de la communauté scientifique. La question qui est derrière ce phénomène est la suivante : quelle est désormais la place, quelle reconnaissance pour la spécificité des connaissances scientifiques, c'est-à-dire de connaissances produites selon des normes professionnelles particulières, dans la société de l'information.



Dernier phénomène intéressant : ce sont les usages non-contrôlés des publications scientifiques. Dans un contexte d'accès ouvert aux publications, avec la particularité des sciences humaines que les connaissances produites sont communiquées en langage naturel (pas de rupture linguistique comme ailleurs), on voit des articles pointus, publiés dans des revues qui n'étaient jusqu'à récemment consultables qu'en bibliothèque universitaires, être cités dans des forums de discussion, sur des sites personnels, bref, dans des discussions courantes, sans être passées par le filtre de la vulgarisation patentée. C'est un phénomène mal connu à mon avis, et pourtant assez passionnant.

3. http://www.arhv.lhivic.org/
4. http://coulmont.com/blog/
5. http://www.laviedesidees.fr/
6. http://www.telos-eu.com/
7. http://www.sens-public.org/
8. http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipedia

## Conclusion

Tout au long cet article, j'ai essayé de dépasser les visions idylliques ou infernales, pour tenter de jeter un éclairage sur un nouveau contexte de publication en émergence. Ce que j'ai décrit n'est évidemment pas un instantané de la situation actuelle. Dans cet instantané, j'ai choisi de braquer le projecteur uniquement sur des éléments encore peu visibles, encore en émergence, et tenté de montrer qu'ils étaient la manifestation d'une logique assez puissante en cours de constitution à l'intérieur des cadres hérités dans lesquels nous agissons.



▸ *Texte original publié sur* Blogo Numericus.
*http://blog.homo-numericus.net/spip.php?article154*

# Ce que le blog apporte à la recherche

Antoine Blanchard

En 2006, la chercheuse de l'université de Bergen (Norvège) Jill Walker Rettberg témoignait de sa (déjà) longue expérience du blog académique, en réfutant l'idée répandue selon laquelle le blog est un moyen de documenter la recherche[1]. Même si son blog lui a valu un prix de la Fondation Metzerk au titre de la «dissémination de la science»[2], il lui sert plutôt à mener sa recherche. Elle écrit ainsi : « research happens in blogs, and in the conversations between blogs. Blogs aren't about documentation, they're about doing, thinking and discussing. And they're about catching fleeting thoughts and making them explicit. »

Pourtant, le physicien et blogueur Chad Orzel se demandait en octobre 2008 si l'explosion des blogs a vraiment contribué à produire plus de science[3]. Dans son billet et les commentaires qu'il a suscité, la discussion tournait essentiellement autour de la recherche

1. Jill Walker Rettberg, « Not documenting, doing », *jill/txt*, 06/06/03, http://jilltxt.net/?p=184, consulté le 25 juillet 2009.

2. Jill Walker Rettberg, « I won a prize for research blogging!!! », *jill/txt*, 06/03/06, http://jilltxt.net/?p=1628, consulté le 25 juillet 2009.

3. Chad Orzel, « Why Doesn't Blogging Generate More Science? », *Uncertain principles*, 30/10/08, http://scienceblogs.com/principles/2008/10/why_doesnt_blogging_generate_m.php, consulté le 10 juillet 2009.

en collaboration, facilitée par le réseautage et l'interactivité du blog. Je vais tenter de montrer qu'à mon sens la contribution du blog à la recherche va plus loin que cela, en m'appuyant sur les travaux de sociologues des sciences qui ont analysé finement ce qui constitue l'activité de recherche. Après avoir observé qu'elle se compose de cinq pôles, Michel Callon, Philippe Larédo et Philippe Mustar de l'École des mines ont proposé l'image d'une rose des vents pour la décrire[4]. Nous allons en suivre les branches une par une, en nourrissant notre réflexion d'exemples essentiellement francophones capables de démontrer la versatilité et l'intérêt du blog en milieu scientifique, en particulier dans les sciences dures et de la nature.

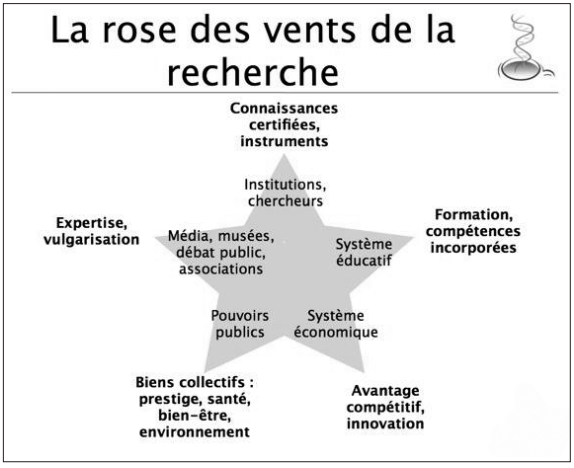




La première de ces branches concerne la production de connaissances certifiées, lesquelles viennent parfois se matérialiser dans de nouveaux instruments destinés à la recherche. Cette production passe évidemment par les institutions de recherche et par la communauté des chercheurs, qu'on appelle les « pairs ». Mais qu'est-ce que le blog apporte à cette activité ?

Partons d'un article scientifique tout ce qu'il y a de plus banal, fruit du processus de production de connaissances certifiées, soumis

4. Michel Callon *et al. La Gestion stratégique de la recherche et de la technologie*, Paris, Economica, 1995.

au jugement des pairs. Cet article[5], publié en novembre 2005 dans la fameuse revue *Plant Cell*, propose une explication alternative à la nouvelle forme d'hérédité (dite non-mendélienne, car ne respectant pas les règles établies par Gregor Mendel en 1866) observée quelques mois auparavant chez la plante modèle *Arabidopsis thaliana*[6].

Mais on pouvait prendre connaissance de ce morceau de recherche plus de six mois auparavant, en mars 2005, sur le blog de Reed Cartwright[7]. Comme de nombreux blogueurs, ce doctorant avait pris connaissance du résultat étonnant et de tout le bruit qui fut fait autour, puis avait réagit sur son blog en proposant sa vision des choses et en critiquant la revue *Nature* pour avoir survendu ce résultat. Et l'histoire aurait pu s'arrêter là : ce blogueur a fait connaître au monde entier son point de vue et passe à autre chose.

Sauf que, et c'est Reed Cartwright lui-même qui le raconte dans un billet[8], le chercheur Luca Comai a eu exactement la même idée et l'a soumise à la revue *Plant Cell*. Il fait une recherche Google par acquit de conscience et s'aperçoit qu'il a été scoopé par un blogueur ! Plusieurs options s'offrent à lui et il choisit la plus généreuse et honnête, en offrant à Reed Cartwright de devenir co-auteur de l'article. Celui-ci accepte, tout heureux de ce concours de circonstances qui lui offre sur un plateau son premier article scientifique ! Ce que montre cette histoire, c'est comment les frontières se brouillent entre billet de blog et article académique, qui peuvent proposer le même contenu et sont traités indifféremment par les moteurs de re-



5. Luca Comai, et Reed A. Cartwright, « A toxic mutator and selection alternative to the non-Mendelian, RNA cache hypothesis for hothead reversion ». *Plant Cell*, n° 17, 2005, pp. 2856–2858, [en ligne], http://www.plantcell.org/cgi/content/full/17/11/2856, consulté le 10 juillet 2009.

6. Susan Lolle *et al.*, « Genome-wide non-mendelian inheritance of extra-genomic information in *Arabidopsis* ». *Nature*, n° 434, 2005, pp. 505–509, [en ligne], http://tinyurl.com/mvjsd2, consulté le 10 juillet 2009.

7. Reed A. Cartwright, « Existence of RNA Genome or Fertility Selection ? », *De Rerum Natura on the nature of thing*, 23/03/05, http://www.dererumnatura.us/archives/2005/03/existance_of_rn.html, consulté le 10 juillet 2009.

8. Reed A. Cartwright, « Blog About Hothead and Get an Easy Paper? », *De Rerum Natura on the nature of thing*, 03/11/2005, http://dererumnatura.us/archives/2005/11/blog_about_hoth.html, consulté le 10 juillet 2009.

cherche Internet, mais aussi comment le blog accélère la recherche en s'affranchissant du délai nécessaire pour écrire, soumettre et publier un article académique. L'histoire suivante, empruntée au blog *À la source*[9], le montre encore mieux.

Tout démarre quand Xian-Jin Li publie sur le site de pré-publications arXiv une preuve de la mythique hypothèse de Riemann[10], qui résiste depuis 150 ans aux mathématiciens du monde entier et dont la résolution est assortie d'un prix d'un million de dollars offert par le Clay Mathematical Institute. Nous sommes alors le 1er juillet 2008.

Le lendemain, un lecteur du blog du mathématicien et lauréat de la médaille Fields Terence Tao laisse un commentaire[11] pour signaler cette pré-publication, en ajoutant que ce n'est pas un canular vu la réputation de l'auteur. Un jour plus tard, le 3 juillet, Terence Tao répond en expliquant qu'il y a une erreur dans l'équation (6.9) de la page 20 et que la démonstration ne tient pas.



Entre temps, un autre commentaire[12] est déposé chez Alain Connes, fameux mathématicien et autre lauréat de la médaille Fields, pour attirer l'attention des lecteurs vers la pré-publication de Xian-Jin Lin. Alain Connes répond dans la foulée et souligne une incohérence à la page 31. Nous sommes alors le 3 juillet.

Le 6 juillet, Xian-Jin Lin retire la quatrième version de son article[13], amendé entre temps à cause d'une erreur à la page 29. En l'espace de quelques jours et grâce à la combinaison d'un entrepôt de pré-publications et des blogs, ce travail potentiellement révolutionnaire aura donc été porté à la connaissance de la communauté scientifique, analysé, modifié et définitivement traité. Surtout, la blogosphère ne s'est pas limité à l'avis « éclairé » de quelques mathématiciens reconnus et a arbitré, commenté, pris position etc. La recher-

9. David Larousserie, « Butinage (10) », *À la source*, 17/07/2008, http://tinyurl.com/alasource, consulté le 10 juillet 2009.

10. Xian-Jin Li, « A proof of the Riemann hypothesis », *arXiv.org*, 01/08/09, http://arxiv.org/abs/0807.0090v1, consulté le 10 juillet 2009.

11. http://tinyurl.com/njdf58, consulté le 10 juillet 2009.

12.http://tinyurl.com/mlxkum, consulté le 10 juillet 2009.

13. http://arxiv.org/abs/0807.0090, consulté le 10 juillet 2009.

che, elle, peut poursuivre sa route, l'intégralité de ces échanges restant disponible grâce aux rétroliens fournis par arXiv qui permettent de retrouver les blogs qui ont discuté la pré-publication.

Dans un autre registre, le laboratoire de Jean-Claude Bradley à l'université Drexel (États-Unis) tient un blog[14] sur lequel il publie le résultat de ses expériences de chimie de synthèse, qu'elles aient fonctionné ou non. Ce travail est mis intégralement à disposition de la communauté, sous une licence libre qui autorise qu'il soit repris et réutilisé, le but étant d'empêcher le dépôt de brevets et de mutualiser les efforts pour obtenir une substance anti-paludique. Ici, le blog s'insère de fait dans un ensemble plus vaste (wiki[15], expériences filmées[16]…) qui correspond à cette « science 2.0 » à la fois ouverte, en ligne et participative.

L'exemple suivant est directement tiré de mon blog. En mai 2008, je publiais le fruit d'une réflexion en cours[17], dont j'annonçais que j'espérais la conduire jusqu'à la publication d'un article et que j'incitais à commenter et discuter largement. La réflexion en question portait sur les façons de montrer la science « en train de se faire », avec sa part humaine et chaude, plutôt que la science « déjà faite » comme un savoir livresque. J'approchais cette thématique avec un regard très sociologique et les discussions en commentaires furent très riches.



En particulier, le commentaire de Matteo Merzagora[18] souligna que mon point de vue emprunté à la sociologie des sciences me faisait occulter toute la littérature en muséologie. Admettant ne pas être du tout familier avec cette recherche, je me suis plongé aussitôt dans les références indiquées et j'ai pu notablement enrichir mon travail pour le soumettre à une revue à comité de lecture. Je dois donc à mon blog d'avoir servi de brouillon ou de carnet de

14. http://usefulchem.blogspot.com/

15. http://usefulchem.wikispaces.com/

16. http://www.jove.com/index/details.stp?ID=942

17. Antoine Blanchard, « Comment montrer la "science en train de se faire" ? », *La science, la cité*, 31/05/08, http://www.enroweb.com/blogsciences/index.php?2008/05/31/261, consulté le 10 juillet 2009.

18. http://tinyurl.com/lev359, consulté le 10 juillet 2009.

recherche pour un travail en cours et d'avoir pu croiser les regards disciplinaires. Sans cela, je n'aurais pas pensé par moi-même à me pencher sur la muséologie et à faire un tour à la bibliothèque ou à interroger un spécialiste. Même un rapporteur aurait pu passer à côté de ces références inhabituelles.

Arrivé après les blogs, l'outil Friendfeed[19] nous fait passer à l'étape du *micro-blogging* (qui permet de publier des réflexions condensées, à la façon de Twitter ou du statut Facebook) mais surtout du *lifestreaming* (qui regroupe l'ensemble des flux composant son moi numérique : signets, photos, blogs, commentaires…). Un peu comme sur Facebook, on choisit de s'abonner à certains profils en particulier et réciproquement, on peut savoir qui nous « suit », renforçant ainsi le sentiment de communauté. Friendfeed est notamment peuplé de biologistes 2.0, une communauté très vivante qui interagit d'une façon probablement inédite (pour un aperçu, voir le groupe « The Life Scientists »[20]). Sous le titre « Request for assistance », le biochimiste Cameron Neylon a par exemple utilisé le *crowdsourcing* pour trouver un collaborateur[21] : il aurait besoin de modéliser le canal potassium MthK mais ne possède pas l'expertise en interne, et propose en échange de toute aide une co-signature sur l'article qui en résulterait. Un spécialiste de modélisation a répondu et le travail a pu être mené à bout.



Finalement, le blog permet de faire comme à chaque congrès scientifique, mais à une échelle planétaire et en continu : réseauter. Prendre des nouvelles des uns et des autres, savoir comment avance le travail d'un ancien collègue, sentir les nouveaux sujets à la mode, pour pouvoir choisir son sujet de recherche ou sa prochaine collaboration en toute connaissance de cause. Un des murs de la *Royal Institution* londonienne qui accueillait le congrès Science Blogging 2008 reproduisait cette citation d'Earl Wilson en grands caractères : « La pause café pourrait bien être le meilleur système de communication que la science se soit trouvée ». Le

19. http://friendfeed.com/
20. http://friendfeed.com/rooms/the-life-scientists
21. http://friendfeed.com/cameronneylon/9875b15c/request-for-assistance

blog, parce qu'il permet aussi de lancer des idées et de discuter sur un mode semi-informel, pourrait bien devenir la pause café du XXI[e] siècle !

De retour vers la rose des vents, nous voyons qu'une dimension importante de la recherche concerne la formation, qui permet d'incorporer dans le corps social les savoirs et compétences développées au laboratoire. Même question : comment le blog peut-il être utile de ce point de vue ?

Prenons à titre d'exemple le blog *Cours à l'IUT de La Roche-sur-Yon*[22]. Ce « carnet pédagogique », pour reprendre le terme de l'enseignant qui le tient, prolonge le cours en mettant à disposition des étudiants, polycopiés, exercices, liens vers des ressources complémentaires constamment mis à jour, et autorise des échanges autour de certains points qui nécessiteraient discussion. Le tout à la face du monde, afin d'en faire profiter d'autres et d'inviter chacun à enrichir la réflexion pédagogique.



Cet exemple n'a pas été pris au hasard. Derrière cette expérience éducative, on retrouve le chercheur en sciences de l'information Olivier Ertzcheid. Sur son blog *Affordance.info*[23], il s'engage activement en faveur d'une pénétration plus importante des blogs dans le milieu académique, et livre quelques réflexions dans ce sens. Ainsi, il rapporte dans un billet[24] les propos d'Henry Jenkins au MIT, qui dispose de quelques années de recul de plus que nous sur le sujet. Ce que constate Jenkins, c'est que les étudiants (stagiaires, doctorants…) qui rejoignent les laboratoires du MIT ont une vision de plus en plus fine de ses activités : en plus d'en avoir lu les publications scientifiques et de connaître son *curriculum*, ils savent sur quels sujets de recherche le laboratoire est engagé, comment le travail s'organise… Soit « autant de temps gagné pour l'intégration dans un programme de recherche et l'avancée dudit programme ».

22. http://oecoursiut.wordpress.com/

23. http://affordance.typepad.com/

24. Olivier Ertzcheid, « Les universitaires devraient blogguer », *Affordance.info*, 09/04/08, http://affordance.typepad.com/mon_weblog/2008/04/les-universitai.html, consulté le 11 juillet 2009.

Un troisième volet de l'activité de recherche est lié à l'innovation, qui constitue sa dimension proprement économique. Cela inclut l'entrepreneuriat, le transfert de technologies, la R&D, la compétition sur un marché… Un monde que l'on penserait à l'opposé du blog, et pourtant ! Une recherche Google avec des mots clés très techniques comme « réduction bruit vibrations » donne, chose étonnante, un blog[25] dans les premiers résultats.

Il s'agit en l'occurrence du blog d'un jeune ingénieur d'étude en mécanique, qui offre « références bibliographiques, outils théoriques, approches méthodologiques et solutions techniques pour la réduction du bruit et des vibrations mécaniques ». Le contenu est très professionnel et l'abondance de mots clés (« vibration », « résonance », « énergie », « bruit », « automobile », « matériau », « viscosité », « fréquence », « onde », « frottement »…) le rend parfaitement indexé par Google, d'autant plus qu'il est hébergé par la propre plateforme de blogs du moteur de recherche, Blogger. Ainsi, ce jeune ingénieur possède une visibilité notoirement accrue sur Internet, ce qui en fait une autorité de fait et un probable contact pour tout industriel qui s'intéresserait à ce sujet.



Je ne suis pas le premier à souligner cet avantage. Samuel Bouchard, qui s'intéresse à la technologie et à l'entrepreunariat, s'est aperçu[26] que son diaporama de thèse sur les robots conduits par câble (*cable-driven robots*) ressortait deuxième sur Google après une recherche sur ces mots clefs. Là encore, même principe : en mettant son travail sur la plateforme en ligne Slideshare et en lui déléguant le soin d'optimiser l'indexation par les moteurs de recherche, Samuel Bouchard établit son autorité sur ce sujet de recherche et accapare la visibilité vis-à-vis d'interlocuteurs éventuels.

Indissociable de la recherche, et pendant de la sphère économique, on trouve dans la quatrième branche de la rose des vents des objectifs qui sont ceux des pouvoirs publics et qui correspondent à ce que les économistes appellent des biens collectifs : puissance,

25. http://bruit-vibrations.blogspot.com/

26. Samuel Bouchard, « Utiliser le Web pour promouvoir ses recherches », *Le Lablogatoire*, 08/09/08, http://www.lablogatoire.com/2008/09/08/utiliser-le-web-pour-promouvoir-ses-recherches/, consulté le 10 juillet 2009.

prestige, bien-être (environnement, santé…). La place du blog dans cet écosystème tient essentiellement à celle des citoyens et des groupes concernés.

Prenons l'exemple d'un blog consacré aux myopathies de Bethlem et Ullrich[27]. Mis en place par une association de patients et de familles de patients, il permet d'abord de s'informer sur ces maladies. Ainsi, un billet récent interrogeait Paolo Bernardi, spécialiste du mécanisme moléculaire conduisant à la mort musculaire dans ces myopathies. Grâce aux commentaires, on peut imaginer que le blog permette d'aller plus loin, en faisant interagir médecins, chercheurs et patients et en devenant un véritable outil de circulation de la parole. (En juillet 2009, sept mois après avoir écrit les lignes ci-dessus, Bethlem.info est devenu une plateforme réunissant des patients atteints par la maladie et un site d'information. La forme blog a été abandonnée au profit d'un site communautaire servant ce nouveau projet.)



Le projet d'Institut des épilepsies de l'enfant et de l'adolescent (IDEE), lui, s'inscrit avant tout dans le monde réel et vise à fédérer médecins, chercheurs, entreprises et patients pour faire reculer cette maladie. En amont de cet institut dont le financement est voulu dans un futur proche, un blog[28] a été ouvert pour communiquer mais aussi pour permettre à ces participants hétérogènes d'interagir dans un espace neutre et accessible à tous.

Enfin, la dernière dimension de la recherche est celle de l'expertise et de la diffusion dans l'espace public, qui passent par les médias mais aussi les musées, les associations, les instances de débat public etc. C'est l'apport le plus évident du blog, alors que sa contribution réelle n'est pas forcément bien connue.

Les formes traditionnelles de vulgarisation (émissions de télé, musées, Fête de la science…) s'adressent à un public curieux et varié, mais les enquêtes montrent qu'il est très stéréotypé : beaucoup de catégories socio-professionnelles supérieures, des

27. http://www.bethlem.info/

28. http://www.blog-idee.org/

scolaires et des quadragénaires ou plus. À l'inverse, le blog est accessible à tous (internautes) et même une personne récalcitrante et absolument pas au fait des blogs de science peut y atterrir à la suite d'une recherche sur Google. Ainsi, la fameuse blogueuse américaine GrrlScientist rapporte dans un entretien[29] que deux tiers de ses visiteurs ont une affiliation gouvernementale ou académique (adresses en .edu ou .gov) mais qu'elle reçoit aussi des sénateurs, des éditeurs scientifiques, des juristes, des financiers, des adolescents et des grands-parents, ainsi qu'une classe entière qui lit son blog de façon régulière.

Faisons un point sur la place de la science dans les médias. Selon une étude belge[30], sa part dans les journaux va de presque 20 % à moins de 5 %. C'est très hétérogène et malgré la performance du *Vif/L'Express*, on peut probablement faire beaucoup mieux.



Quant au contenu de cette couverture médiatique, il est fait pour près de 50 % de médecine, le reste se partageant équitablement entre la science et la technologie. Une personne qui se désintéresse des nouvelles médicales se retrouve donc avec une moitié de contenu en moins ! Ainsi, non seulement il y a de la place pour parler de plus de science, mais il y en a pour parler de la science autrement, en variant le contenu et en explorant des voies de traverse. Le blog, comme outil de publication non *mainstream*, s'y prête à merveille.

Selon un sondage Eurobaromètre de décembre 2007[31], 52 % des sondés préfèrent que les chercheurs eux-mêmes, plutôt que des journalistes, leur présentent les informations scientifiques. Le blog, qui est justement une tribune au service du chercheur, peut remplir

29. Joann Henkel, « The Science Buzz Blogger Brings Science to the Public », *Under the microscope*, 07/10/08,http://tinyurl.com/nhjvpw, consulté le 10 juillet 2009.

30. Christine Servais (dir.), *La place de la science dans la presse écrite belge et francophone. État des lieux et propositions*, Bruxelles, Politique scientifique fédérale, 2006, [en ligne] http://www.belspo.be/belspo/home/publ/pub_ostc/Journ/rappULg_fr.pdf, consulté le 10 juillet 2009.

31. *Eurobaromètre spécial 282. La recherche scientifique dans les médias*, Bruxelles, Commission européenne, 2007, [en ligne] http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_282_fr.pdf, consulté le 10 juillet 2009.

cette fonction et répondre à une vraie demande. En tous cas, il y a là une opportunité pour les chercheurs qu'il serait dommage de ne pas saisir !

Une autre caractéristique du discours scientifique sur les blogs est qu'il est ouvert à la contestation et la discussion, bien loin du modèle traditionnel descendant (*top-down*) où la parole de l'expert est à prendre telle quelle et où elle n'engage aucune discussion. Cela

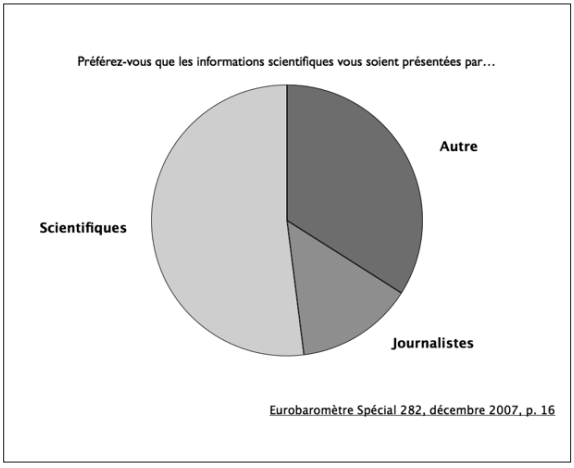


peut prendre de nombreuses formes, de la controverse au simple signalement en passant par l'approbation, la demande de précisions, l'interrogation, la réfutation, le complément… Cette conversation reflète la diversité des sujets et des points de vue qui sont échangés, avec en ligne de mire la curiosité et le plaisir.

Et puis le blog a des effets de bord, entraînant souvent le blogueur dans un cercle vertueux : plus il blogue plus il devient visible et sollicité mais aussi plus sa plume s'affûte et plus il est pertinent et lu. Baptiste Coulmont, maître de conférence en sociologie à l'université Paris 8, raconte ainsi dans un article de l'AMUE[32] comment il est passé sur France 3 et a été invité à un colloque sur Singapour en



32. Agence de mutualisation des universités et établissements, « Blogs et enseignement supérieur », 17/01/06, [en ligne] http://www.amue.fr/systeme-dinformation/metier/articles/article/blogs-et-enseignement-superieur/, consulté le 10 juillet 2009.

remplaçant au pied levé un intervenant, parce que son blog[33] lui donne une bonne visibilité sur Internet. Mais la difficulté consiste souvent à obtenir le coup de pouce initial qui permet ensuite de se démarquer, plutôt que de rester dans sa niche en touchant un nombre restreint de visiteurs.

Le monde de la recherche a trouvé une solution à cette difficulté : il suffit de se présenter aux grandes messes qui attirent l'ensemble des chercheurs de sa communauté, pour y présenter ses résultats sous forme de poster à défaut de pouvoir intervenir à l'oral. À chaque congrès, ceux qui présentent un poster et leur public sont concentrés au même endroit au même moment, ce qui est idéal pour toucher le plus de monde possible. Et puis la fin du congrès arrive, les chercheurs rangent leurs posters dans leurs tubes et ils les affichent dans le couloir du laboratoire à leur retour. Là, ils seront vus par une poignée de personnes chaque semaine, des visiteurs du laboratoire déjà au courant de ses activités plutôt qu'un public large et non intéressé *a priori*.



De la même façon, un chercheur ou un laboratoire qui veut ouvrir un blog peut le faire sur le site web de son département ou institution mais il ne touchera sans doute qu'un public déjà informé et ne se fera pas connaître au-delà. À l'inverse, s'il s'installe directement là où sont les lecteurs, c'est-à-dire une plateforme spécialisée ou un portail qui rassemble un grand nombre de visiteurs, il a toutes les chances de se faire remarquer, comme son poster à un congrès.

Dans le monde francophone, il y a encore peu de solutions pour promouvoir les initiatives de blogs scientifiques. Le C@fé des sciences est un agrégateur de blogs de sciences dures et de la nature, qui compte 25 membres en juillet 2009[34]. Cette communauté peut servir de « plateforme de lancement » pour tout blog mais s'ouvre aux nouveaux membres en fonction de critères assez stricts, destinés à maintenir l'exigence de qualité et la ligne éditoriale orientée vers le public le plus large possible. Encore plus fermé est le portail de l'Agence science-presse, intitulé Science ! On blogue, proposant dix

33. http://coulmont.com/blog/

34. http://www.cafe-sciences.org/

blogs tenus par des chercheurs québecois démarchés directement par les administrateurs[35]. Quelques universités comme Paris 5 ou Rennes 1 mettent à disposition de leurs personnels et étudiants un hébergement de blogs. Enfin, du côté des sciences humaines et sociales, il faut signaler la plateforme de carnets de recherche Hypothèses pilotée par le Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo), qui offre un hébergement clés en mains à défaut de construire pour l'instant une vraie communauté[36]. Ce qu'il manque en particulier au paysage francophone, ce sont des outils comme Postgenomic[37] ou Research Blogging[38] qui permettent d'organiser et de rendre encore plus intelligent ce contenu produit en quantité de plus en plus grande par les chercheurs (et les amateurs de science). Espérons que nous n'avons plus très longtemps à attendre !



► *Texte original disponible sur* La science, la cité.
*http://tinyurl.com/enroweb*

35. http://blogue.sciencepresse.qc.ca/
36. http://hypotheses.org/
37. http://www.postgenomic.com/
38. http://www.researchblogging.org/

# Why Blog ?

André Gunthert

*Actualités de la recherche en histoire visuelle (ARHV)* fait partie du petit groupe de publications reconnues de la blogosphère scientifique francophone. Après quatre ans d'expérience, quelles sont les principales leçons de cet exercice pour le chercheur et l'enseignant ?

## Du « nous » au « je »

J'ai créé *ARHV* en 2005, dans la foulée de la fondation du Lhivic, comme un support des activités du laboratoire. Appuyé sur mon expérience d'éditeur de revues, mon premier réflexe a été de le concevoir comme un organe collectif. À cette époque, ouvrir un blog sous mon propre nom m'aurait paru bien trop prétentieux et narcissique. C'est l'usage de l'outil (et l'enthousiasme très relatif de mes camarades) qui m'a progressivement appris à me réapproprier cet espace, et à accepter de parler à la première personne. Pur produit des humanités hexagonales, j'avais parfaitement intériorisé la vieille culture de la discrétion et de l'objectivité savante, qui protègent l'individu d'une mise en avant trop manifeste.

Admettre cette exposition en solo m'a demandé un effort qui témoigne à lui seul du poids de cette culture. Outil auto-suffisant grâce auquel le chercheur peut s'adresser par ses propres moyens

au monde extérieur, le blog court-circuite l'économie qui fait de l'institution le garant primordial de la légitimité d'une expression.

Ce passage du « nous » au « je » – de la protection de l'institution à l'exposition solitaire du chercheur – est aussi un bouleversement de la relation éditoriale. Le blog fait voler en éclat l'ancienne contrainte de l'exclusivité, condition de l'économie des revues. L'acceptation désormais usuelle de la reproduction d'un article sur un blog sous la forme de « préprint » est une évolution radicale de la relation de l'auteur à ses lecteurs, qui peut pour la première fois leur proposer une véritable bibliothèque en accès libre[1] de ses recherches.

Appliqué au monde académique, le « devenir-média[2] » décrit par Olivier Blondeau permet de revenir à l'unité fondamentale de la recherche : le chercheur. S'il n'est pas question de remettre en cause le bien-fondé des pratiques collectives d'évaluation par les pairs (*peer-reviewed*), cette voie parallèle offre un rééquilibrage bienvenu, à un moment où le monde savant entame une course à la rationalisation inspirée par les regroupements industriels.



## Deadline is dead

Le chercheur doit publier (*publish or perish*). Or, jusqu'à l'arrivée des outils en ligne, sa maîtrise de l'espace de publication était proche de zéro. Dans les domaines dans lesquels j'évolue, publier suppose de savoir se plier aux choix thématiques ou disciplinaires d'une revue ou à l'agenda d'un éditeur. Dans tous les cas, la publication organisée impose un format prédéfini ainsi que l'impitoyable servitude du *deadline* – qui m'a coûté bien des nuits et des cheveux blancs. Dans cet univers d'autant plus contraint qu'on est prolifique, la liberté du blog apparaît comme une oasis. Elle est bien plus que cela. Dans son usage le plus répandu, le blog est une activité supplémentaire greffée sur l'existant. La condition de possibilité de l'exercice est donc qu'il ne soit contraint par aucune détermination externe. C'est parce que le blogging vient toujours en plus du reste,

1. http://www.lhivic.org/info/publications/gunthert-travaux

2. Voir à ce sujet un compte-rendu rédigé par Fanny Lautissier de l'ouvrage d'Olivier Blondeau sur *l'Atelier du Lhivic*, http://lhivic.org/atelier/?p=66.

en toute gratuité, qu'il a tous les droits à l'inachèvement, à l'essai ou à l'erreur. Rédigé parce qu'on a une ou deux heures devant soi, un billet est toujours quelque chose plutôt que rien, une forme sauvée du néant.

L'aspect fondamentalement non contraint du blog en fait un formidable conservatoire et un accélérateur de la curiosité. C'est la modestie même de l'outil qui autorise qu'on lui confie la plus médiocre notule, l'hypothèse la plus hasardeuse, l'idée la plus farfelue. Il permet de la matérialiser en trois lignes, ou en quinze, ou en quatre feuillets si on le juge bon – et on est seul juge. On dira qu'on peut tout aussi bien noter ses idées sur un carnet à spirale ou dans Word. Mais le blog n'est pas un carnet : c'est une base de données puissante qui organise son contenu dans le temps et dans l'espace avec une efficacité très supérieure à un traitement de texte. Les possibilités d'archiver, de retrouver ou de reclasser une information sont sans commune mesure avec les pauvres moyens des instruments bureautiques, tout en étant d'un usage infiniment simple, puisque structuré une fois pour toute sous la forme de la pile rétro-chronologique (dans *ARHV*, les billets sont empilés successivement, le dernier étant toujours le plus récent).



L'autre caractéristique qui différencie le blog du carnet est d'être un objet public. Plutôt qu'un griffonnage sur un coin de table, qui devient rapidement ininterprétable pour son auteur lui-même, le fait de savoir que des étudiants vont lire et utiliser mon billet m'encourage à le rédiger correctement et à soigner son appareil de références : les indispensables liens cliquables. Grâce à cet effort de formalisation minimale, la prise de note est d'une grande efficacité, et l'on peut souvent réutiliser le contenu d'un billet dans un article quelques mois plus tard, sans y toucher ou à peine.

## Le séminaire permanent

La grande liberté du blog peut effrayer. Si l'on cherche un modèle susceptible de guider son usage dans le cadre académique, je pense que le meilleur est celui du séminaire de recherche. Très vite, je me suis rendu compte que je pouvais transposer à l'espace du blog nombre des caractères de cet espace privilégié de l'expérimentation

et de la discussion, avec ses à-côtés, ses digressions, ses clins d'oeil, son rapport à l'actualité, ses auditeurs libres et jusqu'à ses contributeurs invités.

Il y a une différence, qui à l'usage n'est pas mince : si le séminaire est un rendez-vous régulier, le blog est ouvert jour et nuit, dimanche et jours fériés. Cette présence modifie le rapport avec mon public principal, qui sont mes étudiants. Il permet notamment d'approfondir, de préciser ou de rebondir sur des sujets abordés en séminaire, ou bien de préparer de nouvelles questions qui en deviendront la matière. Grâce à l'aspect non contraignant de l'outil, auquel le lecteur peut recourir quand il le souhaite, cette poursuite du travail collectif s'effectue de manière libre et sereine.

Le séminaire permanent a d'autres vertus. Au lieu que la science n'ait lieu qu'à heures fixes, il montre à ses lecteurs le travail en train de se faire et témoigne concrètement de la disponibilité et du zèle du chercheur. Se lever la nuit pour noter une idée laisse une trace sur le billet impitoyablement daté. On aurait tort de croire que les étudiants ne remarquent pas ce détail. Cette empreinte élargie a également le bénéfice de rendre apparente l'activité de recherche, d'habitude si discrète. On « voit » littéralement le travail en train de se faire – ce qui n'est pas une mince façon d'en attester, à un moment où la société nous demande des comptes.



Le blog apporte évidemment un élargissement public du séminaire. Attaché à la tradition de l'EHESS d'accueil des auditeurs libres, je suis ravi de voir cet instrument créer un deuxième cercle plus étendu, qui me permet soit de dialoguer avec d'autres chercheurs de disciplines et d'univers plus éloignés, soit d'accueillir des curieux, lecteurs de passage ou habitués du zinc, qui m'apprennent beaucoup sans le savoir.

Bien sûr, il y a les trolls – ces importuns qui détournent le fil de la discussion, de manière agressive et parfois insultante. Heureusement pas très nombreuses (je les compte sur les doigts d'une seule main au cours des deux dernières années), ces interventions m'ont convaincu de conserver la modération *a priori* des commentaires, qui permet de faire le tri. Et de me conformer à la règle d'or du blogging : « *don't feed the troll* » – ne jamais entrer en conversation avec le provocateur.

## Culture de l'expérience

Là où la pratique du blog est la plus proche de l'activité savante, c'est probablement dans la promotion d'une culture de l'expérience. Contrairement à toutes les formes de publication scientifique classiques, qui visent l'achèvement et l'excellence, le blog offre cette capacité rare : le droit à l'essai, à l'erreur et au remords. Cette caractéristique est un dopant pour l'imagination. Elle crée les conditions d'une expérimentation permanente, que ce soit du point de vue des objets abordés, de la façon de les aborder ou de celle d'en débattre.

La forme *peer-reviewed* s'applique à la perfection au registre de l'excellence. Rien n'empêche de s'adonner une fois ou l'autre à cet exercice haut de gamme sur un blog. Mais ce qu'il permet est autrement précieux : la simple prise de note, la publication d'un article moyen, le régime de l'interrogation et du test – parfaitement adaptés pour accompagner les premiers pas d'un étudiant, auquel l'exercice apprendra beaucoup.



Le blog m'a donné l'occasion de mille expériences. Déplacements thématiques, dérapages stylistiques, débordements politiques : à chaque fois, c'est sous la forme d'un pas de côté, d'un petit coup de canif dans le contrat. Si l'essai est concluant, on s'enhardit, on pousse l'avantage. S'il déçoit, on efface, on abandonne ou on tente de comprendre ce qui n'a pas marché. La bienveillance du blog est immense et la souplesse des formats n'a de limites que celles de notre imagination.

## Qui lit les *Annales*[3] ?

Pas mes étudiants. Mais ils lisent mon blog. Trouvera-t-on cette formule provocatrice? Éditeur d'une revue *peer-reviewed* depuis douze ans, je ne suis pas suspect de vouloir la mort des revues. Mais je suis bien placé pour me rendre compte que le type d'essai que je suis en train de mener avec *ARHV* est une vraie expérience

3. http://fr.wikipedia.org/wiki/Revue_des_Annales

éditoriale. Qu'avec d'autres, nous sommes en train de créer non seulement un nouveau type d'organe, particulièrement bien adapté au travail savant, mais une nouvelle énonciation scientifique, à la croisée de la vulgarisation, de l'enseignement et de la recherche.

Car en plus de ses autres qualités, le blog est viral : il engage à reproduire et à disperser son modèle. J'ai encouragé la création ou l'alimentation d'autres sites par des collègues, comme *ViteVu.* Plusieurs blogs ont déjà été ouverts par mes étudiants, notamment *Afrique in Visu* ou *l'Atelier du Lhivic*. Des outils d'agrégation comme le *Planet histoire visuelle* ou le groupe Flickr du Lhivic viennent encore élargir ces possibilités. Petit à petit, un réseau se tisse, qui est un laboratoire de la revue de demain : un organe souple et liquide, toujours en évolution, ouvert à tous.



## Une science aimable

Pour toutes les raisons décrites ci-dessus, on comprend que la pratique du blog contribue à modifier la sociologie des sciences, les équilibres établis et les hiérarchies patinées par les ans. L'avenir nous dira si c'est en profondeur. À titre personnel, je sais ce que cet outil m'a apporté de fécondes libertés.

Avec quatre ans de recul, cette expérience n'a jamais déçu mes attentes. Elle m'a au contraire porté bien au-delà de ce que j'espérais. Ses conséquences pour moi sont d'ores et déjà considérables. Elle m'a permis d'optimiser mon travail d'enseignant et de chercheur. Elle m'a montré les coulisses du web 2.0 et fait pénétrer dans les arcanes de la participation et de la « viralité ». Elle a fait évoluer mes méthodes, mes approches, mon énonciation, mon style et jusqu'à ma vision de la science. Elle a accompagné le déplacement de mon domaine de recherche. Elle a favorisé des dizaines de rencontres et d'échanges de haut niveau. Elle m'a ouvert la porte à des colloques ou à des participations à des projets éloignés de ma discipline. Elle m'a permis de participer au débat public et m'a offert une notoriété que je ne cherchais pas. Elle m'a appris à mieux appréhender l'art difficile du dialogue et m'a rendu plus tolérant. Elle ne m'a rien coûté, qu'un peu de temps, qui est du temps sauvé de l'oubli.

La science qu'on m'a donné à connaître lorsque je faisais mes humanités était arrogante, dominatrice et sûre d'elle. Celle que j'ai aimée plus tard, aux côtés de mon maître Louis Marin, n'avait rien à voir avec cette morgue d'un autre âge. C'est celle-là que montre le blog : plus proche de la réalité de mon travail, de mes doutes et de mes erreurs, de mes bonheurs de chercheur devant la trouvaille ou le plaisir de comprendre. À ceux-là, le blog a ajouté la joie du partage, qui comble mon appétit de pédagogue. Pas de regrets ? Oh si ! Un seul : celui de ne pas avoir disposé de cet outil depuis vingt ans.

► *Texte original disponible sur* Actualités de la Recherche en histoire visuelle.
*http://www.arhv.lhivic.org/index.php/2008/09/15/807-why-blog*

# Conclusion

## Rendez-vous dans la bouquinosphère

Le *Read/Write Book* n'en est qu'à ses débuts et il pourra constuire une nouvelle alliance entre l'auteur, l'éditeur et le lecteur. On le comprend, l'édition électronique est un passionnant feuilleton à rebondissements, que ce livre ne peut ni résumer ni anticiper. Les saisons 2010, 2011 et 2012 et suivantes de cette saga s'écriront en ligne ou ne s'écriront pas. Il paraît indispensable de suivre *La Feuille* (Hubert Guillaud), *teXtes* (Virginie Clayssen), *Bibliobsession 2.0* (Silvère Mercier), *Aldus 2006* (Hervé Bienvault), *Le tiers livre*, *littérature et internet* (François Bon), *ebouquin* (Clément M.), *Actualitté* (Nicolas Gary *et alii*). Il n'est, par ailleurs, pas possible de faire l'économie de lectures en anglais : *Teleread* (Paul Biba *et alii*), *O'Reilly Rada*r (O'Reilly *et alii*), *The ebook test* (Mike Cane)… parmi d'autres. De son côté, l'équipe du Centre pour l'édition électronique ouverte mène une veille intense et elle est partageuse : vous pourrez suivre ce travail de longue haleine, entamé en 1999 et formalisé depuis 2005, dans le *Cléo Radar*. Nous y signalons les ressources qui nous paraissent les plus intéressantes dans le domaine de l'édition, des technologies, de la lecture et, surtout, des usages.

# Orientations bibliographiques


Aigrain, Philippe. *Cause commune : l'information entre bien commun et propriété*. Paris : Fayard, 2005.

———. *Internet et création. Comment reconnaître les échanges sur internet en finançant la création.* Paris : InlibroVeritas, 2008.

Anderson, Chris. *Free: The Future of a Radical Price*. New York : Hyperion Books, 2009.

———, *La longue traîne : la nouvelle économie est là*. 2e éd., Paris : Pearson Education France, 2009.

Apps, Ann, et Ross MacIntyre. « Why OpenURL?. », *D-Lib Magazine* 12, no. 5, 2006. http://www.dlib.org/dlib/may06/apps/05apps.html.

Aubry, Christine, éd. *Les archives ouvertes : enjeux et pratiques : guide à l'usage des professionnels de l'information*. Paris : ADBS éditions, 2005.

Beau, Frank. *Culture d'univers : jeux en réseau, mondes virtuels, le nouvel âge de la societé numérique*. Nouv. éd. Limoges : FYP éditions, 2008.

Benhamou, Françoise. *Droit d'auteur et copyright*. Nouv. éd. Paris : Éditions La Découverte, 2009.

Benkler, Yochai. *The wealth of networks : how social production transforms markets and freedom*. London : Yale University Press, 2007.

Bennett, Francis et Michael Holdsworth. *Embracing the digital age: an opportunity for booksellers and the book trade*. Londres : The Booksellers Association of the United Kingdom & Ireland, 2007.

Berkun, Scott. *The myths of innovation*. Beijing ; Farnham, O'Reilly, 2007.

Biba, Paul, *et alii*. *Teleread*, http://www.teleread.org/.

Birkerts, Sven. *The Gutenberg elegies : the fate of reading in an electronic age*. New York : Faber and Faber, 2006.

Blondeel, Sébastien. *Wikipédia : comprendre et participer*. Paris : Eyrolles, 2006.

Bon, François. *Le tiers livre, littérature et internet*. http://www.tierslivre.net/spip/.

Borgman, Christine. *From Gutenberg to the global information infrastructure : access to information in the networked world*. 1e éd. Cambridge Mass. : MIT Press, 2003.

Breton, Philippe. *Explosion de la communication : introduction aux théories et aux pratiques de la communication*. Nouv. éd. Paris : Éditions La Découverte, 2006.

Bridle, James. *My life in tweets. Volume 1. February 2007-2009*. Vanity press plus, 2009.

Broughton, John. *Wikipedia : the missing manual*. 1e éd. Beijing ; Cambridge : O'Reilly, 2008.

Burnard, Lou, et Sid Bauman. *TEI. Guidelines for electronic texte encoding and interchange*. 2 vol. Oxford : Providence ; Charlottesville, Nancy : TEI consortium, 2008.

Cane, Mike. *The ebook test*. http://ebooktest.blogspot.com/.

Carrérot, Olivier, éd. *Qu'est-ce qu'un livre aujourd'hui ? Pages, marges, écrans*. Les cahiers de la librairie. Paris : Éditions La Découverte, 2009.

Chan, Leslie, éd. *Open scholarship : authority, community and sustainability in the age of Web 2.0 proceedings of the 12th International Conference on Electronic Publishing, Toronto, June 25-27, 2008*. 1e éd. Toronto : ELPUB, 2008.



Chanier, Thierry. *Archives ouvertes et publication scientifique : comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?* Paris : L'Harmattan, 2004.

Chartier, Roger. « La mort du livre ? » *Communication & langages* 159 (Mars 2009) : 57-66.

Clayssen, Virginie. *teXtes*. http://www.archicampus.net/wordpress/.

Clément M. *ebouquin*. http://www.ebouquin.fr/.

Clémente, Hélène, et Caroline C. Tachon. *Accueillir le numérique ? Une mutation pour la librairie et le commerce du livre.* http://www.accueillirlenumerique.com/.

Cole, Timothy. *Using the Open Archives Initiative protocol for metadata harvesting*. Westport Conn. : Libraries Unlimited, 2007.

Crozat, Stéphane. *Scenari, la chaîne éditoriale libre : structurer et publier textes, images et sons*. Paris : Eyrolles, 2007.

D'Iorio, Paolo, éd. *HyperNietzsche. Modèle d'un hypertexte savant sur Internet pour la recherche en sciences humaines. Questions philosophiques, problèmes juridiques, outils informatiques*. Paris : Presses Universitaires de France, 2000. http://www.hypernietzsche.org/doc/puf/.

Dacos, Marin, *et alii*. *Cléo radar*. http://cleoradar.hypotheses.org/.

Darnton, Robert. « The New Age of the Book. » *The New York Review of Books* 46, no. 5 (Mars 18, 1999).

De Smedt, Thierry, et Catherine Geeroms, éd. *The Appropriation of New Media by Youth*. Louvain : Mediappro, 2006.

Doueihi, Milad. *La grande conversion numérique*. Paris : Le Seuil, 2008.

Eco, Umberto. *Le rôle du lecteur ou, la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Editions Grasset et Fasquelle, 1985.

Fiévet, Cyril. *Blog story*. Paris : Eyrolles, 2004.

Fish, Stanley. *Quand lire c'est faire : l'autorité des communautés interprétatives*. Paris : Prairies ordinaires, 2007.

Flichy, Patrice. *L'imaginaire d'Internet*. Paris : Éditions La Découverte, 2001.

Fogel, Jean-François. *Une presse sans Gutenberg : pourquoi Internet a bouleversé le journalisme*. Paris : Points, 2007.

Foglia, Marc. *Wikipedia, média de la connaissance démocratique ? : quand le citoyen lambda devient encyclopédiste*. Limoges : FYP éditions, 2008.

Gardin, J. -C, et Valentine Roux. « The Arkeotek project : a european network of knowledge bases in the archaeology of techniques, » no. 15. Archeologia e Calcolatori (2004) : 25-40.



Gary, Nicolas. *Actualitté*. http://www.actualitte.com/.

Giffard, Alain. « Des lectures industrielles. » Dans *Pour en finir avec la mécroissance : quelques réflexions d'ars industrialis*, 115-207. Paris : Flammarion, 2009.

Gomez, Jeff. *Print is dead : books in our digital age*. London ; New York : Macmillan, 2008.

Gourdain, Pierre. *La révolution Wikipédia : les encyclopédies vont-elles mourir ?* Paris : Mille et une nuits, 2007.

Grimmelmann, James. « Principles and Recommendations for the Google Book Search Settlement. » *The laboratorium*. http://laboratorium.net/archive/2008/11/08/principles_and_recommendations_for_the_google/book.

Guédon, Jean-Claude. *In Oldenburg's Long Shadow : Librarians, Research Scientists, Publishers, and the Control of Scientific Publishing*. ARL, 2001.

*Guide d'implémentation des ISBN à 13 chiffres*. Berlin : International ISBN Agency, 2004.

Guillaud, Hubert. *La Feuille*. http://lafeuille.homo-numericus.net/.

Haralambous, Yannis. *Fontes et Codages*. Paris : O'Reilly, 2004.

Johnson, Steven, éd. *The best of technology writing, 2009*. New Haven : Yale University Press, 2009.

Lagoze, Carl, et Herbert Van de Sompel, éd. *The Open Archives Initiative Protocol for Metadata Harvesting*, 2002. http://www.openarchives.org/OAI/openarchivesprotocol.html.

Lagoze, Carl, Herbert Van de Sompel, Pete Johnston, Michael Nelson, Robert Sanderson, et Simeon Warnet, éd. *Open Archives Initiative Object Reuse and Exchange. ORE User Guide - Primer*, 2008. http://www.openarchives.org/ore/1.0/primer.

Lalou, Elisabeth, et Thierry Buquet, éd. *Le médiéviste et l'ordinateur*. 43, «L'édition électronique», 2004. http://lemo.irht.cnrs.fr/43/.

Lardellier, Pascal. *Demain, le livre*. Paris : L'Harmattan, 2007.

Latrive, Florent. *Du bon usage de la piraterie : Culture libre, sciences ouvertes*. Paris : Éditions La Découverte, 2007.

Le Ray, Éric, et Jean-Paul Lafrance. *La bataille de l'imprimé à l'ère du papier électronique*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2008.



Lebert, Marie. *Les mutations du livre à l'heure de l'internet*. NEF (Net des études françaises), 2007. http://www.etudes-francaises.net/dossiers/mutations.htm.

Legendre, Bertrand. *Les métiers de l'édition*. 4e éd. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2007.

Lessig, Lawrence. *L'avenir des idées. Le sort des biens communs à l'heure des réseaux numériques*. Lyon : Presses universitaires de Lyon, 2005.

Levy, Steven, éd. *The best of technology writing 2007*. Ann Arbor : The University of Michigan Press ; the University of Michigan Library, 2007.

Mattelart, Armand. *Histoire de la société de l'information*. 3e éd. Paris : Éditions La Découverte, 2006.

McNeely, Ian, et Lisa Wolverton. *Reinventing knowledge : from Alexandria to the Internet*. New York ; London : W. W. Norton, 2009.

Mercier, Sylvère. *Bibliobsession 2.0*. http://www.bibliobsession.net.

Mounier, Pierre, et Marin Dacos. « Les carnets de recherches en ligne, espace d'une conversation scientifique décentrée. » Dans *Lieux de savoir*, Vol. 2. Paris : Albin Michel, 2010.

Noyer, Jean-Max, Gabriel Gallezot, Olivier Ertzscheid, et Ghislaine Chartron. « De la numérisation des revues à leur déconstruction numérique » Avril 2008. http://hal.archives-ouvertes.fr/index.php?halsid=drlfq8hjbgav1jn0n2kn3gfm04&view_this_doc=sic_00288310&version=1.

O'Reilly, Tim, *et alii*. *O'Reilly Radar*. http://radar.oreilly.com/.

Palfrey, John. *Born digital : understanding the first generation of digital natives*. New York : Basic Books, 2008.

Paris, Thomas. *Le droit d'auteur : l'idéologie et le système*. Paris : Presses Universitaires de France, 2002.

Paskin, Norman, éd. *DOI Handbook. Edition 4.4.1*. International DOI Foundation INC., 2006.

Patino, Bruno. *Le devenir numérique de l'édition : du livre objet au livre droit : rapport au Ministre de la Culture et de la Communication*. Paris : Documentation Française, 2008.

*Persistant Identifiers. Final report*. Cork : Erpanet, 2004. http://www.erpanet.org/events/2004/cork/index.php.

Pédauque, Roger T. *Le document à la lumière du numérique*. Caen : C&F éditions, 2006.

Poulet, Bernard. *La fin des journaux : et l'avenir de l'information*. Paris : Gallimard, 2009.

Ringoot, Roselyne. *Le journalisme en invention : Nouvelles pratiques, nouveaux acteurs*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006.



Salaün, Jean-Michel, et Clément Arsenault, éd. *Introduction aux sciences de l'information*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 2009.

Sallenave, Danièle. *Nous, on n'aime pas lire*. Paris : Gallimard, 2009.

Sapiro, Gisèle. *Les contradictions de la globalisation éditoriale*. Paris : Nouveau monde, 2009.

Schiffrin, André. *L'édition sans éditeurs*. Paris : La fabrique éditions, 1999.

———. *Le contrôle de la parole : l'édition sans éditeurs, suite*. Paris : La fabrique éditions, 2005.

Schöpfel, Joachim. *La publication scientifique : analyses et perspectives*. Paris : Hermès science publications ; Lavoisier, 2008.

Shepherd, Peter T, éd. *The COUNTER Code of Practice. Journals and Databases: Release 3*. Counter Online Metrics, 2008. http://www.projectcounter.org/code_practice.html.

Slocum, Mac, éd. *Best of TOC*. Sebastopol, CA : O'Reilly Media, Inc., 2009.

Soccavo, Lorenzo. *Gutenberg 2.0 : le futur du livre six siècles après Gutenberg une nouvelle révolution va changer votre façon de lire ...* 2e éd. Paris : M21 Éd., 2008.

Solomon, David. *Developing open access journals : a practical guide*. Oxford England : Chandos Pub., 2008.

Stein, Bob, *et alii*. *If : book. A project of The Institute for the Future of the Book*. http://www.futureofthebook.org/blog/.

Steiner, George. *Le silence des livres : Suivi de ce vice encore impuni par Michel Crépu*. Paris : Arléa, 2007.

Suber, Peter. *Open access news*. http://www.earlham.edu/~peters/fos/fosblog.html.

Tapscott, Don. *Wikinomics : Wikipédia, Linux, You Tube… : comment l'intelligence collaborative bouleverse l'économie*. Paris : Pearson/Village mondial, 2007.

Taurisson, Dominique, et Éric-Olivier Lochard. « The World according to Arcane : an operating instrumental paradigm for schoolarly edition. » Dans *Proceedings of the international conference organized by the Constantijn Huygens Instituut and the Free University Amsterdam, Den Haag, 7-8 décembre 2000*, 151-162. Berlin, 2002.

Thompson, K, éd. *The best of technology writing 2008*. Ann Arbor : University of Michigan Press ; University of Michigan Library, 2008.

UNESCO, European Commission and the German Commission for. *Open access, opportunities and challenges : a handbook*. Luxembourg : Office for official publications of the european communities, 2008.



Vanbremeersch, Nicolas. *De la démocratie numérique*. Paris : Seuil ; Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2009.

Vidal, Jérôme. *Lire et penser ensemble : Sur l'avenir de l'édition indépendante et la publicité de la pensée critique*. Paris : Amsterdam, 2006.

Walsh, Norman. *DocBook : la référence*. Paris : O'Reilly, 2001.

Waquet, Françoise. *Parler comme un livre : L'oralité et le savoir, XVI^e^-XX^e^ siècle*. Paris : Albin Michel, 2003.

Warusfel, Bertrand. *La propriété intellectuelle et l'internet*. Paris : Flammarion, 2002.

Willinsky, John. *The access principle : the case for open access to research and scholarship*. Cambridge Mass. : MIT Press, 2006.

Wolf, Maryanne. *Proust and the squid. The story and science of the reading brain*. Cambridge : Icon Book UK, 2008.

# Biographie des auteurs

**Philippe Aigrain**
Figure emblématique de la réflexion combative sur les libertés numériques et sur les questions de propriété intellectuelle à l'heure du numérique, il est docteur en informatique, fondateur de Sopinspace (Société pour les espaces publics d'information) et de La Quadrature du Net. Il est l'auteur de *Cause Commune : l'information entre bien commun et propriété* (Fayard, 2005) et *Internet & Création : comment reconnaître les échanges sur internet en finançant la création* (InLibroVeritas, 2008).



**Antoine Blanchard**
Spécialiste des relations sciences-société, il est le co-fondateur du C@fé des sciences et président de l'association C@fetiers des sciences qui milite pour faire connaître et promouvoir les blogs de science. Il œuvre dans la blogosphère scientifique sous le pseudonyme d'Enro et est l'auteur de nombreux articles.

**Virginie Clayssen**
Responsable du développement numérique chez Editis, elle mène une veille et une réflexion au sujet des perspectives qui s'offrent à l'édition. Son blog *Textes* traite du numérique et de ses relations avec le livre.

**Marin Dacos**
Agrégé d'histoire, Ingénieur de recherches au CNRS, directeur du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo), Marin Dacos est le fondateur de Revues.org, de Calenda et d'Hypothèses. Après avoir mené des recherches sur l'histoire de la photographie amateur dans les campagnes du premier XX$^{e}$ siècle, il anime désormais un séminaire à l'EHESS sur les *Digital humanities* avec Pierre Mounier. Il contribue régulièrement à *L'édition électronique ouverte* (le blog du Cléo), au *Cléoradar* (blog de veille et de repérage) et à *Blogonumericus*.

**Robert Darnton**
Historien, spécialiste des Lumières et de l'histoire du livre, professeur à l'Université de Princeton où il dirige depuis 2002 le Center for the Study of Books and Media, il a également fondé le Gutenberg-e Program. Robert Darnton est depuis 2007 le directeur du réseau des bibliothèques universitaires de l'Université d'Harvard.

**Milad Doueihi**
Historien du religieux dans l'Occident moderne, philosophe et philologue, fellow à l'Université de Glasgow, il est notamment l'auteur de *La grande conversion numérique* (Seuil, coll. Librairie du XXI^e^ siècle, 2008).

**Fabrice Epelboin**
Rédacteur et éditeur sur le *ReadWriteWeb* français, Fabrice Epelboin est également entrepreneur. Il travaille aussi en tant que consultant sur le web 2.0 et le « networking » social.



**Joël Faucilhon**
Créateur de *Lekti-ecriture* et de la revue littéraire *Contre-feux*, outil de découverte de la littérature sur internet. Il travaille sur les nouvelles technologies ; il est co-auteur de *Le livre : que faire ?* (La Fabrique, 2008).

**Hubert Guillaud**
Éditeur de formation, il est rédacteur en chef d'*InternetActu.net* et responsable de la veille à la Fondation Internet nouvelle génération. Il a créé en 2002 *La Feuille*, blog de référence consacré à la veille et à la réflexion sur l'édition électronique. Il participe activement à l'animation d'une communauté de professionnels de l'édition. Dans ce cadre, il est à l'origine des réunions informelles à Paris : la bouquinosphère et le bookcamp.

**André Gunthert**
Maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) où il dirige le Laboratoire d'histoire visuelle contemporaine (Lhivic). Fondateur de la revue *Études photographiques*, ses recherches actuelles portent sur les nouveaux usages des images numériques et sur les formes visuelles de la culture populaire.

**Pierre Mounier**
À l'origine spécialiste de lettres classiques (Ecole normale supérieure), il est enseignant à l'EHESS et responsable du pôle formation et usages du Centre pour l'édition électronique ouverte (Cléo). Il est le fondateur du portail Homo-numericus.net et de Blogo-numericus, qui interrogent les relations qui se nouent entre le numérique et la société, ainsi qu'entre les sciences et la société. Il anime un séminaire sur les *Digital humanities* à l'EHESS avec Marin Dacos.

**Tim O'Reilly**
Fondateur d'O'Reilly Media, célèbre maison d'édition new-yorkaise spécialisée dans l'informatique. Il écrit et édite des ouvrages d'informatique considérés comme des références. Précurseur dans le monde de l'internet, il est à l'origine de l'expression web 2.0 et d'un article remarqué défendant l'idée que « le piratage est un impôt progressif ».



**Andrew Savikas**
À la tête du secteur lié à l'édition électronique d'O'Reilly Media, Andrew Savikas bloggue sur *toc.oreilly.com* et contribue régulièrement au *O'Reilly Radar blog*. Il siège également au conseil d'administration du « Book Industry Study Group ».

**Nova Spivack**
Entrepreneur, (Radar Networks, Lucid Ventures), pionnier du web sémantique, Nova Spivack – à l'origine de twine.com – développe une vision stratégique des nouvelles technologies et des nouveaux médias. Il bloggue sur *Minding the Planet*.

**Bob Stein**
Après avoir fondé The Voyager Company, première société à avoir édité des CD-ROM, Night Kitchen, BoB Stein fonde l'Institute for the Future of the Book, où sont développés des outils pour l'édition multi-support et où est menée une réflexion sur les nouvelles formes de discours à l'intérieur et à l'extérieur du réseau.

*Achevé d'imprimer par Unibook,*
*service d'impression à la demande, en Belgique,*
*Dépôt légal : septembre 2009.*

# Read/Write Book

En entrant dans l'ère de l'informatique en réseau, le livre semble appelé à devenir de plus en plus réinscriptible. Il n'est plus seulement séquentiel comme autrefois, dans cette fameuse chaîne du livre qui mène de l'amont vers l'aval en ligne droite. Il est aussi réticulaire. Comme un oignon, il se pare de multiples couches, un ensemble d'informations ajoutées par des dizaines de métiers différents, qui participent à une vaste entreprise d'enrichissement documentaire, et par des auteurs secondaires qui, par leurs inscriptions, contribuent, à toutes les étapes de la vie du texte, à enrichir la grille de lecture du texte, à ajouter des strates supplémentaires au texte initial. Le livre devient inscriptible, dans un système d'information riche, polymorphe, mouvant et encore très fragile. C'est le *Read/Write Book*.

*Un recueil de textes écrits par Philippe Aigrain, Antoine Blanchard, Marin Dacos, Robert Darnton, Milad Doueihi, Fabrice Epelboin, Joël Faucilhon, Hubert Guillaud, André Gunthert, Pierre Mounier, Tim O'Reilly, Andrew Savikas, Nova Spivack et Bob Stein. Virginie Clayssen a traduit les textes de Tim O'Reilly et de Nova Spivack.*

9 782746 612402

Centre pour l'édition électronique ouverte

ISBN 978-2-7466-1240-2